

## **DOCUMENT UNIQUE**

Mis à jour : 01/09/2022

### Rappel

Le présent DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnel) concerne les agents et salariés de la Communauté de Communes de Confluent et Coteaux de Prayssas.

Il couvre l'ensemble des sites de la Communauté de commune où interviennent les 47 membres du personnel.

## Méthode

Le présent document constitue le document unique établi en réponse aux prescriptions définies dans l'article R 4121-1 et suivants du Code du Travail. Il est conforme aux dispositions récentes de la LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail

Il comporte les parties suivantes :

1 - Découpage de l'établissement en site (s'il y a lieu)

- 2 Découpage des sites en Unités
- de travail
- 3 Identification des dangers (situation d'exposition à un risque), modalités d'exposition du personnel,
- 4 Evaluation des risques subséquents, tenant compte des mesures déjà prises ou en cours
- 5 Actions proposées pour améliorer la maîtrise du niveau de risque. Le PAPRIPACT (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail), comporte la définition d'actions de prévention des risques et de protection des salariés. La liste de ces actions est consignée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses mises à jour.

#### Cotation des risques

La cotation des risques est le produit des 3 facteurs suivants. Elle est ensuite pondérée du nombre de salariés concernés dans l'unité de travail considérée.

Fréquence d'exposition aux risques (F)	Gravité (dangerosité intrinsèque) (G)	Probabilité de survenue de l'événement (P)*	
1 : Occasionnelle : quelques fois par an	1 : Faible : incidents bénins	1 : Faible	
2 : Régulière : plusieurs fois par mois	2 : Peu important : incidents bénins avec arrêt	2 : Moyenne	
3 : Fréquente : plusieurs fois par semaine	3 : Moyen : maladie professionnelle, accident avec arrêt	3 : Elevée	
4 : Très fréquente : plusieurs fois par jour	4 : Grave : risque très grave à mortel	4 : Très élevé	

Le critère P tient compte des actions et mesures de prévention déjà mises en place, ainsi que de l'historique éventuel des Accidents du Travail

## Processus Récurrent de mise à jour

Le DUERP est tenu à la disposition de toutes les parties prenantes dans les conditions définies par la loi. Il est mis à jour:

- Au moins chaque année

- Lors de toute décision d'aménagement important des conditions de travail, modifiant les conditions d'exposition à des risques pour la santé et la sécurité ,
- Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.
- Les représentants du personnel contribuent à l'élaboration du DUERP et du programme annuelle de prévention (<u>Article L4121-3)</u> dans le cadre du dialogue social

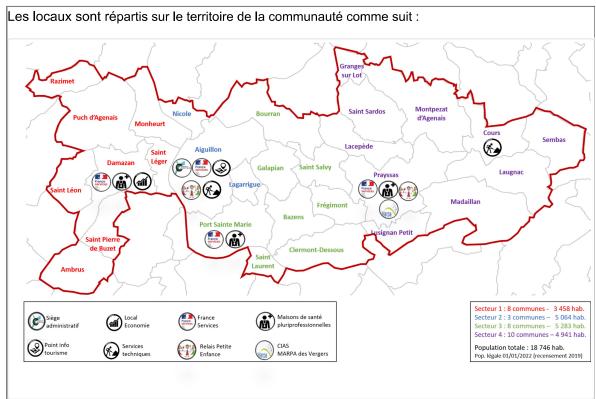


# ENTREPRISE Installations générales - caractéristiques des locaux COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS Installations générales - caractéristiques des locaux Propriétaire O Locataire Description

30 rue Thiers 47190 AIGUILLON

Téléphone : 05.53.79.81.15

Email: secretariat@ccconfluent.fr



Site/activités	adresse
Siège de la communauté de communes	30 rue Thiers AIGUILLON- 47190
Bureaux-atelier-entrepôts Interventions techniques	St-Côme rue Racine AIGUILLON-47190
Bureaux-atelier-entrepôts-interventions techniques	COURS-47360 bourg
Bureaux Pôle Développement économique	16 route de St-Léon DAMAZAN-47160

Les 2 relais Petite Enfance sont des sites de rencontre et de formation avec les assistantes maternelles.

Un lieu sera désigné " Situations communes à tous les sites" auquel seront rattachés les "dangers communs" concernant l'ensemble des sites.

## Représentant légal

## Description générale de l'activité

**DUCREANE** 01/09/2022

19	9:07
	Michel MASSET, Président de la Communauté de communes
	Responsable sécurité/QVT
	Monsieur Xavier ROSSATO

Les missions et activités de la Communauté de communes sont définies au titre III des statuts approuvés le 21 juin 2021 et publiés par Arrêté n° 47-2021-10-05-003 Portant modification des statuts de la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Elle emploie 47 agents et salariés permanents, des intérims et fait appel à des entreprises extérieures.

Les activités des salariés ont été regroupées dans les unités de travail ci-dessous, chaque unité étant affectée à un lieux précisé dans le DUERP et reporté sur le plan ci-annexé :

Samma das

Unités de travail	effectifs			
Services administratifs	Circuit	13		
Services administratifs en contact avec le public		11		
Services techniques		22		
Services Techniques GEMAPI		1		
Total général		47		

On trouvera également dans le DUERP une unité de travail "dangers communs" où seront répertoriés les dangers communs à l'ensemble du personnel indépendamment du métier exercé.

#### Détail des effectifs par unités de travail :

ités de travail	→ Somme de effect
Services administratifs	
□ Administration générale	
responsable de pôle	2.0
–≀ Administration générale	
gestionnaire RH	
□ Aménagement du territoire et habitat	
agents application du droit des sols	
Planification	*
responsable de pôle	
∃ Développement économique et tourisme	
agent développement économique-tourisme	
responsable de pôle	
∍DG	
DG	
∃Interventions techniques et bâtiment	
secrétaire	

∃ Transition énergétique – prospective -innovation	
chargé de mission	
Services administratifs en contact avec le public	2.0
∃ Service à la population	
agent coordonnateur CTG (action sociale)	
agents Relais Petite Enfance	1
- Administration générale	
agents accueil + FranceServices dont 1 multisites (agent mis à	
disposition par autre collectivité)	
secrétaire élus et assistante de direction	
Aménagement du territoire et habitat	
agent ha bitat et guichet unique	
Développement économique et tourisme	3
agents tourisme-accueil	7
conseiller insertion professionnelle	
Services techniques	2.
-Interventions techniques et bâtiment	22
adjoint responsable de centre Voirie	
agent atelier et maintenance des véhicules	1
agent d'entretien des locaux	
agents d'intervention techniques Voirie dont	13
chargé des bâtiments Voirie	
responsables de centre Voirie	
responsables de chantier Voirie	į
Services Techniques GEMAPI	-
⊇ Environnement - Eau	1
Agent GEMAPI	
otal général	47

Contact CSE:	Temps de travail
Médecine du travail	Inspection du travail

	NS				
	I.				
Princ	cipaux contrôles obligatoires				
	1	Incendie Autres d'une protection contre les Voir en annexe les listes suivantes:			
Installations électriques	Incendie	Autres			
Les installations électriques sont sur l'ensemble des sites en bon	Les sites bénéficient d'une protection contre les	Voir en annexe les listes			
état, aux normes et adapté à l'usage qui en est fait et	incendies de bonne qualité et adaptée. Les	suivantes:			
régulièrement contrôlées par un organismes extérieur (voir le	exercices d'évacuation sont faits régulièrement.	- des contrôleurs et prestataires			
carnet de sécurité de chaque site)		de maintenance des			
		équipements			

- matériels et produits dangereux
- EPI (équipement de protection individuelle) mis à disposition



## Equipements sociaux

		Description et équipements spécifiques
<b>✓</b>	- Salle de repos	
<b>✓</b>	- Restaurant / Cantine Coin Repas	
	- Autres installations	
<b>✓</b>	- Distributeurs de boissons	- des points d'eau potable sont disponibles sur tous les sites - présence de fontaine à eau et de boissons dans les locaux administratifs.

Hy	Hygiène générale				
		Description et équipements spécifiques			
<b>~</b>	- Dispositifs d'aération				
<b>✓</b>	- Ventilation	les dispositifs de ventilation des ateliers sont les suivants : - ventilation naturelle dans les ateliers			
<b>✓</b>	- Eclairage				
<b>~</b>	- Chauffage / Climatisation	dans les bureaux : Chauffage au sol électrique et climatisation réversible			
<b>✓</b>	- Vestiaires / Douches / Toilettes				
	- Présence de machines / Produits dangereux spécifiques à l'activité	Pour les services techniques :  - utilisation de machines/outils vibrantes  - utilisation de véhicules de chantiers pour l'entretien de la voierie  - utilisation de produits dangereux  - exposition notamment à des poussières, émanation de produits lors du			
		goudronnage - manutention de matériels lourds, chargement déchargement			

		- மீச்குகிகாம்கக்லைச்சிக்கிக்கைக்கி Rakspointnes ipals i ender tenh nes sur le site
<b>✓</b>	A seture a sector to the december of a set of the sector o	Travail en extérieur toute l'année et en zone humide Travail dans le bruit des machines

		Dangers Communs						
		1 - Situations communes à tous les sites : Siret : NAF :						
	Description de	a situation :						
	Existence sur tou	us les sites de portes et portails automatiques, portes de parking, portes cou	ıpe-fe	u et po	ortes vi	trées	:	
	portes vitrées d'entrée des bureaux et le site "développement économiquerideaux automatiques métalliques en façade des							
locaux techniquesascenseurs dans les bureaux								
A02 - Dangers	Caractéristiques du risque :		Freq.	Grav.	Proba.	Tota 1	Nb Sal	Tota
nécaniques - Elements en	Risques de heur	ts et chocs, de pincements des membres, et blessures liés aux possibles						
mouvement (1 - Situations	dysfonctionneme	ents des installations ou à une mauvaise utilisation du dispositif, voire à de	4	2	1	8	47	370
communes à tous les sites)	l'inattention							
		Actions réalisées :						
	1 27586	Maintenance obligatoire et vérification de la conformité des installations régulièrement réalisées par de organismes de contrôle.  Contrat d'entretien des rideaux métalliques en cours						
	Description de	la situation :						
Chutes d'objets en hauteur dues notamment à des rangements de matériels sur des armoires dans les bureaux, s hauteur d'objets lourds, stockage en hauteur mal sécurisé.						k, sto	ckag	je er
A04 - Dangers mécaniques - Chutes	Caractéristiques du risque :		Freq.	Grav.	Proba.	Tota 1	Nb Sal	Tot
d'objets stockés (1 -	Blessures consé	cutives à la chute d'objet, traumatismes, contusions	2	2	1	4	47	18
Situations communes à tous	Actions réalisées :							
les sites)	Le personnel est sensibilisé à la nécessité de ranger les bureaux et les zones de circulation (couloirs entrée),							
	en évitant le stockage d'objets divers en hauteur et en dehors des zones prévues à cet effet. Ranger les							
	éléments les plus lourds en bas des armoires ou étagères. Ne pas entreposer d'objets sur les armoires de							
		bureau.						

	Description de l	a situation :						
	Présence de pro	duits chimiques potentiellement dangereux :						
	- Présence de pr personnel	oduits d'entretien dans des locaux techniques à proximité des bureaux et lie	ux de	trava	il ou de	circ	ulatic	n du
	Caractéristique:	e du riegue :	Eroa	Gray	Proba	Tota	Nb	Total
	Caracteristique	s du risque .	Гец	Grav.	r Toba.	1	Sal	2
01 - Dangers Chimiques	Brûlures, allergie	s, intoxications, irritations liés à des contacts, projections, inhalations,						
	ingestions accide	entelles ou non de produits d'entretien (détergeant, alcools, produits chlorés,	3	2	1	6	47	282
	soude)							
Situations communes à tous		Actions réalisées :						
les sites)	27601	Les accès aux locaux où sont stockés les produits d'entretien sont réservés a savoir le personnel d'entretien.  Les locaux de stockage sont fermés à clés  Les produits mis en œuvre sont :  • pour le ménage classique : des produits à faible toxicité et à l'impact envird des produits autorisés.  • pour la désinfection des locaux : produits ?  • autres produit utilisés : ?						

	Description de	la situation :						
	Dès lors qu'un	polluant est émis par une activité ou à un poste de travail, le local devient à	pollu	ition s	pécifiqu	ue. Le	e Cod	de du
	travail fixe des li	mites de concentration de polluants émis à ne pas dépasser dans ces loca	ux et (	des ni	veaux ı	requis	s de	
	renouvellement	de l'air dans ces pièces. Pour respecter ces différents objectifs, il est nécess	saire o	de cap	oter le p	ollua	ınt à	la
	source, en comp	olétant par une ventilation générale.						
	Parmi les lieux à	pollution spécifiques : les sanitaires, présents sur tous les sites.						
303 - Dangers chimiques			L			Total	Nb	Tota
Pollution atmosphérique -	Caracteristique	Caractéristiques du risque :			Proba.	1	Sal	2
sanitaires (1 - Situations	Gêne, allergies,	irritations liées aux éventuelles odeurs dans les sanitaires, aux particules en	4	1	2	8	47	376
communes à tous les sites)	suspension ou à	des émissions de produits polluants (à préciser)	4	'		0	41	370
		Mesures à mettre en place :						
		Le nettoyage régulier des locaux et des sanitaires est assuré par un des ager	nts et/	ou pai	•			
		un prestataire extérieur selon les cas.						
	27590	Les règles de nettoyage prescrites, notamment en situation de crise sanitaire	cont	conni	ioc doc	onór	atou	rc ot
			, SOIIL	COIIII	ies des	opei	aleu	is ei
		mises en œuvre ( <u>voir protocole de nettoyage</u> ) .						
	27640	Entretien régulier des systèmes de VMC / conduite de fluide?						

	Description de	la situation :							
	Présence de bra	nchements électriques sur multiprise dans les bureaux ou parties commune	s con	cernar	nt du m	atéri	el		
	électrique de typ	e petit électroménager (bouilloires, micro-ondes,), et matériel de bureau	(lamp	es, or	dinate	urs,			
	imprimantes indi	viduelles,).							
	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Total 2	
01 - Dangers électriques - contacts directs ou	électrisation con	sécutive à un mauvais usage des installations électriques	4	4	1	16	47	752	
		Actions réalisées :							
indirects (1 - Situations communes à tous les sites)	27592	Les installations électriques des locaux font l'objet de visites régulières de la part d'organismes de colles préconisations sont inscrites sur la liste des travaux à réaliser.  27592							
		Traitement immédiat des anomalies électriques constatées au fil de l'eau ( Déci	ret 14	nov 19	988 n°8	8-10	56)		
		Mesures à mettre en place :							
	27593	Mettre en place et diffuser à l'ensemble du personnel les bonnes pratiques e l'usage des installations électriques (branchements multiples, utilisations de bouilloires, cafetières, ventilateurs). A inclure dans le livret d'accueil e inclure dans le règlement intérieur ( à valider)	maté	riel éle	ectrique	es inc	lividu		

3.01		Bookerite									
	Description de	la situation :									
	Compte tenu de	son activité, les locaux dédiés aux activités administratives de la Communa	uté de	Com	munes	sont	peu				
	exposés au dan	ger d'incendie ou d'explosion.									
	La situation est	différente dans les locaux techniques									
		·									
	Les dangers spe	écifiques aux différents lieux ou unités de travail des sites sont détaillés ci-ap	ores da	ans le	docum	ient.					
						Tota	Nh	Total			
	Caractéristique	ractéristiques du risque :						2			
D01 - Incendie - (1 -	Blessures, brûlu	res de légères à graves, voire mortelle consécutives à un incendie ou une	1	4			Sal				
Situations communes à tou		4					47	752			
les sites)	Actions réalisées :										
		Tous les sites sont équipés de protection contre les incendies et départ de f	eu,								
		Les consignes de sécurité et d'évacuation, y compris des personnes à mob	ilité ré	duite	sont co	nnue	s de	S			
i	27595	agents et affichées.									
		Les exercices évacuation incendie sont réalisés au moins une fois par an.									
	07507										
	2/59/	Les sites sont équipés d'extincteurs en bon état et régulièrement contrôlés.									
	27598	Les personnes impliquées dans le protocole de mise en sécurité et d'évacua	tion so	nt torr	nees.						
	27590	(voir le plan de formation)									
		<u> </u>									

#### Description de la situation : La qualité microbiologique de l'environnement de travail, des locaux, canalisations, réseaux eaux usées, ventilation peut être source de contamination du personnel. Il peut en être de même dans les sanitaires. La proximité entre les personnes peut favoriser la transmission de maladies hivernales et printanières. La situation de pandémie actuelle est traitée isolément dans le présent document. (voir notamment danger F02) F01 - Dangers Total Nb | Total Biologiques - Bactéries, Caractéristiques du risque : |Freq.|Grav.|Proba. 2 Sal virus, parasites - épidémie (1 - Situations communes à Contaminations bactériologiques, virales ou parasitaires pouvant entraîner des maladies de 4 2 8 47 376 tous les sites) bénignes à graves. Actions réalisées : Sensibilisation et information du personnel aux mesures d'hygiène permettant de limiter les risques de 27599 contaminations. Campagnes saisonnières d'information. Nettoyage renforcé en cas d'épidémie saisonnière. Les installations telles que les canalisations, réseaux de fluides, ventilations, VMC et système de 27649 climatisation sont régulièrement inspectées et contrôlées. Elles font l'objet d'un entretien régulier, comprenant le nettoyage et la désinfection. F02 - Dangers biologiques Description de la situation : - Pandémie COVID19 (1 - Pendant cette période d'épidémie du coronavirus responsable d'une maladie nommée Covid-19, les agents/salariés sont Situations communes à tous exposés aux risques de contaminations au virus, quelque soit leur métier ou leur activité, que ce soit du fait de la proximité les sites) entre collègues, ou de la proximité aux clients et aux partenaires. La Communauté de communes est particulièrement attentive à la prévention à la contamination au Coronavirus de ses agents et de toute personne partie prenante à son activité. Il est rappelé également que le code du travail précise qu' "Il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail, mais sans incidence sur le principe de la responsabilité de l'employeur". Il est donc demandé à chacun d'être particulièrement attentif au respect des règles sanitaires mises en place, dans le respect des prescriptions des autorités sanitaires et administratives. Total|Nb| Total Freq Grav Proba. Caractéristiques du risque : Sal 2 Contamination au CORONAVIRUS 4 4 2 32 | 47 1504 Actions réalisées :

La situation sanitaire exceptionnelle liée à la COVID19 prenant en compte des mesures sanitaires exceptionnelles ont été mises en place et les modes opératoires adaptés à la nécessité de distanciation sociale, du respect des gestes barrières des mesures d'hygiène renforcées. Ces mesures ont été communiquées et expliquées aux agents. Elles sont affichées sur le site. Ces dispositions sanitaires seront mises à jour à chaque fois que nécessaire, en fonction de l'évolution de la situation telle que prescrite par les autorités administratives et sanitaires. Les agents seront informés de ces évolutions selon les mêmes voies (présentation orale et affichage). Les recommandations nationales en juin 2022 sont les suivantes : "Il est impératif de continuer à scrupuleusement respecter les gestes barrières : port du masque dans les lieux où il demeure obligatoire, lavage des mains, aération régulière des pièces, tousser ou éternuer dans son 27618 coude, utiliser un mouchoir à usage unique. Le port du masque n'est plus plus obligatoire dans l'ensemble des transports en commun depuis le 16 mai 2022. Cependant, il reste fortement recommandé dans les heures de forte affluence. Le port du masque reste obligatoire pour les soignants, les patients et les visiteurs dans les lieux de santé et de soins (notamment les hôpitaux, les pharmacies, ou encore les laboratoires de biologie médicale). Le port du masque demeure recommandé dans les lieux clos et dans les grands rassemblements pour les personnes fragiles du fait de leur âge ou de leurs pathologies. Une attention particulière est portée également au respect des gestes barrière par la clientèle, afin de préserver la santé de agents. (Distanciation sociale, mise à disposition de gel hydroalcoolique). En cas de survenance de symptômes, il est demandé à l'agent concerné de rester chez lui et de prendre contact avec son médecin. 27621 En cas de suspicion de symptômes sur le lieu de travail, l'employeur ou tout agent témoin pourra appeler le 15. En cas de présence d'une personne contaminée sur les lieux de travail en présence des agents, des mesures sanitaires spécifiques seront mises en place en coordination avec la médecine du travail

_	
	AERATION - VENTILATION
	<ul> <li>La maîtrise de la qualité de l'air et l'aération/ventilation des espaces fermés est une mesure essentielle de prévention des situations à risque d'aérosolisation du SARS-CoV-2.</li> <li>Cette aération doit être assurée : <ul> <li>de préférence de façon naturelle : portes et/ou fenêtres ouvertes en permanence ou à défaut au moins 5 minutes toutes les heures, de façon à assurer la circulation de l'air et son renouvellement ;</li> <li>à défaut, grâce à un système de ventilation mécanique conforme à la réglementation, en état de bon fonctionnement et vérifié assurant un apport d'air neuf adéquat (cf. annexe 2).</li> <li>En tout état de cause et afin de s'assurer de la bonne aération/ventilation des locaux, il est recommandé de favoriser la mesure du dioxyde de carbone (gaz carbonique - CO2) dans l'air, à des endroits significatifs de la fréquentation et à des périodes de forte fréquentation, en particulier quand les préconisations d'aération naturelle ne peuvent être respectées (Cf. avis HCSP et notamment ceux du 14 octobre 2020 et du 28 avril 20213).</li> </ul> </li> </ul>
	Mise à disposition de protections individuelles pour les agents adaptés à la prévention de la contamination au coronavirus :  - masques, quand cela s'avère nécessaire (accueil de personnes fragiles, forte concentration de personnes
	dans les locaux, protection individuelle souhaitée par l'agent)
	27637- nécessaires pour se laver régulièrement les mains : savon, serviettes en papier à usage unique, gel hydroalcoolique
	- nettoyage et désinfection régulière des zones de contact notamment dans les lieux de réception du public.
	(voir le protocole de nettoyage des locaux)

9.07		DOGINE, IIVE						
	Description de	la situation :						
	II est mis à dispo	osition des agents du matériel électroménager de type réfrigérateur, micro-or	ndes,	machi	ine à ca	afé, e	tc., I	eur
	permettant de di	isposer du nécessaire pour prendre leur repas dans des locaux dédiés.						ĺ
	Une mauvaise h	ygiène de ces matériels ou des aliments qu'ils contiennent peut être source	de risc	ques.				
	Caractéristique	es du risque :	Freq	Grav	Proba.	Tota	Nb	Total
	Guraotoriotique		1 104.	Orav.	1 1000.	1	Sal	2
	Maladies ou into	oxications liées au développement de germes , microbes ou autres agents	4	2	1	8	47	376
	pathogène							
		Actions réalisées :						
		Diverses mesures sont prises pour éviter les risques et notamment :						ļ
F03 - Dangers		sensibilisation du personnel par voie d'affichage dans la cuisine aux mes	sures (	d'hygi	ène à r	espe	cter	
Biologiques - hygiène des		nettoyage systématique et hebdomadaire des réfrigérateurs et micro-on-	des pa	ar les a	agents	des	3ervic	ces
lieux de détente (1 -		les denrées alimentaires périmées ou cuisinées, présentes dans les réfr	•		•		tique	ment
Situations communes à tous	27581	jetées par les agents d'entretien en fin de semaine si les agents ne les o	•	•				
les sites)	2/301	land the second of the second					ées d	ians
		des récipients fermés et hermétiques, et étiquetés au nom de leur propri	iétaire.	. A dé	taut ils	sont		
		systématiquement jetés.						
		il est enfin demandé aux agents qui utilisent les installations de respecte		_		itilisa	iion, (	de
		les maintenir propres après leur passage et de signaler tout dysfonction	nemer	it ou p	oanne .			
		Mesures à mettre en place :						
		Sensibilisation du personnel à la gestion de situations difficiles, avec risque	d'agre	ssion	1			
	27688	- conduite à tenir face à une agression						
	2/000	- dialogue avec l'agresseur						
		- existence d'un protocole de soins en cas d'agression avérée (qui prévenir,	, premi	iers se	ecours.	)		
	27696	Systématiser les entretien annuels avec les agents.						
	27090	Former les encadrants à la réalisation de ces entretiens afin d'en améliorer	encor	e l'effi	cacité.			

	Description de la s	tuation :										
	Le niveau et la qual	é de l'éclairage des locaux est gl	obalement satisfaisant.									
	Caractéristiques d	ı risque :		Freq.	Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tc			
G03 - Facteurs	Fatigue visuelle, pe	te d'acuité visuelle, maux de tête		4	1	1	4	47	18			
d'ambiances -	Ac	ions réalisées :										
Éclairement (1 - Situations communes à tous les sites)	Le	bureaux bénéficient d'une lumièr	re naturelle et d'un éclairage adapté.									
communes a tous les sites	Le	ateliers sont également équipés	d'un éclairage adapté.									
	27611											
	Au besoin, faire réaliser des mesures d'éclairement de locaux de travail afin de s'assurer que le niveau est											
	sut	sant et/ou adapté										
	Description de la s	tuation :										
	L'ensemble du personnel ayant des fonctions ou des activités administratives est amené à travailler sur écran, et pour											
<b>écran</b> (1 - Situations	certains pendant +/	50% du temps de travail.										
communes à tous les sites)												
	Caractéristiques d	ı risque :		Freq.	Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tc			
	TMS du rachis et de	s membres supérieurs (exemple	: fragilité poignet du fait de l'utilisation	1			40	47	ļ_,			
	de la souris)Fatigue	visuelle, maux de tête		3	2	2	12	47	5			
	Me	sures à mettre en place :										

Conception des postes réduisant l'exposition aux risques de TMS. Prise en compte dans le choix du mobilier et du matériel de bureau permettant de respecter les préconisations de l'INRS "posture de moindre inconfort" Posture de moindre inconfort pour le travail sur écran Haut du moniteur Hauteur des yeux (sauf cas particuliers) Mains dans le prolongement des avant-bras 90-135° 27661 Angle bras/avant-bras compris entre 90 et 135° Pieds reposant à plat sur le sol

	Description de	la situation :						
	La plupart des a	gents sont amenés à se déplacer très fréquemment sur le territoire, avec de	s véhi	cules	de ser	/ice.		
	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Total	Nb Sal	Tota 2
	Fatigue liée à la	concentration soutenue lors de la conduite et ses conséquences : stress,						
	perte de vigilanc	e.En cas d'accident de la route, blessures de légères à graves, voire	3	4	1	12	47	564
	mortelles							
		Actions réalisées :						
J03 - Environnement de travail - Dangers routiers (1 - Situations communes à tous les sites)	27650	<ul> <li>Sensibilisation à la conduite et aux bonnes pratiques de prévention du ris</li> <li>Sensibiliser les équipes aux dangers de la conduite nocturne ou en condi</li> <li>Ne pas prendre le volant sous l'influence de produits psychoactifs ni d'alc</li> <li>Mettre à disposition des alcotests.</li> </ul>	tion cli		ue défa	vorat	ole.	
	27654	Organiser les rdv clients en tenant compte des marges de délais liés à la circ	ulation	1				
		Mesures à mettre en place :						
	27653	Mise à disposition de véhicules en bon état et régulièrement entretenus.  Les personnes concernés ont déposé préalablement à la prise du véhicule : de la prise du véhicule : de la prise de l						er.

	Description de	la situation :						
	La communauté	est particulièrement exposée à des risques naturels d'inondation. Les agent	s son	t ainsi	réguliè	ereme	ent	
	confrontés à des	s difficultés de circulations (voies coupées et inondées) pour se rendre au tra	vail o	u rent	er che	z eux	ζ.	
	Par ailleurs, la p	osture VIGIPIRATE « été - automne 2022 » approuvée par le premier ministr	re qui	tient o	compte	d'un	e me	nace
	durablement éle	vée, indique que l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « s	écurit	é renf	orcée -	– risq	ue	
	attentat ». L'éve	entualité d'un intrusion malveillante n'est pas à négliger.						
	Caractéristique	es du risque :	Eroa	Gray	Proba.	Total	Nb	Tota
J05 - Environnement de	Caracteristique	is du fisque .	i req.	Giav.	FIUDA.	1	Sal	2
travail - Sécurité	Atteintes physiq	ues et psychiques des agents, directement ou indirectement impactés par : -						
environnement et	un évènement cl	limatique dangereux et à des inondations, - une intrusion violente, une	2	4	2	16	47	752
intrusions sur le site (1 -	émeute ou un at	tentat,						
Situations communes à tous		Mesures à mettre en place :						
les sites)		Elaboration d'un protocole cadre respectant les préconisations des autorités	admi	nistra	tives ou	u de l	police	e, à
100 0.100)		décliner dans chaque site.						
		Ce protocole (de type PPMS ou VIGIPIRATE) sera accompagné d'un plan d	e con	nmuni	cation v	vers I	'ense	emble
		des agents et de formation spécifique à définir.						
	27691	Il prendra en compte tant les mesures de préventions (sécurité) à mettre en	place	, que	les cor	nduite	s à t	.enir
		en cas d'évènement climatique ou d'agression avérée, ainsi que l'accompag	neme	nt, a p	osterio	ori de	s ag	ents
		concernés, directement ou indirectement.						
		Le plan doit prévoir non seulement les mesures de mise en sureté mais aus	si les	forma	tions e	t info	rmat	ions
		des agents concernés, ainsi que des exercices réguliers.						

	Description de	la situation :										
	La communauté	fait appel de façon régulière à des entreprises extérieures pour effectuer, d	ans se	s loca	ux et s	ur se	s site	es,				
	des travaux ou des prestations pour son compte.											
	Il en va ainsi notamment pour les prestations de ménage											
	Caractéristique	s du risque :	Freq	.Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Total 2				
K02 - Situations	Blessures de lég	ères à graves , voire mortelles liées à un accident liés à l'activité des	+									
particulières de travail -	1	eprise intervenante ou de ses préposés en coactivité ou à proximité des	2	4	1	8	47	376				
Présence d'entreprises	agents											
extérieures (1 - Situations		Mesures à mettre en place :			l							
communes à tous les sites)		Etablissement avec les entreprises intervenantes d'un plan de prévention, l	PPSPS	S, plar	de sé	 curité	, ou f	fiche				
		travaux préalablement au démarrage des travaux, selon les cas , prenant e	n com	pte le	s dange	ers lie	és à l	la				
		coactivité, tant pour ses agents que pour les préposés des prestataires, inte		-	_							
	7/555	Au delà des seuils rendant le Plan de prévention obligatoire, il sera évalué				ė. apr	ès					
		chaque inspection préalable, de l'opportunité de rédiger un plan de prévention, s'il apparait que les										
		prestations attendues génèrent des dangers spécifiques.	, .	-								
	Description de											
		poraires, stagiaires ou apprentis, peuvent être soumis aux mêmes risques p	orofes	sionne	ls que	les s	 alarié	 śs				
	1	me si une attention particulière leur est portée afin de limiter ces risques.	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	3.010	no quo		<i>.</i>					
	p = , , ,	into or and anomalic particular of loar con portion and in more con neglection										
K03 - Situations			$\top$			Total	Nb	Total				
particulières de travail -	Caractéristique		Eroa	lGrav.	Proba.	1	```	попан				
	1	s du risque :	Fieq			1	Sal	2				
Travail	Atteintes de dive	s du risque :  rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des					Sal	2				
Travail Temporaire,Stagiaires,	Atteintes de dive	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des	1	2	1	2	Sal					
	travailleurs conc	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des					Sal	2				
Temporaire,Stagiaires,	travailleurs conc	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des ernés.	1	2	1	2		0				
Temporaire,Stagiaires, apprentis (1 - Situations	travailleurs conc	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des ernés. Mesures à mettre en place :	1 renforce	2 cée rel	1 ative a	2 ux co		0				
Temporaire,Stagiaires, apprentis (1 - Situations	travailleurs conc	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des ernés.  Mesures à mettre en place :  Le personnel temporaire, stagiaire ou apprenti bénéficie d'une information r de sécurité et à la vigilance nécessaire pour préserver leur sécurité et celle	1 renforce	2 cée rel	1 ative a	2 ux co		0				
Temporaire,Stagiaires, apprentis (1 - Situations	travailleurs conc	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des ernés.  Mesures à mettre en place :  Le personnel temporaire, stagiaire ou apprenti bénéficie d'une information r de sécurité et à la vigilance nécessaire pour préserver leur sécurité et celle lls reçoivent à leur arrivée une information spécifique et un livret d'accueil.	1 renforce des a	2 cée rel	1 ative a	2 ux co	onsigr	0				
Temporaire,Stagiaires, apprentis (1 - Situations	travailleurs conc	rses nature à la santé ou à l'intégrité physique ou psychologique des ernés.  Mesures à mettre en place :  Le personnel temporaire, stagiaire ou apprenti bénéficie d'une information r de sécurité et à la vigilance nécessaire pour préserver leur sécurité et celle	1 1 renforce des a	2 cée rel utres a	ative at agents.	2 ux co	onsigr	0				

1:07		DUCREANE								
	Description de	la situation :								
	Les agents peuv	ent être soumis collectivement ou individuellement à des facteurs de stress	ayant	un im	pact su	ır leu	r trav	⁄ail.		
	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tota 2		
	RPS : les consé	quences de l'exposition à des facteurs de stress peuvent revêtir diverses								
L00 - Exposition des	formes, des plus	bénignes aux plus graves : fatigues, TMS , maux de têtes, trouble du	1	4	1	16	17	752		
agents aux RPS (1 -	sommeil, trouble	s du comportement, troubles psychiques, maladies, notamment cardio-	4	4		16	41	152		
Situations communes à tous	vasculaires et m	entales, suicides.								
les sites)		Actions réalisées :								
		La communauté est attentive à prendre en considération toute situation de s	stress	au tra	vail.					
		Mise en place d'un dialogue permanent avec les agents, et d'une culture ma	anagé	riale fa	avorisa	nt l'ex	kpres	ssion		
	27609	de chacun, l'autonomie et le soutien.								
		Les entretiens individuels annuels et les entretiens professionnels sont réali	sés.							
	Description de	la situation :								
	Les relations de	travail sont considérées dans l'ensemble comme bonnes. Il est néanmoins e	évoqu	é la di	fficulté	de ge	érer l	es		
	tempéraments p	lus difficile.								
	Des conflits exis	tent entre certains agents.								
L01 - Relations de travail	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tota 2		
entre collègues (1 -	Tensions, qui pe	uvent entraîner des situations de stress chez certains agents.	3	2	2	12	47	564		
Situations communes à tous	3	Actions en cours :								
les sites)	27695	La stabilisation des équipes est un facteur important de mise en place d'une	confi	ance	entre co	ollègu	ues e	et		
	1 21030	avec les encadrants.								
		Mesures à mettre en place :								
		Former les encadrants à la gestion des conflits.								
	27693 Mettre en place des temps de dialogue collectifs et individuels permettant de réguler les situations de									
	1	Mettre en place des temps de dialogue collectifs et individuels permettant de	e régu	ıler les	s situati	ons o	de			

.01										
	Description de la situation :									
	Certains agents ont le sentiment de ne pas être suffisamment reconnus pour leur travail : ma	anque	de co	nsidéra	ation	de le	urs			
	activités, sentiment de mission "dégradantes", notamment pour les agents d'accueil et de se	crétar	iat.							
	Caractéristiques du risque :	Freq	.Grav.	Proba.	Tota 1	Nb Sal	Tot			
travail (1 - Situations	Epuisement professionnel	3	2	2	12	47	56			
communes à tous les sites)	Mesures à mettre en place :			Į.						
	27698 Mettre en place des fiche de poste pour tous qui définissent clairement les r	nissio	ns.							
	Communiquer sur les métiers en interne afin de mieux valoriser des postes indispensables	peu v	isibles	et pou	ırtant					
	Description de la situation :									
	La communication est jugée comme satisfaisante par les agents. Néanmoins, il apparait que	certa	ines d	lécisior	ıs ay	ant d	es			
	impacts individuels sont communiquées tardivement, font l'objet de rumeur. Leur mise en place tardive peut avoir un impact									
	important sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. (par exemple mise en pla	ce de	plann	ing de 1	trava	il ) .				
	Par ailleurs, l'information qui permettrait de donner une vision global sur les projets et actions	s des	différe	ents ser	vices	s n'es	st pa			
L05 - Communication	suffisante.									
interne et management (1	Caractéristiques du risque :	Freq	Grav.	Proba.	Tota 1	Nb Sal	Tot			
- Situations communes à	ourdoteriotiques du risque :						_			
tous les sites)	Anticiper d'avantage la mise en place des décisions ayant un impact individuel. Informer au									
tous les sites)		2	2	1	4	47	18			
tous les sites)	Anticiper d'avantage la mise en place des décisions ayant un impact individuel. Informer au	2	2	1	4	47	18			
tous les sites)	Anticiper d'avantage la mise en place des décisions ayant un impact individuel. Informer au plus tôt les intéressés et intégrer à chaque fois que cela et possible leur éventuelles	2	2	1	4	47	18			
tous les sites)	Anticiper d'avantage la mise en place des décisions ayant un impact individuel. Informer au plus tôt les intéressés et intégrer à chaque fois que cela et possible leur éventuelles contraintes personnelles, dans la limite du respect de l'équité entre agents			1 e du pe			18			
tous les sites)	Anticiper d'avantage la mise en place des décisions ayant un impact individuel. Informer au plus tôt les intéressés et intégrer à chaque fois que cela et possible leur éventuelles contraintes personnelles, dans la limite du respect de l'équité entre agents  Mesures à mettre en place :	à l'ens	semble		rsoni		18			

	Description de la situation :						
	Les salariés sont susceptibles, à l'occasion de leur travail, de subir des actes de harcèlemen	t ou d	e disc	riminat	ion		
	Caractéristiques du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Tota	l Nb Sal	Total
L08 - Harcèlement/ discrimination (1 -	Risques psychosociaux (RPS) liés à des actes de harcèlement ou de discrimination au sens de la loi n°2008-496 du 27 mais 2008, portant diverses mesures relatives à la lutte contre les discriminations et les actes de harcèlement, modifiée par LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail	1	1	1	1	47	47
Situations communes à tous	Actions réalisées :						
les sites)	<ul> <li>Affichage obligatoire est en place.</li> <li>Les processus d'embauche et d'intégration sont mis en place pour éviter to</li> <li>La culture managériale de l'entreprise implique une attention particulière à</li> <li>27610 harcèlement, par la recherche notamment de solutions de mesures organisa</li> <li>pas la survenance d'actes de harcèlement.</li> <li>Toute suspicion de harcèlement ou de conflits pouvant favoriser le harcèlement considération et les mesures pour faire cesser ladite situation prises, et s</li> </ul>	préve ations ment	enir too adapt sera ir	ute situ tées ne mmédia	ation perr	netta ent p	rise

9.07		DUCKEANE						
	Description de	la situation :						
	Dans le cadre de	e la législation en vigueur relative à la lutte contre le tabagisme, et notamm	ent les	article	es R351	12-1	et s. o	du
	code la la santé	publique, l'entreprise a mis en place des "zones fumeurs".						
	Par ailleurs la co	nsommation de produits psychoactifs, même occasionnellement ou à faibl	e dose	est ur	n facteu	ır aqo	ırava	nt
		quels, compte tenu de l'activité des agents (déplacement en voiture, récept						
		exposés. En effet, les opérations réalisées réclament une parfaite vigilanc		•			_	,
	chacun.		-	J				
aux addictions (1 -								
					L .	Tota	Nb	Tota
	Caractéristique	s du risque :	Freq	Grav	Proba.	1	Sal	2
IN1 - Santá - Dangore liás	la consommation	des produits psychoactifs est un facteur d'aggravation des risques de						
	survenance d'un	accident du travail, ou de ses conséquences.	1	4	1	4	47	188
Situations communes à tous	5	Mesures à mettre en place :						
		Compte tenu notamment des activités décrites, le règlement intérieur prév	oit la st	tricte i	nterdict	ion d	e	
,	07000	consommer des produits psychoactifs pendant le temps de travail						
	27608	- il prévoit également la possibilité et les conditions dans lesquelles l'emplo	yeur p	eut fa	ire proc	éder	au	
		dépistage de la consommation de tels produits						
	Atteinte à la san	té des fumeurs et des fumeurs passifs	1	4	1	4	47	188
		Actions réalisées :						
		Sensibilisation du personnel fumeurs :						
		au caractère obligatoire de l'usage des zones fumeurs.						
		au comportement de respect à adopter vis à vis des non fumeurs et à l'	'usage	"citoy	en" des	zone	es	
	27594	fumeurs (pas de mégots par terre, limitation de la consommation, atten	tion à r	ne pas	gêner	les n	on	
		consommateurs )						
		aux dangers pour leur santé et celles des fumeurs passifs de la consor	nmatio	n de ta	abac			
	27594	consommateurs )		·	_	les n	_	on.

cidentés et aux rractéristiques absence de l'or un accident ou	ail fait obligation à l'employeur d'organiser dans son entreprise, les soins d' x malades en liaison avec les services de secours extérieurs (article R.422	4-16)		Proba.	Total	Nb Sal	Tot 2
cidentés et aux rractéristiques absence de l'or un accident ou	x malades en liaison avec les services de secours extérieurs (article R.422 s du risque : rganisation des secours est un facteurs d'aggravation des conséquences d'une maladie.  Mesures à mettre en place : Présence dans les équipes d'agents formés SST (X personnes)	4-16) Freq	. Grav.		Total	Nb Sal	To 2
nractéristiques absence de l'or un accident ou	rganisation des secours est un facteurs d'aggravation des conséquences d'une maladie.  Mesures à mettre en place :  Présence dans les équipes d'agents formés SST (X personnes)	Freq		Proba.	1	Sal	] :
absence de l'or un accident ou	rganisation des secours est un facteurs d'aggravation des conséquences d'une maladie.  Mesures à mettre en place :  Présence dans les équipes d'agents formés SST ( <i>X personnes</i> )			Proba.	1	Sal	$\downarrow$
ın accident ou	d'une maladie.  Mesures à mettre en place :  Présence dans les équipes d'agents formés SST (X personnes)	4	4	1	16	47	7
	Mesures à mettre en place : Présence dans les équipes d'agents formés SST (X personnes)	4	4		16	47	
	Présence dans les équipes d'agents formés SST ( <i>X personnes</i> )						'
							_
	• Conformément à l'article L. 4141-2 du Code du travail est organisée un						
27607	<ul> <li>en matière de sécurité au bénéfice pour les agents: conduite à tenir lors accident ou d'une intoxication sur les lieux de travail (articles R.4141-3 d'accident et qui alerter.</li> <li>Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible or présent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche particulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tou secours.</li> <li>Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travachoix du matériel à mettre à disposition</li> <li>La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être écrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole le</li> </ul>	et R.4' et régu des lie s doté rail cor consi e nom	e pers 141-17 ilièrem ux pré s d'und nseille gnées de la	onne en (), que ent ren esentan e touss l'emplo dans u person	st vic faire nouve t un r e de nyeur	time en ca elé, il isque prem dans	d'u as es es nier
— rı		<ul> <li>d'accident et qui alerter.</li> <li>Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible or présent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche particulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tou secours.</li> <li>Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travichoix du matériel à mettre à disposition</li> <li>La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être écrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole lutiliser la trousse de secours, et décrit son contenu et les circonstances</li> </ul>	<ul> <li>d'accident et qui alerter.</li> <li>Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible et réguprésent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche des lie particulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tous doté secours.</li> <li>Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travail conchoix du matériel à mettre à disposition</li> <li>La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être considérrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole le nomutiliser la trousse de secours, et décrit son contenu et les circonstances de so</li> </ul>	<ul> <li>d'accident et qui alerter.</li> <li>Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible et régulièrem présent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche des lieux préparticulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tous dotés d'un secours.</li> <li>Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travail conseille choix du matériel à mettre à disposition</li> <li>La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être consignées écrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole le nom de la utiliser la trousse de secours, et décrit son contenu et les circonstances de son utilis</li> </ul>	d'accident et qui alerter.  Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible et régulièrement ren présent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche des lieux présentan particulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tous dotés d'une touss secours.  Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travail conseille l'emplo choix du matériel à mettre à disposition  La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être consignées dans u écrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole le nom de la person utiliser la trousse de secours, et décrit son contenu et les circonstances de son utilisation.	d'accident et qui alerter.  Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible et régulièrement renouve présent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche des lieux présentant un reparticulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tous dotés d'une tousse de secours.  Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travail conseille l'employeur choix du matériel à mettre à disposition  La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être consignées dans un profécrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole le nom de la personne ha utiliser la trousse de secours, et décrit son contenu et les circonstances de son utilisation.	d'accident et qui alerter.  Le matériel de premier secours qui est mis à disposition est disponible et régulièrement renouvelé, il présent dans des emplacements connus de tous et signalisés, proche des lieux présentant un risque particulier. C'est le cas notamment des engins de chantiers qui sont tous dotés d'une tousse de prem secours.  Le dispositif a été mis en place en concertation avec le médecin du travail conseille l'employeur dans choix du matériel à mettre à disposition  La circulaire du 20 janvier 1997 rappelle que ces modalités doivent être consignées dans un protoco écrit, visé par l'employeur. Le médecin du travail note sur le protocole le nom de la personne habilité utiliser la trousse de secours, et décrit son contenu et les circonstances de son utilisation.

	Description de la situation :							
	Les locaux sont correctement climatisés.							
	Pendant les périodes de fortes chaleurs, la température peut néanmoins être élev	ée.						
	Caractéristiques du risque :	F	req	. Grav	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tota
G04 - Facteurs	Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur,							
d'ambiances - Ambiance	engourdissements pouvant gêner les mouvements et entraîner des blessures. Fat	igue.	2	2	1	4	22	88
thermique (2 - Siège et	Perte de vigilance,							
bureau de développement	Actions réalisées :							
économique)	En cas de fortes chaleur il est préconiser de maintenir les fenêtre	s fermées et	les	persi	ennes b	aisse	ées.	
	Des boissons sont mises à disposition.							
	27660Les horaires de travail peuvent être adaptés (sauf pour l'accueil)							
	Des ventilateurs mobiles peuvent être mis à disposition							
	Description de la situation :							
	Du fait de la configuration des lieux de travail, il existe plusieurs types de situation	s notantialla	mΔr	nt dan	TATALISA	26 31	IVALI	 مالم
		o potoritiono	1101	it dan	gorodoc	, ac	,,,qu	OIIO.
	l'ensemble des salariés circulant sur le site peut être exposé :							
	Présence d'escaliers intérieurs d'accès aux étages							
	Sol ou revêtement de sol intérieur glissant, en cas des salissures ou lors du netto	oyage.						
	- Encombrement des sols ou des zones de circulation							
H04 - Interventions et								
accès - Chute de plain-				Т		Total	Nh	To
<b>ied</b> (2 - Siège et bureau de	Caractéristiques du risque :	F	req	.Grav	Proba.		Sal	2
développement	Blessures de légères à graves en cas de chute de plain pied		4	2	2	16	$\vdash$	35
économique)	Actions réalisées :					•		
	l es escaliers sont équipés de rampes, et de marches anti-dérana	antes (AIGUI	LLC	ON)				
	27602 276020	·		,				
	Lors des opérations de nettoyage des sols intérieurs :							
	- neutraliser les zones humides par une signalétique de type "par	neau de sé	curi	ité sol	glissan	t/sol ı	noui	illé"
	27648En extérieur (DAMAZAN) :							
	- neutraliser les zones glissantes du fait notamment des intempér	ies (verglas,	nei	ige, sc	l bouer	ıx )		
	ou de salissures ( déversement accidentel d'huiles ou autres proc	, -		_		-		
	The second secon	and griddain	,		,			

1:07	DUCREANE						
	Description de la situation :						
	Certains salariés peuvent être en télétravail, dès lors que l'activité s'y prête, en fonction des	besoiı	ns et c	pportu	nités.		
K06 - Situation	Caractéristiques du risque :	Freq	.Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tot
particulière de travail -	Le télétravail peut entrainer une difficulté d'adaptation au changement d'organisation.		1	4		24	7
Télétravail (2 - Siège et	Sentiment d'isolement.	3	1	1	3	24	7:
bureau de développement	Actions réalisées :						
économique)	Le télétravail est mis en place conformément au statut des agents ( à compl système d'information ont été mis en place. 27655 Les réunions de service sont maintenues à distance, voire multipliées quand Ainsi le lien social de l'agent en télétravail avec son équipe et son manager e compte de la situation particulière	cela e	st néc	essaire	).		
3 - 2 sites B	ureaux-atelier-entrepôts Interventions techniques:St-Côme rue Racine- 47190 AIGUILLON & COU Siret:NAF:	RS 47	360 BC	OURG			
	Description de la situation :						
	La température dans les bureaux peut être élevée en été (pas de climatisation, locaux mal is	solés)					
	Les parties "ateliers et entrepôts" ne sont pas chauffées ni climatisées compte tenu de leur u	ısage	et cor	nfigurati	ion.		
						, .	
	Les équipes techniques sont appelées à travailler en extérieur, et peuvent être exposées à d	ie torti	es cna	aleur, in	temp	eries	ou
004 5 4	grand froid colon los coisons						
(-ina - Factours	grand froid selon les saisons.	Т			Total	Nh	To
G04 - Facteurs d'ambiances - Ambiance	grand froid selon les saisons.  Caractéristiques du risque :	Freq	.Grav.	Proba.	Total		
d'ambiances - Ambiance	Caractéristiques du risque :	Freq	. Grav.	Proba.		Nb Sal	Tot
	Caractéristiques du risque :  Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur,	Freq	. Grav.	Proba.			
d'ambiances - Ambiance thermique (3 - 2 sites Bureaux-atelier-entrepôts	Caractéristiques du risque :		. Grav.	Proba.	1		2
d'ambiances - Ambiance thermique (3 - 2 sites Bureaux-atelier-entrepôts	Caractéristiques du risque :  Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur, engourdissements pouvant gêner les mouvements et entraîner des blessures. Fatigue.		. Grav.	Proba.	1		2
d'ambiances - Ambiance thermique (3 - 2 sites	Caractéristiques du risque :  Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur, engourdissements pouvant gêner les mouvements et entraîner des blessures. Fatigue. Perte de vigilance,		.Grav.	Proba.	1		2
d'ambiances - Ambiance thermique (3 - 2 sites Bureaux-atelier-entrepôts	Caractéristiques du risque :  Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur, engourdissements pouvant gêner les mouvements et entraîner des blessures. Fatigue. Perte de vigilance, Actions réalisées :		.Grav.	Proba.	1		2
d'ambiances - Ambiance thermique (3 - 2 sites Bureaux-atelier-entrepôts	Caractéristiques du risque :  Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur, engourdissements pouvant gêner les mouvements et entraîner des blessures. Fatigue.  Perte de vigilance,  Actions réalisées :  En cas de canicule ou grand froid :		.Grav.	Proba.	1		2
d'ambiances - Ambiance thermique (3 - 2 sites Bureaux-atelier-entrepôts	Caractéristiques du risque :  Gêne liée aux expositions à des températures chaudes ou froides en extérieur, engourdissements pouvant gêner les mouvements et entraîner des blessures. Fatigue.  Perte de vigilance,  Actions réalisées :  En cas de canicule ou grand froid :  - Mise à disposition permanente de l'eau potable		.Grav.	Proba.	1		2

#### **Service Services administratifs** 2 - Siège et bureau de développement économique30 rue Thiers - 47190 AIGUILLON & 16 route de St-Léon 47160 DAMAZAN Siret: NAF: Description de la situation : 102 -Lors de la réalisation des tâches administratives, les salariés sont amenés à rester en position assise prolongée. **Ergonomie** Gestes et postures -Total Nb Total Freq. Grav. Proba. Caractéristiques du risque : 1 Sal assis (2 -2 Siège et Troubles musculo-squelettiques 272 2 2 16 | 17 4 bureau de Actions réalisées : développement Mettre à disposition des sièges ergonomiques et veiller à leur bonne utilisation. 27614 S'organiser pour varier les tâches et permettre aux agents de changer régulièrement de posture économique)

	2 - Siège et bur	eau de développement économique30 rue Thiers - 47190 AIGUILLON & 16 rou Siret : NAF :	te de St-l	Léon 4	17160 D	AMAZ	AN					
	Description de la situation :											
	Les agents qui accueillent du public peuvent être confrontés à des personnes agressives verbalement ou plus											
J02 -	exceptionnellement physiquement.											
invironnement de travail -	Caractéristique	s du risque :	Freq	.Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Tota 2				
•		f à une agression ou à la peur d'être agressé. Blessures de légères à ives à une agression physique	4	2	1	8	11	88				
de	Mesures à mettre en place :											
développement économique)	27689	En cas de situation difficile, un responsable présent, lui même formé, vier l'accompagner dans la gestion de la situation.	nt en app	oui de	l'agent	pour						
	Suite à une agression, l'agent victime et, le cas échéant les collègues qui en feraient la demande, seront orientés vers une cellule psychologique.											
	Description de l	a situation :										
	Le service de dév	veloppement économique a connu récemment beaucoup d'évolutions.										
L02 - Organisation	Caractéristiques	du risque :	Freq.	Grav. I	Proba.	Total		Total				
et Charge de	<u> </u>	·					Sal	2				
travail (2 -	Epuisement profe		4	2	1	8	11	88				
Siège et		Mesures à mettre en place :										
bureau de léveloppement économique)	Redéfinir l'organisation du service, les fiches de poste de chacun. Clarifier les missions et donner du sens à chacun.  Communiquer avec l'équipe ( et notamment les nouveaux) sur les évolutions et les objectifs du service.  Stabiliser l'équipe.											

## **Service Services techniques**

## 3 - 2 sites Bureaux-atelier-entrepôts Interventions techniques St-Côme rue Racine- 47190 AIGUILLON & COURS 47360 BOURG Siret : NAF :

		Siret : NAF :												
1	Description de	la situation :												
Ī	Les agents conduisent des engins de levage et de terrassement, des pelleteuses, des camions équipés de dispositifs pour le													
g	goudronnage des routes, des gravillonneuses.													
L	Lors des opérations de terrassement pour l'entretiens des coteaux, les engins peuvent versés.													
	Caractéristique	Freq.	Grav.	Proba.	Total		Tota							
.			<u> </u>			1	Sal	2						
ľ	-	ères à graves : - lors de la conduite des engins en cas de versement - au												
ľ	cours du changement sur le porte-engins de l'équipement de travail, par les godets ou les lames ou par les câbles ou les sangles d'arrimage, - par la manutention de patins de cala				1	12	22	22	22	2 22	12 22	2 22	22	264
(3 -	de pièces détach													
Ĭ	Actions regisees.													
.		Entretien régulier des engins : ils font l'objet de vérifications annuelles consign	nées s	sur le i	_	de sé	e sécur	té et						
	27677	d'un entretien régulier par les services techniques. Ils sont vérifiés avant toute	inter	ventio	n.									
ts														
ns		Mesures à mettre en place :												
s)		Délivrance d'une autorisation de conduite au personnel pour chaque type d'er	ngins	de cha	antier m	nobile	s à							
		conducteur porté utilisé (art R 233-13-19).												
		La délivrance d'autorisation de conduite est conditionnée par la réussite au t	test d	'évalu	ation, s	ancti	onné	e par						
	27676	le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)												
		Vérifier que l'ensemble des agents concernés disposent des CACES au niveau requis po	ur la co	anduito	d'ongine	s (voir	notar	mmon.						
		vermer que rensemble des agents concernes disposent des CACES au niveau requis por le pelliste)	ui la C	Jiluuile	u engin	s (voii	noldi	mnem						
		ie peliiste)												

.07		DOCKEANE									
A02 Aut	Description de la situation :										
A03 - Autres	Utilisation de machines outils tranchants, meuleuses, outils électroportatifs par l'ensemble des équipes techniqu										
dangers mécaniques	Caractéristiques du risque : Freq. Grav. Proba. Total Nb Total 1 Sal 2										
- Machines			1		1		$\vdash$				
langereuses		consécutives à la manipulation des outils, ou à leur proximité	4	2	1	8 22	176				
(3 - 2 sites	Actions réalis		4		. 1. 12 4 .						
Bureaux-		sont en bon état, régulièrement entretenues et font l'objet des			•						
atelier-		n organisme extérieur . Les notices d'utilisations sont disponi		•							
entrepôts		travail. Elles sont rangées après usage dans les emplacements adaptées, lorsqu'elles ne sont pas fixes.									
Interventions		t formés à l'utilisation des machines, sensibilisés aux risques									
techniques)	27564 mesures de prévention, notamment ports obligatoires des équipements de			tion in	aiviaue	elle mis a					
404	disposition										
A04 -											
Dangers	Description de la situation :										
nécaniques	Des matériels, outils et produits	sont stockés sur des racks dans l'atelier									
- Chutes	Caractéristiques du risque :		Eroa	Grav. I	- Drobo	Total Nb	Total				
- 1	caracteristiques du risque.		rieq.	Grav.i	-TODA.	1 Sal	2				
stockés (3 - 2 sites	Blessures consécutives à la chu	e d'objet, traumatismes, contusions	3	2	1	6 22	132				
Bureaux-	Actions réalisé	Actions réalisées :									
atelier-	Sensibiliser le p	ersonnel à la sécurisation du stockage des objets en hauteu	r.								
entrepôts	27606Ranger les élén	nents les plus lourds près du sol.									
entrepote 1	Várifiar las arrin	nages des objets suspendus									
	veriller les arriir	lages des objets suspendus					l				
nterventions echniques)	vermer les armi	lages des objets suspendus									

	Description de	la situation :						
	Lors des opérati	ions nécessaires aux travaux et notamment lors de l'utilisation des engins d	e leva	ge, ou	lors de	s trav	√aux	en
A05 -	hauteur, et pour	les collègues qui peuvent se trouver en dessous, la chute d'objets est toujo	urs po	ssible	, matér	iaux d	วน ดเ	utils.
Dangers	Ces objets peuv	vent être lourds et les hauteurs de plusieurs mètres.						
nécaniques	Des chutes ou b	pasculements d'objets sont également possibles lors d'opération de charger	nent /d	échar	gement	t, par	les	
- Chutes	agents ou des ir	ntervenants tiers .						
l'objets (3 -	Caractéristique	oe du rieguo :	Erog	Grav	Proba.	Total	Nb	Tota
2 sites	Caracteristique	es uu risque .	l led	Grav	FTODA.	1	Sal	2
Bureaux-	Blessures de léç	gères à grave, en cas de chutes d'objets	4	2	2	16	22	352
atelier-		Actions réalisées :						
entrepôts		Les consignes générales d'arrimage et de sécurité sont connues des agen	ts qui y	/ sont	sensibi	lisés		
nterventions		régulièrement.						
nterventions echniques)		régulièrement. Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e	ntrepri	se est	obligat	oire p	oour	toute
			ntrepri	se est	obligat	oire p	oour	toute
		Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e	ntrepri	se est	obligat	toire p	oour	toute
		Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement. les zones de travaux sont balisées	ntrepri	se est	obligat	oire p	oour	toute
echniques)	27566  Description de	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement. les zones de travaux sont balisées						
A06 - Dangers	27566  Description de  Lors des différer	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement. les zones de travaux sont balisées la situation :	ige, éla	ngage	et autre	es pe	uver	nt
A06 - Dangers	Description de Lors des différer provoquer des a	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement. les zones de travaux sont balisées la situation : ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna	ige, éla	ngage	et autre	es pe	uver	nt
A06 - Dangers	Description de Lors des différer provoquer des a ou de particules	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement.  les zones de travaux sont balisées  la situation :  ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna accidents de type : projection de gravier, de bitume chaud, de particules de incandescentes.	ige, éla	agage végét	et autre aux, de	es pe flam	uver mèc	nt
A06 - Dangers nécaniques	Description de Lors des différer provoquer des a ou de particules	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement.  les zones de travaux sont balisées  la situation :  ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna accidents de type : projection de gravier, de bitume chaud, de particules de incandescentes.	ige, éla	agage végét	et autre	es pe flam	uver	nt hes
A06 - Dangers nécaniques - projections	Description de Lors des différer provoquer des a ou de particules Caractéristique	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement.  les zones de travaux sont balisées  la situation :  ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna accidents de type : projection de gravier, de bitume chaud, de particules de incandescentes.	ige, éla	agage végét	et autre aux, de	es pe flam	uver mèc	nt hes Tota
A06 - Dangers nécaniques - projections (3 - 2 sites	Description de Lors des différer provoquer des a ou de particules Caractéristique	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement.  les zones de travaux sont balisées  la situation :  ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna accidents de type : projection de gravier, de bitume chaud, de particules de incandescentes.  es du risque :	ige, éla pois et	agage végét .Grav	et autre aux, de Proba.	es pe flam Total	uver mèc Nb Sal	nt hes Tota 2
A06 - Dangers nécaniques - projections (3 - 2 sites Bureaux-	Description de Lors des différer provoquer des a ou de particules Caractéristique	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement.  les zones de travaux sont balisées  la situation :  ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna accidents de type : projection de gravier, de bitume chaud, de particules de incandescentes.  les du risque :  la situation :  la situ	ge, éla pois et Freq 4	agage végét .Grav	et autre aux, de Proba.	es pe flam Total 1 8	uver mèc Nb Sal 22	Tota 2 176
A06 - Dangers nécaniques - projections (3 - 2 sites Bureaux- atelier-	Description de Lors des différer provoquer des a ou de particules Caractéristique Blessures et brû	Le port des équipements de protection individuelle mis à disposition par l'e personne circulant à proximité des engins en mouvement.  les zones de travaux sont balisées  la situation :  ntes interventions en extérieur, les opérations de type enrobage, gravillonna accidents de type : projection de gravier, de bitume chaud, de particules de incandescentes.  es du risque :  alures de légères à graves du corps et des yeux  Actions réalisées :	rge, éla pois et Freq 4	agage végét Grav 2	et autre aux, de Proba.	es pe flam  Total 1 8	uver mècl Nb Sal 22	Tota 2 176

	Description de	la situation :									
	Présence sur les	sites techniques de produits mis en œuvre lors des travaux, de produits d'e	entreti	ens, d	'huiles	pour	véhi	cules			
	et engins, produi	its d'entretiens, carburants, peintures pour marquage des route, Ces pro	duits,	bien c	que cho	isi à	chaq	lue			
	fois que cela est	que cela est possible pour leur faible toxicité, présentent néanmoins des dangers pour la santé.									
			L			Tota	Nb	Total			
	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	1	Sal	2			
B01 -	Brûlures, allergie	es, intoxications, irritations liés à des contacts, inhalations, ingestions									
	accidentelles ou	non de produits d'entretien ou autres (détergeant, alcools, produits chlorés,	1	4	1	4	22	88			
_	soude), projec	ctions dans les yeux ou sur la peau pouvant provoquer des irritations									
Produits		Actions réalisées :									
toxiques (3		Le port des EPI adaptés mis à disposition est obligatoire lors de la manipula	ition d	es pro	oduits, s	sur le	es				
- 2 sites	27567	chantiers ou dans les locaux techniques, quel qu'en soit la nature. Une atte	ntion	partic	ulière e	st de	man	dée			
Bureaux-	21301	en cas de présence de produits chimiques potentiellement dangereux.									
atelier-		Les agents connaissent les consignes d'utilisation, et de prudence en prése	nce d	e tels	produit	s.					
entrepôts		Mesures à mettre en place :									
Interventions		Les produits potentiellement dangereux sont accompagnés de leur fiche de	sécur	ité pro	oduits e	t d'u	n mo	de			
techniques)		d'emploi									
		lls sont stockés dans les conditions de sécurité correspondant à leur catégo	rie : a	rmoire	es sécu	ırisée	es				
		comprtant notamment :									
	27624	- Délimitation dans les locaux techniques des zones de stockage,									
		- Bac de rétention certifié grande capacité contre les déversements accidente	els,								
		- Equipé d'un caillebotis amovible, - Portes battantes avec compartiment à clés et double compartiment,									
		- Intérieur séparé,									
		- Parois latérales avec prises d'air pour le stockage de substances inflammab	le.								

·											_						_
D <sub>04</sub>	escription de l	la situa	ion :														
B01 - B	âtiment de COl	URS															
Dangers	e bâtiment étan	nt ancia	ot dans	un átat d	do vátus	etá impo	ortant la	nrásanca	o d'amianta	200000	iblo c	u non	oet n	occik	alo.		
	e ballinent etan	iii aiicie	et dans	un etat u	de velus	ste impo	ліані, іа	presence	s u armante	s, access	ible c	u Hon	esi p	OSSIL	JIC.		
Produits C	aractéristiques	e du ric	7110 ·								Eroa	Croy	Proba	Tota	Nb	Tot	al
- 2 sites	aracteristiques	s uu ns	que .								req.	Giav.	rioba	1	Sal	2	
Bureaux-	disques de mala	adies res	piratoires	graves	au cont	tact ou p	oar inhal	lation de p	oarticules		4	3	1	12	22	26	7
atelier-	miantées										4	ا د	'	12	22	204	"
entrepôts	I	Mesure	s à metti	e en pla	ace :												
nterventions		Le DTA	a été dél	ivré. il n'y	y a pas	de prés	ence d'a	amiante a	ccessible	sur le site	)						
echniques)	27588																
/		A Vérif	ər														
	Description of	de la si	uation :														
	Une partie de	e l'activit	des age	ents cons	siste à e	entreteni	ir les ro	utes et che	emins de c	circulation	n sur	le terr	itoire.				
	la									,							
	II utilisent pou	ur cela c	es enrob	és de typ	oe bitum	ne, mis e	en œuvr	re à l'aide	d'engins s	specifique	s.						
	Les interventi								_			porta	nt des	fract	ions	très	
	Les interventi fines, peu visi	ions sur ibles et	les revêt qui peuve	ements rent attein	routiers idre les	peuvent alvéoles	t entrair s pulmo	ner la form naires. Ce	nation de p es poussiè	oussière res sont	s con plus p	articu	llièren	ent d	dange	ereu	
	Les interventi fines, peu visi pour la santé	ions sur ibles et lorsqu'e	les revêt qui peuve lles conti	ements reent atteine	outiers idre les des parti	peuvent alvéoles ticules de	t entrair s pulmo le silice	ner la form naires. Ce cristalline	nation de p es poussiè ou des fib	oussière res sont res d'ami	s con plus p ante	articu La si	llièrem lice cri	ent d stalli	dange ne es	ereu: st	ses
३ <b>०</b> 2 - Dangers	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans	ions sur ibles et lorsqu'e s une g	les revêt qui peuve lles conti ande ma	ements rent atteine ent atteine ennent d jorité des	routiers idre les des parti s granul	peuvent alvéoles ticules de lats serv	t entrair s pulmo le silice vant à la	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio	nation de p es poussiè ou des fib on des revé	oussière res sont res d'ami	s con plus p ante	articu La si	llièrem lice cri	ent d stalli	dange ne es	ereu: st	ses
chimiques -	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans	ions sur ibles et lorsqu'e s une g	les revêt qui peuve lles conti ande ma	ements rent atteine ent atteine ennent d jorité des	routiers idre les des parti s granul	peuvent alvéoles ticules de lats serv	t entrair s pulmo le silice vant à la	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio	nation de p es poussiè ou des fib on des revé	oussière res sont res d'ami	s con plus p ante	articu La si	llièrem lice cri	ent o stalli nche	dange ne es , l'an	ereu: st niant	ses
chimiques - Pollution	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans n'est présent	ions sur ibles et lorsqu'es une g que da	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai	ements rent atteine ent atteine ennent d jorité des	routiers idre les des parti s granul	peuvent alvéoles ticules de lats serv	t entrair s pulmo le silice vant à la	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio	nation de p es poussiè ou des fib on des revé	oussière res sont res d'ami	s con plus plante, routi	barticu La si ers. E	ilièrem lice cri n reva	ent o stalli nche	dangene es , l'an	ereus st niant	ses
chimiques - Pollution tmosphériqu	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq	ions sur sibles et lorsqu'e s une g que da ques du	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque :	ements rent atteine ennent d jorité des ble propo	routiers adre les des parti s granul ortion de	peuvent alvéoles ticules do lats serv des revêt	t entrair s pulmo le silice vant à la tements	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio s en place	nation de p es poussiè ou des fib on des revé	oussière res sont res d'ami êtements	s con plus p ante routi	barticu La si ers. E	llièrem lice cri	ent o stalli nche	dangene es , l'an	ereu: st niant	ses
chimiques - Pollution tmosphériqu Poussières (	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des	ions sur ibles et lorsqu'e s une g que da ques du s voies	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque : espiratoi	ements rent atteindent des ennent des jorité des ble propo	routiers dre les des parti s granul ortion de	peuvent alvéoles ticules do lats serv des revêt	t entrair s pulmo le silice vant à la tements	ner la form onaires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat	nation de p es poussiè ou des fib on des revé	res sont res d'am êtements	s con plus p ante routi	La si ers. E	llièrem lice cri n reva av. Pro	ent o stalli nche	dangene es , l'an Total I	ereus st niant Nb Sal	te Total
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières ( - 2 sites	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq (3 Affections des	ions sur sibles et lorsqu'e s une g que da ques du s voies pulmon	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque : espiratoi tires et la	ements rent atteine ennent d jorité des ble propo	routiers adre les des parti s granul ortion de	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n	t entrair s pulmo le silice vant à la tements eures :	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat tations res	nation de p es poussiè ou des fibr on des revé tions aiguë spiratoires	res sont res d'am êtements	s con plus p ante routi	La si ers. E	ilièrem lice cri n reva	ent o stalli nche	dangene es , l'an Total I	ereus st niant	ses te Total
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (2 - 2 sites tureaux-atelier	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des	ions sur sibles et lorsqu'e s une g que da ques du s voies pulmon emphyse	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque : espiratoi iires et la me) Irr	ements rent atteindent disprité des ble proportes supér res supér itations c	routiers adre les des parti s granul ortion de	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n	t entrair s pulmo le silice vant à la tements eures :	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat tations res	nation de p es poussiè ou des fibr on des revé tions aiguë spiratoires	res sont res d'am êtements	s con plus p ante routi	La si ers. E	llièrem lice cri n reva av. Pro	ent o stalli nche	dangene es , l'an Total I	ereus st niant Nb Sal	te Total
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières ( - 2 sites tureaux-atelier entrepôts	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq (3) Affections des les irritations r- (bronchites, e	ions sur sibles et lorsqu'e s une g que da ques du s voies pulmon emphyse Acti	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque : espiratoi tires et la me) Irr	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér l'yngo-phitations consées :	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n	t entrair s pulmo le silice vant à la tements eures :	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestal tations res s) et cutan	nation de p es poussièl ou des fibr on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës comme chroniqu	Free es	eq.Gr	ilièrem lice cri n reva av. Pro	stalli nche	otal I	ereus st niant Nb Sal	Total 2 198
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (i - 2 sites tureaux-atelier entrepôts Interventions	Les interventi fines, peu visi pour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq (3) Affections des les irritations r- (bronchites, e	ions sur sibles et lorsqu'e s une g que da ques du s voies pulmon emphyse Acti	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque: espiratoi tires et la me) Irr ons réali	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér res supér itations consées:	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires dditifs et	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n es (conjo	t entrair s pulmo le silice vant à la tements ieures : l manifest pnctivites	ner la formonaires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestal tations res s) et cutan ératoires le	nation de p es poussiè ou des fib on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës comme chroniqu	Free es	eq. Gr	llièrem lice cri n reva av. Pro	stallinche	otal I	ereust niant Nb Sal 22	Total 2 198
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières ( - 2 sites tureaux-atelier entrepôts	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des les irritations presente des irritations presente des les i	ions sur sibles et lorsqu'e s une g que da ques du s voies pulmon emphyse Acti - Ch que	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque: espiratoi tires et la me) Irr ons réali bix des pr	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér res supér itations controllère coduits acoétrolière	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires dditifs et	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n es (conjoines et des mo	t entrair s pulmo le silice vant à la tements ieures : l manifest pnctivites	ner la formonaires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestal tations res s) et cutan ératoires le	nation de p es poussièl ou des fibr on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës comme chroniqu	Free es	eq. Gr	llièrem lice cri n reva av. Pro	stallinche	otal I	ereust niant Nb Sal 22	Total 2 198
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (i - 2 sites tureaux-atelier entrepôts Interventions	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des les irritations presente des irritations presente des les i	ions sursibles et lorsqu'e que da que da ques du s voies pulmon emphyse Acti	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque: espiratoi tires et la me) Irr ons réali oix des pr d'origine pes de su	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér ryngo-phitations cosées : coduits ac pétrolière urface, fir	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires dditifs et e pour le nitions	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n es (conjoines et des mo es produin.)	t entrair s pulmo le silice vant à la tements deures : l manifest ponctivites odes ope	ner la form onaires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat tations res s) et cutan ératoires le uxage, enr	nation de p es poussiè ou des fib on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës comme chroniqu	Free es	eq. Gr	llièrem lice cri n reva av. Pro	stallinche	otal I	ereust niant Nb Sal 22	Total 2 198
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (i - 2 sites tureaux-atelier entrepôts Interventions	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des les irritations presente des irritations presente des les i	ions sursibles et lorsqu'e que da que da ques du s voies pulmon emphyse Acti	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque: espiratoi tires et la me) Irr ons réali oix des pr d'origine pes de su	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér res supér itations consées:	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires dditifs et e pour le nitions	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n es (conjoines et des mo es produin.)	t entrair s pulmo le silice vant à la tements deures : l manifest ponctivites odes ope	ner la form onaires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat tations res s) et cutan ératoires le uxage, enr	nation de p es poussiè ou des fib on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës comme chroniqu	Free es	eq. Gr	llièrem lice cri n reva av. Pro	stallinche	otal I	ereust niant Nb Sal 22	Total 2 198
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (i - 2 sites tureaux-atelier entrepôts Interventions	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des les irritations presente des irritations presente des les i	ions sursibles et lorsqu'e que da que da ques du s voies pulmon emphyse Acti	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque: espiratoi tires et la me) Irr ons réali oix des pr d'origine pes de su	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér ryngo-phitations cosées : coduits ac pétrolière urface, fir	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires dditifs et e pour le nitions	peuvent alvéoles ticules de lats serv des revêt et inférie ées, ou n es (conjoines et des mo es produin.)	t entrair s pulmo le silice vant à la tements deures : l manifest ponctivites odes ope	ner la form naires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat tations res s) et cutan ératoires le uxage, enr	nation de p es poussiè ou des fib on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës comme chroniqu	Free es	eq. Gr	llièrem lice cri n reva av. Pro	stallinche	otal I	ereust niant Nb Sal 22	Total 2 198
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (i - 2 sites tureaux-atelier entrepôts Interventions	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des les irritations (bronchites, e	ions sursibles et lorsqu'es une garage du sursibles du su	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque : espiratoi tires et la me) Irr ons réali vix des pr d'origine pes de su irer les fu	ements rent atteine ennent dijorité des ble proportes supér res super res su	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé oculaires dditifs et e pour le nitions	et inférie ées, ou nes (conjoines produi	t entrair s pulmo le silice vant à la tements eures : manifest onctivites odes ope uits de flu	ner la form onaires. Ce cristalline a fabricatio s en place manifestat tations res s) et cutan ératoires le uxage, enr confiné.	nation de pes poussièle ou des fibron des revétons aiguës spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements ës commo chronique langereux es ou «à f	Free es	eq.Gr	ilièrem lice cri n reva av. Pro 3	nent constant	otal I  colz  situat	ereus st niant Nb Sal 222 a plu ions	Total 2 198 utôt (en
chimiques - Pollution tmosphérique Poussières (i - 2 sites tureaux-atelier entrepôts Interventions	Les interventifines, peu visipour la santé présente dans n'est présent  Caractéristiq  Affections des les irritations (bronchites, e	ions sursibles et lorsqu'e sune gue da que sursible pulmon emphyse Acti que couc 665 - As	les revêt qui peuve lles conti ande ma s une fai risque: espiratoi tires et la me) Irr ons réali oix des pr d'origine pes de su irer les fu à dispos	ements rent atteinent diporité des ble proportes supér ryngo-phitations coetrolière urface, firumées louition d'Ef	routiers adre les des parti s granul ortion de rieures haryngé coculaires dditifs et e pour le nitions rs de tra	et inférie ées, ou nes (conjoines produi	t entrair s pulmo le silice vant à la tements leures : l manifest onctivites odes ope uits de flu n milieu	ner la formonaires. Ce cristalline a fabricatios en place manifestations res s) et cutan ératoires le uxage, enronfiné.	nation de p es poussiè ou des fib on des revé tions aiguë spiratoires nées.	res sont res d'ami êtements es commo chroniqu langereux es ou «à f	ettes	et vêt	llièrem lice cri n reva av. Pro 3	ent constant of the state of th	otal I  colz  situat	ereus st niant Nb Sal 222 a plu ions	Total 2 198 utôt (en

:07		DUCREANE								
	Description de	la situation :								
		de soudage à l'arc réalisées ponctuellement, dégagent des fumées e	• .							
B04 - Dange	ers Ces opérations	sont réalisées dans les locaux considérés comme "locaux à pollution	spécifique	s" au	sens c	les a	article	es R	4222-	
chimiques	- 3/11&13 du co	e du travail.								
Pollution		de ponçage dégagent des poussières ou particules polluantes.								
atmosphéric	que (3 -	ne du rieguo :	Er	og Gr	av.Pro	ha	Total	Nb	Total	
- Soudures (	(3 -	es uu risque .	'	eq.Gi	av.Fic	Da.	1	Sal	2	
2 sites	Gêne, allergies	, irritations liées aux particules en suspension, gaz ou à des émission	s de	4	3	1	12	22	264	
Bureaux-ateli	ier-produits pollua	nts		4	,	'	12	22	204	
entrepôts		Actions réalisées :								
Intervention	าร	Les locaux techniques présentent un volume important supérieur à 1	5m³ par pe	rsonn	es.					
techniques	) 2755	Les grandes ouvertures permettent une ventilation qui réduit les éve	entuelles ér	nissio	ns en	dess	sous	des		
		seuils définissant les "locaux à pollution spécifique".								
	2765	BLes agents concernés sont équipés des EPI adaptés (voir liste des l	EPI nomina	ative)						
	Description de la	situation :								
C01 -	Les agents, qui op	èrent dans les ateliers, utilisent des outils électriques sous tension ou	électropor	tatifs	dans le	es				
Dangers	environnements p	urfois humides.								
électriques	Caractéristiques	du ricque :	Erog	Grave	Proba.	Tota	al Nb	To	tal	
- contacts directs ou	Caracteristiques	du risque .	1 164.	Giav.	гтора	1	Sal	2	2	
indirects (3	Électrocution ou é	ectrisation consécutive à un mauvais usage des installations ou des	3	4	1	12	22	26	:4	
- 2 sites	matériels électriqu	es	3	4	'	12	22	20	<sup>74</sup>	
Bureaux-	Α	ctions réalisées :								
atelier-	27571L	s équipements électriques ou électroportatifs sont régulièrement entr	etenus et d	contrô	lés.					
entrepôts	Α	ctions en cours :								
Interventions	L	démarche d'habilitation électrique au niveau requis pour les agents d	concernés	est m	se en	œuv	/re :		$\neg$	
techniques)	27570 fc	rmation initiale ou de renouvellement et habilitation par l'employeur.								
COULTINGUOU /	ı I									

9:07																															טט	JURI	EAN	٧E														
	Description de	∍ la	• la	a	_ la	a	_ :	s	itυ	ıa	tic	or	n :																																			
	Présence de bo	out	oute	ıt∈	ıt∈	te	ιei	eill	e	de	∋ ć	ga	aΖ	Ох	yg	en	e /	/ <i>F</i>	Αc	٠C٤	et	tyl	ler	ne	e p	ou	r pc	oste	e de	so	udu	re																
	Présence de car	arb	arbı	bυ	bι	วน	u	ıra	an	tε	et.	a	utr	res	pr	od	uit	ts	ir	nf	fla	am	nn	na	abl	les	•																					
D03 -	Caractéristique	es	es	S	S	<b>3</b> (	; C	dι	ı r	is	q	u	<b>e</b> :																									I	-rec	1. 0	Grav	/.P	rob	a. T		Nb Sal	Т	ota 2
Incendie -	Blessures de lég	ġgè	-gèi	èr	èr	èr	er(	res	s à	àç	_ jra	a١	/e:	s v	oir	mo	ort	tel	ŀΙϵ	es	s (	CC	on	ารต์	éc	uti	ves	àι	une	exp	olos	ion						$\exists$	1	Ť	4	T	1	$\top$	4	22	$\top$	88
Explosion		Δ	Α	A۱	A۱	40	/C	ct	io	ns	s r	ré	al	isé	es	:																																
(3 - 2 sites Bureaux- atelier- entrepôts Interventions techniques)		Actions réalisées  Les mesures de pro  permis de feu,  présence d'extin  procédure d'éva  sécurisation des  interdiction stric  Les agents sont se  Mesures à mettre  COURS : ranger et en conformité le sto								nc aci es z ete ens	tei ua zor de sib n p	uratione dilistori	rs, or es fu	s, on s a ce	à à me	ris ner au	isc r ux	qu x a	ie   atti	pa itu	rticu des u so	ulie de	er, e pru prés	ude	nce ts le	ade	équ	uate	es e	et ir	nfor	mé r le	s de	es (	disp	oos	itio											
D04 -				_	_	_	_	_			_								_	_	_	_		_													10.00											
Incendie -	Description de	— ا ۵	 a la	  a	_ la	_	_	_	itı	12		_	n						—	—	—	_		—																								
Explosion -	Présence d'un p														ior	n d	'es	SS	_ se	_ en		— :е	SI	 ur	·le	sit	te d	le l'	'AIC	JUI	LO	N																
	Caractéristique	•	•																			_																	Fre	q. C	∋rav	/. F	rob	a.		l Nb Sal	1 1	Γota 2
(3 - 2 sites	Blessures de lé	 égè	 égè	_ jèi	— e۱	èr	èr	re	s a	à (	gr	a	ve	s, '	voi	re	mo	or	rt∈	el	lle	— ∋s	e	 n	ca	as o	d'in	cer	ndie									$\exists$	4	$\dagger$	4	$^{\dagger}$	1	$\dagger$	16	22	Ħ;	352
Bureaux-		1	Α	Α	Α	A	Ā	ct	io	n	S	ré	éal	lise	ées	• :			_		_																											
atelier- entrepôts Interventions	27652	ハノニ	ンノ	1	1									sse e e					l'o	ob	bje	et	d	'uı	ine	e m	nain	ten	and	e r	égul	lièr	e et	t d'	un	cor	ntrô	le d	e c	ont	orn	ntié	et	de	séc	urite	é p	ar
techniques)																																																

	Description de	a situation :						
	L'exposition sola	ire des agents qui travaillent en extérieur est liée aux rayonnements directs	du sol	leil ma	ais auss	si aux	(	
	rayonnements di	ffusés par le ciel (nuages) et aux rayonnements diffusés par le sol.						
	Les agents qui e	ffectuent des opérations de soudage à l'arc sont également exposés à des	rayonr	nemer	nts.			
	lls peuvent égale	ement être exposés à des rayonnement lors de travaux réalisés à proximité	d'ante	nnes	relais.			
	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Total	Nb Sal	Total 2
	Atteintes de la p	eau pouvant se manifester sous forme d'érythème (coup de soleil), de						
E01 -	vieillissement de	la peau et de cancer. Pour l'œil, les effets directs immédiats se traduisent						
ayonnements	par des lésions d	le la cornée, de la conjonctive, voire de la rétine. A long terme l'exposition	3	3	1	9	22	198
(3 - 2 sites ureaux-atelier-	chronique peut e	ntraîner une opacification du cristallin (cataracte)Photosensibilisation à						
entrepôts	certains produits	(médicaments)						
nterventions		Actions réalisées :						
techniques)		Lors des interventions à proximité des antennes relais, il appartient à l'explo	itant de	e l'ant	enne re	lais d	de pro	endre
,		les mesures nécessaires pour éviter toute exposition et donc d'interdire phys	iquem	ent pa	ır un ba	lisage	e tou	t
	27574	accès accidentel dans ce périmètre, conformément à la réglementation.						
		Les agents sont avertis des précautions à prendre et notamment de ne pas p	énétre	er dan	s la zon	e de	sécu	rité
		s'ils portent des implants sensibles.						
	1 //()()4	Lors des opérations de soudage, le port des EPI et notamment des visières disposition, est obligatoire.	de pr	otectio	on des	yeux	, mis	es à
		Lors des interventions en extérieur le port de lunettes de soleil est recomma	andé.					
	27663	Le port de vêtements adaptés et de crème solaire également.						
		enfin les temps d'exposition doivent être limités en cas de forte luminosité.						

.07		DUCKEANE						
	Description de	la situation :						
G01 -	Les travaux réal	isés en atelier, avec utilisation d'outils électroportatifs, génèrent un niveau so	onore	élevé	, mais ja	amai	s per	ndant
Facteurs	des périodes dé	passant une heure consécutive.						
	l e niveau sonor	e à l'intérieur d'une cabine d'engin de chantier peut être très élevé (supérieu	ır à 80	) dB)				
- Bruit (3 - 2	Lo mivoda conor	e a finite float a and cabine a engin ac chartaer pout one troe clove (capenet	ar a oc	, ab,.				
sites	Caractéristique	s du risque :	Frea.	Grav	Proba.	Total		Total
Bureaux-		·	1.54			1	Sal	2
atelier-		capacités auditives pouvant déboucher à long terme sur des surdités.	4	3	1	12	1	12
entrepôts	Fatigue. Problèr	nes de concentration et de vigilance.				· <del>-</del>		
Interventions		Actions réalisées :						
techniques)		Le port des EPI mis à disposition est obligatoire : bouchons d'oreilles moulé	s, cas	que a	ınti brui	t.		
. ,	27644							
		A chaque renouvèlement d'engins, le choix est porté sur des matériels avec	cabir	nes ins	sonoris	ées.		
	Description de	la situation :						
		ons d'enrobage, le sol peut être brûlant, des projections de liquide chaud so	nt pos	sible.				
G04 -	Les agents sont	à proximité d'une source de chaleur radiante et rayonnante.						
Facteurs	Caractéristique	es du risque :	Frea	Grav	Proba.	Total	1 1	Total
d'ambiances			1.104	J	10001	1	Sal	2
	· ·	tact avec le sol brûlant ou projection de liquide chaud. La proximité d'une						
- `		ur radiante et rayonnante, peut entrainer des céphalées, nausées,	3	3	1	9	22	198
- 2 sites	1	achycardie, hypotension et, conjuguée à des températures de l'air élevée,						
Bureaux-	provoquer une s	yncope de chaleur						
atelier-		Actions réalisées :						
entrepôts		Les agents sont formés et connaissent les mesures spécifiques de prudenc	e qui l	imiter	nt les ex	(posi	tions	au
Interventions		danger.						
techniques)	27680	Le port des EPI adaptés mis à disposition est obligatoire (voir liste des EPI)						
teeriniques )	2,000	,						Ì
teorinques j	27000	En cas de trop fortes chaleurs les travaux sont reportés.						

<i></i>																	
H02 -																	
terventions	Description de	 e la sit	 uation :														
et acces -	Les agents qui u	utilise	nt des er	ngins o	doiven	nt accé	éder aux	x cabine	es de con	duite qui s	ont en ha	uteur.					
chute de										· ·					Total	Nb	Tota
	Caractéristique	es du	risque :									Freq	Grav	Proba.		Sal	2
engins de	Blessures de lég	 égères	– à grave:	s en ca	as de	chute o	de haut	ıteur				4	2	1	8 2	22	176
chantier (3 -		Actio	ns réal	isées	:												
2 sites Bureaux-		Sécu	risation	de l'ac	cès et	t de la	cabine	: march	epied ant	tidérapant e	t échelle	d'accè	s com	plétée r	ar de	 S	
atelier-	27679		ées ou d						•								
entrepôts	27070	Opolgi	000 00 0	300 1116		ourante	.00										
Interventions																	
techniques)																	
' '																	
	Description de	 ∍ la sit	uation :														
	Description de Les salariés utili			elles o	u esca	abeaux	x, voire	des nac	celles, po	our accédei	à du ma	tériel s	tocké	en haut	eur.		
	Description de Les salariés utili			elles o	u esca	abeaux	x, voire	des nac	celles, po	our accéder	à du ma	tériel s	tocké	en haut	eur.		
		ilisent o	les éche					des nac	celles, po	our accédei	à du ma	tériel s	tocké	en haut	eur.		
	Les salariés utili	ilisent d présen	les éche ce d'une	e fosse	e dans	s l'entre	epôt	des nac	celles, po	our accédei	à du ma	tériel s	tocké	en haut	eur.		
H03 -	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése	ilisent d présen ence d'	les éche ce d'une une mez	e fosse zzanin	e dans	s l'entre	epôt	des nad	celles, po	our accédei	à du ma				eur. Total l	Nb	Tota
H03 -	Les salariés utili AUGUILLON : p	ilisent d présen ence d'	les éche ce d'une une mez	e fosse zzanin	e dans	s l'entre	epôt	des nac	celles, po	our accédei	à du ma			en haut	Total	Nb Sal	Tota 2
H03 - nterventions et accès -	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése	ilisent d présen ence d' ues du	les éche ce d'une une mez risque :	e fosse zzanin	e dans ie en r	s l'entre mauvai	epôt iis état		celles, po	our accédei	à du ma				Total i		
H03 - nterventions et accès -	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	ilisent d présen ence d' ues du égères	les éche ce d'une une mez risque :	e fosse zzanin s en ca	e dans ie en r as de	s l'entre mauvai	epôt iis état		celles, po	our accédei	à du ma	Freq	.Grav	Proba.	Total i	Sal	2
H03 - nterventions et accès - chute de	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent d' présent ence d' ues du égères Action	des éche ce d'une une mez risque : à graves ons réal à dispos	e fosse zzanin s en ca isées sition o	e dans le en r as de : d'éche	s l'entre mauvai chute d	epôt is état de haut ux norm	iteur nes, en f	fonction (	de la haute	ur d'accè	Freq 2	.Grav.	Proba.	Total I	Sal 9	54
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux-	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent de présent ence d'ues du égères Action Mise 12 Pour	des éche ce d'une une mez risque : à graves ons réal à dispos l'utilisati	e fosse zzanin s en ca isées sition de	e dans ne en r as de : d'éche s nace	s l'entre mauvai chute d elles au	epôt lis état de haut ux norm es ager	nteur nes, en f	fonction (		ur d'accè	Freq 2	.Grav.	Proba.	Total I	Sal 9	54
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux- atelier-	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent d' ence d' ues du égères Actio Mise 12 Pour prot d	des éche ce d'une une mez risque : à graves ons réal à dispos l'utilisati	e fosse zzanin s en ca isées sition c on de	e dans le en r as de : d'éche s nace sécuri	s l'entre mauvai chute d elles au elles, le	epôt lis état de haut ux norm es ager	nteur nes, en f	fonction (	de la haute	ur d'accè	Freq 2	.Grav.	Proba.	Total I	Sal 9	54
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux- atelier- entrepôts	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent de présent ence d'uses du égères Action Mise prot de Mesi	des éche ce d'une une mez risque : à graves ons réal à dispos l'utilisati de harna ures à m	e fosse zzanin s en ca isées sition c on de tis de s	e dans le en r as de : d'éche s nace sécuri <b>en pl</b> a	s l'entre mauvai chute d elles au elles, le ité est d	epôt lis état de haut ux norm es ager obligato	nteur nes, en f nts conc	fonction o	de la haute nt qualifiés	ur d'accè (CACES	Freq 2 ss. S au niv	.Grav. 3	Proba. 1 equis) e	Total I 1 S 6 t habil	Sal 9	2 54 . Le
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux- atelier- entrepôts	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent d' présent d' présent d' pres du égères Actio Mise 12 Pour prot d Mesu	ce d'une une mez risque : à graves ons réal à dispos l'utilisati de harna ures à m	e fosse zzanin s en ca isées sition c on des is de s nettre	e dans le en r as de : d'éche s nace sécuri <b>en pl</b> a	s l'entre mauvai chute d elles au elles, le rité est d lace :	epôt lis état de haut ux norm es ager obligato	nteur nes, en f nts conc	fonction o	de la haute	ur d'accè (CACES	Freq 2 ss. S au niv	.Grav. 3	Proba. 1 equis) e	Total I 1 S 6 t habil	Sal 9	2 54 . Le
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux- atelier- entrepôts	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent de présent ence d'uses du mégères Mise de la Pour prot de Mesu affich	des éche ce d'une une mez risque : à graves ns réal à dispos l'utilisati de harna ures à m RS : l'ac é sur la	e fosse zzanin s en ca isées sition c on de is de s nettre ccès à mezza	e dans le en r as de : d'éche s nace sécuri <b>en pl</b> a la me anine.	s l'entre mauvai chute d elles au elles, le ité est d lace :	epôt lis état de haut ux norm es ager obligate	nes, en f nts conc coire. être inte	fonction of cernés so	de la haute nt qualifiés tendant sa	ur d'accè (CACES	Freq 2 ss. S au niv	.Grav.	Proba.  1 equis) e	Total I 1 S 6 t habii	Sal 9	2 54 . Le
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux- atelier- entrepôts	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent de la présent de la présent de la protection de l	des éche ce d'une une mez risque : à graves ons réal à dispos l'utilisati de harna ures à m RS : l'ac é sur la	e fosse zzanin s en ca isées sition c on des is de s nettre ccès à mezza sécui	e dans le en r as de : d'éche s nace sécuri en pla la me anine. riser l'a	chute delles au elles, le elles est de est d	de haut ux norm es ager obligate ne doit é	nes, en f nts conc coire. être inte	fonction of cernés so	de la haute nt qualifiés	ur d'accè (CACES	Freq 2 ss. S au niv	.Grav.	Proba.  1 equis) e	Total I 1 S 6 t habii	Sal 9	2 54 . Le
H03 - nterventions et accès - chute de nauteur (3 - 2 sites Bureaux- atelier- entrepôts	Les salariés utili AUGUILLON : p COURS : prése Caractéristique Blessures de lég	présent de la présent de la présent de la protocolor de l	des éche ce d'une une mez risque : à graves ns réal à dispos l'utilisati de harna ures à m RS : l'ac é sur la	e fosse zzanin s en ca isées sition c on des is de s nettre ccès à mezza sécui	e dans le en r as de : d'éche s nace sécuri en pla la me anine. riser l'a	chute delles au elles, le elles est de est d	de haut ux norm es ager obligate ne doit é	nes, en f nts conc coire. être inte	fonction of cernés so	de la haute nt qualifiés tendant sa	ur d'accè (CACES	Freq 2 ss. S au niv	.Grav.	Proba.  1 equis) e	Total I 1 S 6 t habii	Sal 9	2 54 . Le

	Description de	e la s	situa	ation	ı :																							
	Dans les ateliers	rs : P	Prése	ence	pos	ssibl	le d	d'o	obj	jets	s oı	ou d	de m	naté	ériel	au s	sol											
	Présence d'esca	caliers	rs d'a	accè	s																							
	Dans les bureau	iux : le	le so	ol pe	ut ê	tre e	enc	con	mb	bré	é, no	าota	amm	nent	it pa	ıs de	s obje	ets ou	des fil	s de ra	llonge	s él	lectric	ues.				
	Sol rendu glissaı	ant pa	par le	e net	ttoya	age (	ou	de	les	pre	rodı	duits	s ré <sub>l</sub>	épan	ndus	3												
	En extérieur : les	es sol	ols so	ont p	oar e	endr	oit	ac	cci	ide	enté	tés s	sur	les	2 si	ites												
H04 -																												
nterventions	A COURS : Prés	ésenc	ice d	e do	uch	es d	dans	ns I	les	s v	/est	stiaiı	ires	du s	site	<b>;</b>												
et accès -																												
Chute de	Caractáriations		J., ":,																		F.,		Crov	Drob	To	otal	Nb	Tota
plain-pied (3	Caractéristique	ies at	au ris	sque	∌:																	<del>3</del> q.∣	Grav.	Proba	1.	1	Sal	2
- 2 sites	Blessures de lég	égères	es à	grav	es e	en ca	as o	de	e c	chu	ute	de	e pla	ain p	pied						4	1	2	1		8	22	176
Bureaux-		Mes	esure	es à	met	ttre	en	ı p	ola	асе	<b>:</b>																	
atelier-		A C	COU	RS :	: Les	s do	uch	he	es i	ne	so	ont	pas	s util	ilisée	es.												
entrepôts	07000	္ကSi e	elles	étai	ient	rem	nise	es	er	n se	erv	vice	e :															
Interventions	27603	Équ	quipe	r le s	sol d	des d	dou	ucł	che	es c	d'ur	ın re	revêt	ètem	nent	anti-	-dépa	rant (c	alles	adapté	es) et	por	t sys	.émat	que	e de	sou	uliers
techniques)		en p	plas	stique	e da	ıns le	es	do	ou	ıche	es.	<b>3.</b>																
		Les	s zor	nes (	de c	ircul	latio	ion	n d	dan	ns le	les	ate	eliers	s no	otamı	ment	sont m	narque	es au	sol.							
		S'as	assur	rer q	jue c	ce m	narc	qu	uag	ge	est	st to	oujoi	ours	visil	ble												
	07004	S'as	assur	rer q	uoti	dien	nnei	eme	nen	nt q	que	e le:	es zo	ones	s de	e circ	culatio	n ne s	ont pa	as enco	mbré	es a	au sol	par c	les	obj	ets	
	2/604	141																		ompris								s.
													-	-	_	-	-		_	les règl								

	Description de	la situation :						
H05 -	Les risques de c	hutes sont liés :						
nterventions	 - à une perte d'e	équilibre lors des interventions sur des sols accidentés ou pentus						
et accès -		·						
Chute de	- lors des accès	à la benne des camions (opérations de balayage)						
	ou bien à un	trébuchement, une glissade due à un sol boueux, souillé, avec ur	ne visibilit	é rédi	uite.			
intervention					T	- · ·	s 11   l-	
(3 - 2 sites	Caractéristique	s du risque :	Freq	Grav	Proba.	Total		ota
Bureaux-	Diagonia de lás						Sal	2
atelier-		rères à graves en cas de chute, commotion, heurts, ou de coupures	4	2	2	16	22  :	352
entrepôts		Actions réalisées :	. 01	<i>n</i>		,	11.7	
Interventions		Mise a disposition des EPI adaptés (voir liste des EPI ) et notamment d	ie Chaussi	ures/b	ottes d	e sec	urite a	vec
techniques)	27628	antidérapant.						
		Les accès aux bennes sont le plus possibles évités.						
	Description de	la situation :						
	La circulation ex	térieure sur les sites peut mettre en présence des personnes et des d'é	engins ou	de véh	nicules.			
H06 -	La circulation pe	ut être parfois difficile du fait de la configuration des lieux et la taille des	engins.					
nterventions	Des collisions er	ntre personnes et véhicules, ou entre véhicules sont toujours possibles.						
et accès -	Caractéristique	e du rieguo :	Eroa	Grav	Proba.	Total	Nb T	ota
collision (3 -	Caracteristique	s du lisque .	l 164	.Grav.	FTODA.	1	Sal	2
2 sites	Blessures de lég	ères à graves, voire mortelle	4	4	1	16	25 4	400
Bureaux-		Mesures à mettre en place :	-					
atelier-		L'article R 235-3.1.5 du code du travail précise que " Les lieux de trava	il intérieurs	s et ex	térieurs	s doiv	ent êtı	re
entrepôts		aménagés de telle façon que la circulation des piétons et des véhicules	s puisse se	faire	de mar	nière :	sûre.	
Interventions	27561	Les zones de circulation extérieures doivent ainsi dotées d'une signalis	ation adap	otée av	vec rap	pel ré	gulier	
techniques)	2/301	des consignes de sécurité aux conducteurs d'engins et aux piétons.						
tooriniques )			norkingo (	at loc :	7000C	10		
		Il en va de même des entrepôts où sont garés les engins. les zones de	parkings	et 169 7	201163	10		

	DOCKLAND						
	Description de la situation :						
	Lors des interventions sur la voie publique et les routes les agents peuvent être percutés	par un v	éhicul	e circula	ant si	ur la	
	chaussée.						
	Coverté viet in une du vienue :	From	Crov	Drobo	Total	Nb	Tota
107	Caractéristiques du risque :	Freq	.Grav	Proba.	1	Sal	2
107 -	blessures de légères à graves, voire mortelles en cas de percussion, par un véhicule	4	4	2	32	22	704
entions	Actions réalisées :						
ccès - ⁄ention a voie	Pour toute intervention sur le domaine routier dans le cadre du travail, le haute visibilité est obligatoire. Cette obligation est définie par les disposi 276684321-5) de l'instruction du Ministère de l'Equipement de 1992, et de la n	ions du d	code c	lu trava	il (art	. 432	21-1 á
<b>que</b> (3 - sites eaux-	Pour les chantiers fixes, avec ou sans empiétement sur la chaussée, ce complétée par la mise en place d'une signalisation temporaire de chanti	te signal	-				
ier- epôts entions ques )	Les agents portent obligatoirement un vêtement de signalisation à haute verseure d'être remarqué en toutes circonstances et sans ambiguïté. Le vête matières indispensables: une matière fluorescente qui réagit aux rayonne visible de jour et lorsque que les conditions météorologiques sont mauvai 27669 orange, ou rouge; une matière rétroréfléchissante: elle renvoie la lumière source. Elle permet ainsi d'être vu de très loin dans l'obscurité.  Ces signaux laissent le temps à l'automobiliste d'adapter son comportement trajectoire.	tement e ments ult ses. Elle des pha	st con raviole est de res de	nposé d ets de la couleu e véhicu	e deu a lumi r jaur lles à	ux ière, ne, sa	est

	Description de la situation :						
	Les agents sont amenés, à manipuler et transporter régulièrement des charges légères mais	enco	mbra	ntes et/	ou pl	us	
	rarement des charges lourdes ( >à15kg).						
	C'est le cas notamment : (exemple)						
	- lors des approvisionnements en matériel, et fournitures						
	- manipulation de matériaux lors de travaux,						
<b>I</b> 01 -	- réaménagement ponctuel de bureaux, préparation de salles de réunions						
Ergonomie -	- Installation des marchés en extérieur						
Manutentions manuelles (3 - 2 sites Bureaux- atelier-	Les agents sont amenés à réaliser des activités qui impliquent des postures contraintes, telle	es que	e le m	arquage			
	Caractéristiques du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	Total 1	Nb Sal	Total 2
echniques )	Blessures, chocs, pincement des membres, contusions de nature diverse et plus exceptionnellement TMS.	2	2	2	8	17	136
	Actions réalisées :						
	Mise à disposition de matériel de transport et de levage en cas de besoin. (d	diable	s, cha	riots,	.)		
	Sensibilisation des agents aux gestes et postures adaptés						
	Mesures à mettre en place :						
	L'organisation des activités et les processus d'intervention sont conçus, avec	_	4.				. —

	Description de	la situation :										
	L'ensemble des	activités réalisées par les services techniques exposent à des vibrations, ne	otamm	ent lo	rs de la	cond	duite	des				
<b>1</b> 03 -	engins de chanti	engins de chantiers.										
Vibrations	Caractáriations	ctéristiques du risque : Total Nb   Total Nb										
(3 - 2 sites	Caracteristique	tiques du risque :		.Grav.	Ртова.	1	Sal	2				
Bureaux-	Troubles muscul	osquelettiques multifactoriels	4	3	2	24	9	216				
atelier-		Mesures à mettre en place :										
entrepôts		Les engins sont choisis pour limiter au maximum l'exposition à des vibratio	ns lors	des c	pératio	ns. II	s so	nt				
nterventions		régulièrement entretenus et en bon état.										
techniques)	27683	Néanmoins, certains engins ou outillages génèrent des vibrations qu'il n'es	t pas p	ossibl	e d'élin	niner.	i					
		Le temps d'utilisation de ces matériels est alors limité. En cas d'intervention	n longu	ie, le p	orocess	us						
		d'intervention tient compte des nécessaires interruptions pour limiter le tem	ps d'e	xposit	ion.							

	Description de	la situation :											
	Les agents des services techniques réalisent de nombreux déplacements d'un site à l'autre d'une part et sur tous le territoire de la communauté lors de leurs interventions.  Ces déplacements se font en milieu rural, avec un véhicule de service ou avec les engins de travaux.  Des éléments peuvent accroître le danger :  - neige, verglas, nuit, consommation antérieure de produits psychoactifs, prise de traitement médicamenteux, fatigue.  - les conditions de chargement de matériel dans le véhicule  - la circulation sur le trajet												
	territoire de la co	ommunauté lors de leurs interventions.											
	Ces déplacemer	nts se font en milieu rural, avec un véhicule de service ou avec les engins de	e trava	iux.									
	Des éléments pe	euvent accroître le danger :											
J03 -	- la circulation su	ır le trajet											
Environnement	Caractéristique	s du risque :	Frea.	Grav	Proba.	1	1 1	Tota					
de travail -	•		1			1	Sal	2					
	•	concentration soutenue lors de la conduite et les conséquences											
`		ou psychiques du stress et perte de vigilanceEn cas d'accident de la route,	4	4	1	16	22	352					
		re à grave, voire mortelle.											
atelier-entrepôts		Actions réalisées :											
Interventions		Vérification de la validité des permis de conduire VL et PL nécessaires à la		ıite de	s camio	ons e	t eng	gins.					
techniques)	1 27565	Sensibilisation régulière au respect du code de la route et aux risques routi	ers.										
		Sensibilisation au bon arrimage des charges dans le véhicule											
		Entretien et contrôles techniques réguliers des véhicules mis à disposition											
		Mesures à mettre en place :											
		Prise en compte des conditions de circulation dans la programmation des d	-										
	27684	Décalage des déplacements non indispensables ou urgentes en cas de conditions de circulation mauvaise.											
	2,004	cappel régulier des règles de sécurité lors de la prise des véhicules.											

soit par des livreurs ponctuels.  Caractéristiques du risque :  Ca		DOUNTAINE									
soit par des livreurs ponctuels.  caractéristiques du risque :  caractéristiques du risque :  Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, chargement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS 4 2 1 8 22 1  Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, chargement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS 4 2 1 8 22 1  Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, chargement décrasement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS 4 2 1 8 22 1  Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, de la gersone de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, d'un écharge ment décrasement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS 4 2 1 8 22 1  Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, d'un échargement d'eracement à l'article R4515-4 du code du travail, sur la base d'un écharge préalable d'information avec l'entreprise de transport.  En cas de livraisons répétitives : un seul protocole préalable à la première livraison Dans le cas où le transporteur compléter le protocole lors de son arrivée dans l'entreprise, avant déchargement.  K05- Dans le cas où le transporteur compléter le protocole lors de son arrivée dans l'entreprise, avant déchargement.  Carctificulière de l'entretien des chemin de randonnée, de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) d'autres agents travailleur en charge de l'entretien des chemin de randonnée, de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Carctéristiques du risque :  Serve d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Carctéristiques du risque :  Freq. Grav. Proba. Total Nb 1 Sal 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22		Description de la situation :									
Caractéristiques du risque :    Freq Grav   Proba   1   Sal   Total   Nb   Total   Total   Nb   Total   Total   Nb   Nb   Nb   Nb   Nb   Nb   Nb   N	K01 -	Des livraisons de marchandises diverses ont lieu quotidiennement. Elles sont effectuées soit par des transporteurs réguliers,									
Caractéristiques du risque : Freq. Grav. Proba. 1 Sal la sal la surgement / Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, chargement écrasement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS 4 2 1 8 2 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 8 22 1 1 1	Situations	soit par des livreurs ponctuels.									
Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs, chargement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS    Mesures à mettre en place :	particulière de travail -	Caractéristiques du risque :		1 1							
Caractéristiques du risque :		t / Blessures de différentes natures variant en fonction des opérations : Heurts, chocs		+							
Etablissement d'un protocole de sécurité conformément à l'article R4515-4 du code du travail, sur la base d'un échange préalable d'information avec l'entreprise de transport.  En cas de livraisons répétitives : un seul protocole préalable à la première livraison  Dans le cas où le transporteur n'est pas connu avant la livraison : Récolter les informations nécessaires à l'edaction du protocole, laissant le transporteur compléter le protocole lors de son arrivée dans l'entreprise, avant déchargement.  K05-  ituation  riticulière  a travaill-  availleur  ole (3 - 2  sites  Bureaux- atelier- intrepôts erventions  Mesures à mettre en place :  L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  A1 1 6 5 80  Mesures à mettre en place :  27646 Mestres à disposition un système d'alerte de type PTI/protection du travailleur isolé)	léchargeme	ent écrasement des membres inférieurs ou supérieur, traumatismes suite à des chutes, TMS   4   2   1	8 22	170							
atelier- entrepôts sterventions achniques )  27685  2768  27685  27685  27685  27685  27685  27685  27685  27685  27685	(3 - 2 sites	Mesures à mettre en place :									
Description de la situation : Plusieurs agents travaillent en situation d'isolement. cela concerne plus particulièrement : l'agent en charge de l'entretien des chemin de randonnée, de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Caractéristiques du risque :  L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  Mesures à mettre en place :  27646 Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI(protection du travailleur isolé)	atelier- entrepôts Intervention techniques	En cas de livraisons répétitives : un seul protocole préalable à la première livraison  Dans le cas où le transporteur n'est pas connu avant la livraison : Récolter les informations néc rédaction du protocole, laissant le transporteur compléter le protocole lors de son arrivée dans	d'un échange préalable d'information avec l'entreprise de transport.  En cas de livraisons répétitives : un seul protocole préalable à la première livraison  Dans le cas où le transporteur n'est pas connu avant la livraison : Récolter les informations nécessaires à la rédaction du protocole, laissant le transporteur compléter le protocole lors de son arrivée dans l'entreprise,								
Plusieurs agents travaillent en situation d'isolement. cela concerne plus particulièrement : - travail - availleur ole (3 - 2 sites  Bureaux- atelier- entrepôts erventions  Plusieurs agents travaillent en situation d'isolement. cela concerne plus particulièrement : - l'agent en charge de l'entretien des chemin de randonnée, - de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Caractéristiques du risque :  L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  Mesures à mettre en place :  276/6/Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI(protection du travailleur isolé)		Description de la situation :									
ceta concerne plus particulierement : - l'agent en charge de l'entretien des chemin de randonnée, - de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Caractéristiques du risque : - L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  Mesures à mettre en place :  27646 Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé)		Plusieurs agents travaillent en situation d'isolement.									
- l'agent en charge de l'entretien des chemin de randonnée, - de la personne qui assure le ménage à COURS (prestataire) - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  - Caractéristiques du risque : - L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  - L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  - Mesures à mettre en place :  - 27646 Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé)		cela concerne plus particulièrement :									
- de la personne qui assure le menage a COURS (prestataire) - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Caractéristiques du risque :  atelier- entrepôts enventions  - de la personne qui assure le menage a COURS (prestataire) - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuls  Freq. Grav. Proba. Total Nb   Total nc   1   Sal   2   2   2   4   1   16   5   80    Mesures à mettre en place :  27646 Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé)											
- d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuis  - d'autres agents qui sont susceptibles d'intervenir sur le terrain seuis  - Caractéristiques du risque :  - Caractéristiques du risque :  - L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  - L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.  - Caractéristiques du risque :  - Caractéristiques du ri		l ' '									
Caractéristiques du risque :  atelier- entrepôts erventions  Caractéristiques du risque :    Freq. Grav. Proba.   Total Nb   Total Nb   1   Sal   2	,										
L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.    L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.   A   A   1   16   5   80	Bureaux-	Caractéristiques du risque : Freq. Grav. Proba. 1		Total 2							
erventions  Mesures à mettre en place :  27646Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI/protection du travailleur isolé)		L'isolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident. 4 4 1 16	6 5	80							
27646Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI/protection du travailleur isolé)	•	Mesures à mettre en place :									
Simily and		27646 Mettre à disposition un système d'alerte de type PTI(protection du travailleur isolé)									
	chniques)										

• .		500(E) (WE										
	Description de	la situation :										
	Les interventions des équipes techniques sont réalisées sur des sites naturels. C'est notamment le cas des travaux d'entretien des chemins de randonnées, du curage des fossés, des élagages d'hiver, du faucardage (fauchage de la											
	végétation aqua	égétation aquatique). Les diverses situations ou configurations de lieux peuvent être source de danger tels que chutes, eurts, piqûres d'insectes, morsures d'animaux										
	heurts, piqûres o											
K08 -												
Situation	Caractéristique	s du risque :	Freq.	Grav	Proba.	1	1 1	Total				
articulières		None November 19 and Note of the American Street	-			'	Sal	2				
de travail -	1	gères à graves consécutives à des chutes, heurts, ou autres situations	,			40		250				
Travail sur	_	r site naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant	4	4	1	16	22	352				
des sites	provoquer des réactions de bégnines à très graves ( Chocs anaphylactiques)											
uraux (3 - 2		Actions réalisées :										
sites	Existence d'un protocole de sécurité, sensibilisant les agents à des conduites et attitudes prudentes et aux											
Bureaux-		bons gestes en cas de survenance d'un évènement dommageable.										
atelier-		Le port de vêtements de travail adapté est indispensable : pantalons longs er	า tissu	épais	, manc	hes l	ongue	es,				
entrepôts		gants de protection pour la manipulation des végétaux ,										
nterventions		Mise à disposition d'un kit de secours dont le contenu est préconisé par le me	édecin	du tra	avail co	ntena	ant					
echniques)	27673	notamment un antiseptique local, un antihistaminique, des comprimés de cor	tisone	, un s	tylo aut	o-inje	ectabl	е				
		d'adrénaline. C'est le seul traitement lors d'une réaction générale contre le ch										
		La vaccination contre la leptospirose est recommandée au cas par cas par le	méde	ecin du	ı travail	aprè	s					
		évaluation individualisée du risque, aux personnes qui exercent une activité p	orofess	sionne	elle exp	osan <sup>.</sup>	t					
		spécifiquement au risque de contact fréquent avec des lieux infestés par les	rongeu	urs.								

	Description de	la situation :												
	Les agents couv	agents couvrent un territoire vaste avec 360 KM de voiries à gérer, réparties sur plusieurs communes. Leurs interventions												
L03 -	ont pour objectif	pour objectifs premier la sécurité des usagers.												
Relations	D'une manière g	une manière générale, les relations avec les élus et les usagers sont bonnes. Il arrive cependant que leurs demandes xigences) soient difficiles à satisfaire.												
avec les	1													
usagers et	,		Τ			Tota	Nb	Total						
<b>es élus.</b> (3 -	Caractéristiques du risque :			Grav	Proba.	1	Sal	2						
2 sites	Proceion of cont	iment de ne pas satisfaire à la sécurité des usagers, pouvant entrainer du				<u> </u>		+-						
Bureaux-		illient de ne pas satistaire à la securite des usagers, pouvant entrainer du	2	2	2	8	22	2   176						
atelier-	stress.													
entrepôts		Actions réalisées :												
nterventions		La limite à apporter à la satisfaction des usagers est la sécurité des agents.												
techniques)		Une demande qui mettrait en péril cette sécurité ne doit pas être acceptée.	Au be	soin,	les age	nts s	ont							
.comiques j	27694 	soutenus dans cette démarche par leur hiérarchie et la Direction de la Com	munai	uté de	comm	une,	afin							
		qu'elle soit comprise et acceptée tant pas les usagers que les élus.												

## **Service Services Techniques GEMAPI**

## 2 - Siège et bureau de développement économique30 rue Thiers - 47190 AIGUILLON & 16 route de St-Léon 47160 DAMAZAN Siret : NAF :

		Siret : NAF :											
	Description de	la situation :											
	L'agent technique GEMAPI a pour activité sur le terrain le contrôle de l'état des digues et ouvrages dans le cadre de la												
	prévention des i	nondations, ou lors des épisodes de crue. Il opère un contrôle purement vis	uel qui	i l'amè	ne à se	e dép	lace	sur					
	des terrains parfois accidentés, ou des talus en bordure de cours d'eau, ou même a devoir pénétrer directement dans le cours												
H04 -	d'eau .												
	Caractéristique	s du risque :	Freq	.Grav.	Proba.	Total	Nb Sal	Total 2					
et accès - Chute de	Blessures de légères à graves en cas de chute. Noyade en cas de chute dans un cours				1	12	1	12					
plain-pied (2 -	d'eau.				, i	'-		'2					
Siège et		Actions réalisées :											
bureau de	27686	, et fait appel systématiquement aux											
éveloppement		ervices techniques concernés en cas de problème.											
économique)		Mesures à mettre en place :											
4, ,	27670	Etre équipé de chaussures et vêtements adaptés.											
	21010	Etre équipé l'un gilet de sauvetage en cas d'intervention à proximité d'un c	ın cours d'eau sur sol instable.										
		En cas d'intervention dans les cours d'eau ou lors des crues : protocole de s	sécurite	é inter	disant d	d'inter	venii	r					
	27675	directement sur les installations, port obligatoire d'une balise de sécurité pou	ır préve	enir et	localise	er l'aç	gent e	en					
		cas de chute accidentelle dans l'eau.											

07	DUCREANE											
	Description de la situation :											
	Les déplacements sur le terrain se font avec un véhicule de service, parfois dans des lieux	très ac	ciden	tés ou	difficil	es						
	d'accès (bord de cours d'eau) .											
J03 -	Caractéristiques du risque :	Erog	Crov	Proba	Total	Nb	Tota					
503 <del>-</del> Environnement	Caracteristiques du risque .	Freq	.Grav	Pioba	1	Sal	2					
	Fatigue liée à la concentration soutenue lors de la conduite, notamment en situation difficile	,										
de travail - Dangers	et ses conséquences : stress et de la perte de vigilance.En cas d'accident de la route,	2	2	1	4	1	4					
routiers (2 -	blessures de légères à graves, voire mortelles.											
Siège et bureau	Mesures à mettre en place :											
de	En aucun cas l'agent ne doit se mettre en danger et aborder en voiture des terrains trop accidentés, ou trop											
développement	proches des berges.											
économique)	L'agent est informé et sensibilisé aux dangers lors de ces déplacements, et notamment en cas											
	27687 d'inondations.											
	Il est équipé des EPI nécessaires, et notamment d'un dispositif de type "pro	otectio	n du t	ravaille	ur isc	lé" et						
	d'une balise permettant de prévenir les secours en cas de besoin.											
	Il prévient toujours de ses déplacements de sorte que les services sachent	en pe	rmane	ence où	ı il se	trouv	e.					
	Description de la situation :											
(05- situation	agent GEMAPI peut être amené à intervenir seul lors de ses tournées d'inspection des inst	allatio	ns de	protect	ion c	ontre	les					
articulière de	nondations											
travail -	Caractéristiques du risque :	Freg	Grav	Proba.	Total	1 1	Гotal					
travailleur		104.	O, av.	1 1000.	1	Sal	2					
	lisolement est un facteur aggravant des conséquences d'un malaise ou d'un accident.	3	4	1	12	1	12					
et bureau de	Mesures à mettre en place :											
développement	Mise à disposition de l'agent d'un dispositif de type PTI lors des sorties en s	situatio	n d'is	olemen	t, ain	si que	•					
économique)	27671 d'une balise permettant son repérage rapide en cas de besoin. Le port de co	es disp	ositif	s est ob	ligato	oire er	า					
	cas d'intervention en situation d'isolement.											

DUCREANE											
Description de la situation :											
L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompa professionnel.	gné pa	ar un	chasse	ur							
Caractéristiques du risque :	Freq.	Grav.	Proba.		1 1	Tota					
Blessures suite à une attaque d'un animal (Morsures, griffures) Accident de chasse	2	2	1	4	1	4					
Port de vâtements adantés											
Description de la situation :											
Les inspections de terrain réalisées par le techniciens GEMAPI sont réalisées sur des sites naturels, en bord de cours d'eau :											
présence de végétation, d'insectes et d'animaux, notamment des rongeurs et des blaireaux.											
Les périodes de chasse peuvent induire des situations de proximité avec les chasseurs.											
L'inspection des cours d'eau peut nécessiter de pénétrer dans l'eau jusqu'aux genoux.											
En cas de crues, l'inspection des installations de digues et la surveillance des berges impliqu	ıent d'	être à	proxin	nité c	es c	ours					
d'eaux ayant un débit dangereux.											
Caractéristiques du risque :	Freq.	Grav.	Proba.	l .	1 1	Tota 2					
Blessures de légères à graves consécutives à des chutes, heurts, noyades, contact avec											
naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant provoquer des réactions de bégnines à très graves	3	4	1	12	1	12					
Actions réalisées :											
	Description de la situation : L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompagnofessionnel.  Caractéristiques du risque : Blessures suite à une attaque d'un animal (Morsures, griffures) Accident de chasse    Mesures à mettre en place :   27672   Port de vêtements adaptés.   Respect d'un protocole de sécurité lors de la chasse    Description de la situation :   Les inspections de terrain réalisées par le techniciens GEMAPI sont réalisées sur des sites présence de végétation, d'insectes et d'animaux, notamment des rongeurs et des blaireaux.   Les périodes de chasse peuvent induire des situations de proximité avec les chasseurs.   L'inspection des cours d'eau peut nécessiter de pénétrer dans l'eau jusqu'aux genoux.   En cas de crues, l'inspection des installations de digues et la surveillance des berges implique d'eaux ayant un débit dangereux.  Caractéristiques du risque :   Blessures de légères à graves consécutives à des chutes, heurts, noyades, contact avec des animaux ou autres situations dangereuses tel accident de chasse sur site naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant provoquer des réactions de bégnines à très graves	Description de la situation :  L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompagné par professionnel.  Caractéristiques du risque :  Blessures suite à une attaque d'un animal (Morsures, griffures) Accident de chasse  Mesures à mettre en place :  27672  Port de vêtements adaptés. Respect d'un protocole de sécurité lors de la chasse  Description de la situation :  Les inspections de terrain réalisées par le techniciens GEMAPI sont réalisées sur des sites nature présence de végétation, d'insectes et d'animaux, notamment des rongeurs et des blaireaux.  Les périodes de chasse peuvent induire des situations de proximité avec les chasseurs.  L'inspection des cours d'eau peut nécessiter de pénétrer dans l'eau jusqu'aux genoux.  En cas de crues, l'inspection des installations de digues et la surveillance des berges impliquent d'd'eaux ayant un débit dangereux.  Caractéristiques du risque :  Blessures de légères à graves consécutives à des chutes, heurts, noyades, contact avec des animaux ou autres situations dangereuses tel accident de chasse sur site naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant provoquer des réactions de bégnines à très graves	Description de la situation : L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompagné par un professionnel.  Caractéristiques du risque : Blessures suite à une attaque d'un animal (Morsures, griffures) Accident de chasse 2 2  Mesures à mettre en place : 27672 Port de vêtements adaptés. Respect d'un protocole de sécurité lors de la chasse  Description de la situation : Les inspections de terrain réalisées par le techniciens GEMAPI sont réalisées sur des sites naturels, en présence de végétation, d'insectes et d'animaux, notamment des rongeurs et des blaireaux. Les périodes de chasse peuvent induire des situations de proximité avec les chasseurs. L'inspection des cours d'eau peut nécessiter de pénétrer dans l'eau jusqu'aux genoux. En cas de crues, l'inspection des installations de digues et la surveillance des berges impliquent d'être à d'eaux ayant un débit dangereux.  Caractéristiques du risque :  Freq. Grav.  Blessures de légères à graves consécutives à des chutes, heurts, noyades, contact avec des animaux ou autres situations dangereuses tel accident de chasse sur site naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant provoquer des réactions de bégnines à très graves	Description de la situation : L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompagné par un chasse professionnel.  Caractéristiques du risque : Blessures suite à une attaque d'un animal (Morsures, griffures) Accident de chasse 2 2 1  Mesures à mettre en place : 27672 Port de vêtements adaptés. Respect d'un protocole de sécurité lors de la chasse  Description de la situation : Les inspections de terrain réalisées par le techniciens GEMAPI sont réalisées sur des sites naturels, en bord or présence de végétation, d'insectes et d'animaux, notamment des rongeurs et des blaireaux. Les périodes de chasse peuvent induire des situations de proximité avec les chasseurs. L'inspection des cours d'eau peut nécessiter de pénétrer dans l'eau jusqu'aux genoux. En cas de crues, l'inspection des installations de digues et la surveillance des berges impliquent d'être à proxin d'eaux ayant un débit dangereux.  Caractéristiques du risque :  Freq. Grav. Proba.  Blessures de légères à graves consécutives à des chutes, heurts, noyades, contact avec des animaux ou autres situations dangereuses tel accident de chasse sur site naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant provoquer des réactions de bégnines à très graves	Description de la situation: L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompagné par un chasseur professionnel.  Caractéristiques du risque: Blessures suite à une attaque d'un animal (Morsures, griffures) Accident de chasse 2 2 1 4  Mesures à mettre en place: 27672 Port de vêtements adaptés. Respect d'un protocole de sécurité lors de la chasse  Description de la situation: Les inspections de terrain réalisées par le techniciens GEMAPI sont réalisées sur des sites naturels, en bord de co présence de végétation, d'insectes et d'animaux, notamment des rongeurs et des blaireaux. Les périodes de chasse peuvent induire des situations de proximité avec les chasseurs. L'inspection des cours d'eau peut nécessiter de pénétrer dans l'eau jusqu'aux genoux. En cas de crues, l'inspection des installations de digues et la surveillance des berges impliquent d'être à proximité d'eaux ayant un débit dangereux.  Caractéristiques du risque:  Freq. Grav. Proba. Total 1  Blessures de légères à graves consécutives à des chutes, heurts, noyades, contact avec des animaux ou autres situations dangereuses tel accident de chasse sur site naturel. Allergies aux plantes ou aux piqures d'insectes pouvant provoquer des réactions de bégnines à très graves	Description de la situation : L'agent GEMAPI est amené à participer à des opérations de chasse des nuisibles, accompagné par un chasseur professionnel.  Caractéristiques du risque :    Freq. Grav.   Proba.   Total   Nb   1   Sal					



## Partenaires signataires :







## Collectivités signataires :











## Les partenaires :





























## La rédaction de cette convention a été enrichie par :

- L'étude stratégique revitalisation - habitat, réalisée pour la commune de Port-Sainte-Marie par le groupement d'étude composé par SOLIHA et la SEM47 et commanditée par l'Assistante Technique du département (AT47)







- L'étude Plan Guide « Aiguillon 2035 », réalisée pour la commune d'Aiguillon par le groupement d'étude composé de Relief Urbanisme et EXTIA





# **SOMMAIRE**

PREAMBULE	6
ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION	10
ARTICLE 2 - ENGAGEMENT GÉNÉRAL DES PARTIES	11
2.1 Les territoires signataires	11
2.2 L'Etat, les établissements et opérateurs publics	11
2.3 Le département	12
2.4 Les dispositions générales concernant les financements	13
ARTICLE 3 - GOUVERNANCE ET DUREE DE LA CONVENTION	14
ARTICLE 4 - LES EFFETS JURIDIQUES DE L'ORT	16
ARTICLE 5 - UN PROJET DE REVITALISATION À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE	17
5.1 Etat des lieux du territoire	17
5.2 La stratégie de revitalisation à l'échelle du territoire	22
5.3 Le plan d'actions, une feuille de route opérationnelle	24
5.4 Habitat	25
5.5 Mobilité et numérique	33
5.6 Equipements et services	42
5.7 Economie locale et tourisme	51
5.8 Formes urbaines, espace public et patrimoine	62
ARTICLE 6 - PROJET DE REVITALISATION, PÉRIMÈTRES D'APPLICATION ET PLANS D'ACTIONS PAR COMMUNE	74
6.1 Commune d'Aiguillon	<b>71</b> 71
6.2 Commune de Damazan	95
6.3 Commune de Port-Sainte-Marie	95 110
6.4 Commune de Prayssas	135
ARTICLE 7 - SUIVI ET ÉVALUATION	154
ARTICLE 8 - RÉSULTATS ATTENDUS	154
ARTICLE 9 - UTILISATION DES LOGOS	154
ARTICLE 10 - EVOLUTION ET FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA CONVENTION	155
ARTICLE 11 - MODIFICATION DE LA CONVENTION	155
ARTICLE 12 - TRAITEMENT DES LITIGES	155
ANNEVEC	466







## **PRÉAMBULE**

Le gouvernement a souhaité que le programme **Petites Villes de Demain** donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre du Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique (**CRTE**) dont la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est signataire depuis le 16 décembre 2021.

Ce programme constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre du plan de relance et de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme.

Le programme Petites Villes de Demain doit permettre aux petites centralités d'accélérer leur transformation pour répondre à leurs enjeux actuels et futurs, en leur proposant une offre de service « sur-mesure » mobilisable en fonction de leurs besoins. De plus, le programme favorise l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre ses parties prenantes, au service des dynamiques territoriales renforcées par le Plan de relance.

La Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas s'est engagée dans une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) à la suite de l'inscription des communes d'Aiguillon, Damazan et Port-Sainte-Marie au programme PVD.

La présente convention s'inscrit dans le cadre d'une ORT relative à l'article 157 de la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018.

Ce dispositif est destiné à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation de centreville : modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier de loisir et de friches urbaines, valorisation du patrimoine bâti dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. L'ORT permet d'intervenir de manière concertée et transversale sur l'intégralité des fonctions de centralité.

NIVEAU DE SERVICES ET CADRE DE VIE



ÉCONOMIE ET



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET SOCIÉTALE



Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas se donne pour ambitions d'être :

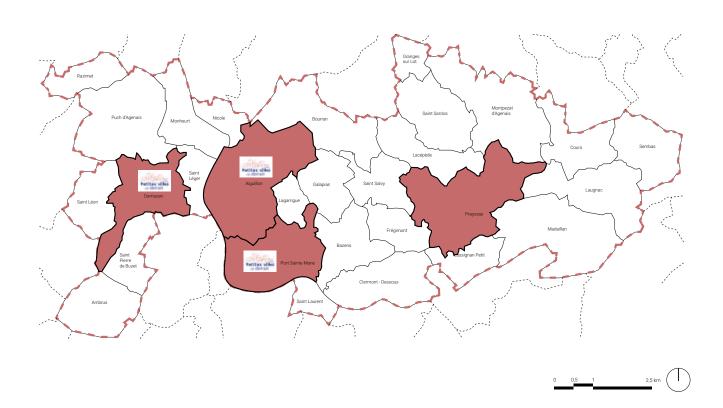
- 1. Un territoire riche de la diversité et de la complémentarité de ses communes, qui coopèrent entre elles, à l'échelle intercommunale, pour bâtir un **niveau de services** comparable pour tous les habitants afin d'offrir un **cadre de vie** de qualité, harmonieux et équilibré
- 2. Un territoire qui agit en faveur d'une **économie durable, innovante et créatrice d'emplois**
- 3. Un territoire qui conduit localement la **transition écologique**, **énergétique et sociétale** en développant la coopération entre les communes, l'intercommunalité et avec les acteurs et les habitants du territoire dans toute leur diversité



L'Opération de Revitalisation du Territoire s'inscrit pleinement en phase avec ces aspirations. Construire un projet cohérent nécessite de conduire des actions associant tout ou partie des 29 communes. Cette recherche de cohérence et de l'effet multiplicateur a motivé plusieurs projets structurants visant à redynamiser l'ensemble du territoire. Les politiques, fondamentalement intercommunales, en faveur de l'habitat, du tourisme ou de l'aménagement dépassent, par leurs effets, les frontières des périmètres ORT.

Ce sont sur ces dernières que se fonde le projet de revitalisation intercommunal. En phase avec ses compétences intercommunales, la Communauté de communes conçoit le projet Petites Villes de Demain comme un outil de développement économique et touristique pour l'ensemble du territoire. L'objectif est d'améliorer l'existant pour susciter du développement local.

Dans cette démarche collective autour d'un projet de territoire commun, il a été fait le choix d'étendre l'ORT à la commune de **Prayssas**, quatrième centralité du territoire, en plus des trois communes « Petites Villes de Demain » que sont Aiguillon, Damazan et Port-Sainte-Marie.





#### **ENTRE**

La Commune d'Aiguillon, représentée par son maire Christian GIRARDI, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 27 juin 2023,

La Commune de Damazan, représentée par son maire Michel MASSET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 9 juin 2023,

La Commune de Port-Sainte-Marie, représentée par son maire Jacques LARROY, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 3 juillet 2023,

La Commune de Prayssas, représentée par son maire Philippe BOUSQUIER, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 24 mai 2023,

Ci-après désignées par « les communes signataires »,

La Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, représentée par son président Michel MASSET, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 10 juillet 2023,

Ci-après désigné par « l'EPCI signataire »,

D'une part,

ET

L'État, représenté par xxxxx nom du Préfet,

Ci-après désigné par « l'État »,

Le Département de Lot et Garonne, représenté par xxxx,

Ci-après désignée par « le Département»

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT





## **ARTICLE 1: OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention s'inscrit dans la continuité des engagements pris dans la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD) signée le 7 juillet 2021. Ainsi, elle a pour objet de décrire les modalités de mise en œuvre des principaux effets de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) menée à l'échelle de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Elle expose l'intention des parties de s'inscrire dans la démarche du programme et précise leurs engagements réciproques. La convention cadre précise les ambitions retenues pour le territoire, l'articulation avec le CRTE et l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.

Sur la base du projet de territoire, le programme PVD décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire la démarche de transformation à moyen et long terme pour le renforcement des fonctions de centralité au bénéfice de la qualité de vie des habitants et des territoires alentours, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique. Le programme mobilise dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

La présente convention est reconnue comme valant ORT au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation. A ce titre, elle indique les secteurs d'intervention, le contenu et le calendrier des actions prévues, le plan de financement des actions et la gouvernance.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est prévue sur les 4 communes ORT (centralités) en complément d'une OPAH communautaire couvrant l'ensemble des 29 communes du territoire intercommunal.

L'ORT est un contrat intégrateur unique, programmatique et évolutif, reposant sur un projet global de l'intercommunalité, sa ville centre et toute autre commune volontaire de l'EPCI. Ainsi, toute commune de l'EPCI volontaire, justifiant d'un rôle de centralité et d'une programmation à court, moyen et long terme sur les thématiques de la revitalisation du territoire et qui a défini ses enjeux en cohérence avec ceux des autres instances territoriales pourra intégrer cette convention ORT par voie d'avenant.

L'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation du centre-ville: modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier de loisir et de friches urbaines, valorisation du patrimoine bâti dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

L'ORT permet d'intervenir de manière concertée et transversale sur l'habitat, l'urbanisme, le commerce, l'économie , les politiques sociales, etc.



## ARTICLE 2: ENGAGEMENT GÉNÉRAL DES PARTIES

Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme et la réalisation des actions inscrites dans la convention.

#### 2.1. Les territoires signataires

En signant cette convention, les **communes signataires** assument leurs rôles de centralité au bénéfice de la qualité de vie des habitants de la commune et des territoires alentours, ainsi que leur volonté de s'investir résolument dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

Elles s'engagent à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace du programme sur son territoire et à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet de territoire de l'EPCI.

Les communes s'engagent à réaliser un suivi annuel des études et actions engagées et à formaliser ce suivi à travers des documents de pilotage (tableau de bord, mise à jour des fiches action et des maquettes de financement, etc.).

Les communes signataires s'engagent à animer ce travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire est organisé localement au moment jugé opportun par l'EPCI signataire, en accord avec l'Etat et le Département. Ce moment de partage a pour objectif d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du programme et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

#### 2.2. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

L'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements, à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du programme, dans une posture de facilitateur de projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du programme.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du programme.

L'Etat soutient l'ingénierie des collectivités par le cofinancement, via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), de postes de chefs de projet, en complément des crédits apportés par les opérateurs partenaires du programme. Il s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le programme, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.



Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

## En particulier:

- L'ANCT peut accompagner les territoires en conseil et ingénierie, via ses différents programmes d'intervention (France Service, tiers-lieux, ...) et dans ses domaines d'expertise comme par exemple la revitalisation commerciale. L'ANCT soutient également les projets par le pilotage du programme Petites Villes de Demain, et en particulier du Club;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- L'Anah peut apporter un accompagnement aux différentes phases d'une stratégie en matière d'amélioration de l'habitat pour des interventions intégrant les thématiques spécifiques relevant de ses priorités (la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la précarité énergétique, la fragilisation et dégradation des copropriétés, le vieillissement de la population, tant en phase pré-opérationnelle qu'opérationnelle. Cet accompagnement peut être destiné aux propriétaires (occupants ou bailleurs), syndicats de copropriétaires, collectivités ou opérateurs immobiliers ;
- Le Cerema peut apporter un appui pour l'élaboration des projets de territoires et des plans d'action, ainsi que pour la phase de mise en œuvre et d'évaluation et dans ses domaines d'expertise (par exemple, la stratégie foncière et d'aménagement durable, la transition écologique, les mobilités, la revitalisation économique et commerciale);
- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du programme.

#### 2.3. Le Département du Lot-et-Garonne

## Le Conseil départemental s'engage à :

- Assurer l'information des collectivités bénéficiaires sur les contributions de la Banque des territoires au programme Petites Villes de Demain, l'assistance technique aux bénéficiaires, l'instruction de leurs de-mandes, la présentation aux instances décisionnelles, la préparation des éléments nécessaires aux conventionnements ainsi que le suivi du dispositif, conformément aux modalités du programme Petites Villes de Demain.
- Instruire, dans le cadre de son règlement des aides aux communes et intercommunalités, les projets proposés par les collectivités bénéficiaires.
- Dans le cadre de son dispositif d'assistance technique (AT47), il proposera aux collectivités qui y sont éligibles son offre d'ingénierie dans l'objectif de réaliser les études s'inscrivant dans le cadre du programme Petites Villes de Demain . Le coût de ces études pourra en partie être pris en charge par le Conseil départemental sur ses fonds propres et sur les fonds de la banque des territoires pour laquelle le Conseil départemental assure l'intermédiation.



## 2.4. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches action sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches action, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

La maquette financière pluriannuelle est établie à la signature de la convention cadre. Elle est mise à jour au fil de l'eau et présentée au comité de projet. La maquette financière annuelle (consolidation au 31 décembre) est adressée chaque année en janvier au préfet de département ainsi qu'à la direction de programme PVD de l'ANCT. Pour la première année, la maquette financière annuelle est adressée à la direction de programme PVD de l'ANCT en même temps que la convention cadre.

La maquette financière figure en annexe n°1.





# ARTICLE 3 : GOUVERNANCE ET DURÉE DE LA CONVENTION

L'EPCI signataire met en place une gouvernance pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme, en association étroite avec l'Etat, confirmant (et ajustant si nécessaire) le fonctionnement installé à l'occasion de la convention d'adhésion pour l'élaboration de la stratégie.

Cette gouvernance est intégrée à la gouvernance mise en place pour le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

## 3.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est chargé de valider les orientations, de suivre les opérations majeures et les évolutions de la présente convention. Il est piloté par le président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et siège au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du programme, sur la base des indicateurs de suivi et d'une synthèse financière ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions, y compris financièrement (actualisation du plan de financement);
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du programme en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...) : les modifications d'orientation feront l'objet d'un avenant à la convention ;
  - · Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le chef de projet PVD désigné alimente le comité de pilotage et en particulier :

- Veille en détail au bon déroulement des actions prévues au programme, vérifie l'avancement des dossiers, analyse les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
  - Établit le tableau de suivi de l'exécution;
  - Met en place les outils d'évaluation et analyse les résultats des évaluations ;
  - Propose les évolutions des fiches orientations;
  - Propose les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches actions.

Le comité de pilotage assure le pilotage de l'ORT. Il est composé :

- Du président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et ses services ;
  - Des Maires des communes ORT et leurs services ;
  - Du Prefet de Lot-et-Garonne et les services de la DDT;
  - Du Président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne ;



Pour assurer le suivi général du projet décrit dans la présente convention, l'EPCI signataire s'engage à mettre en place un comité technique qui se réunira au moins 3 fois par an et composé :

- Du directeur général des services
- De la directirce générale des services adjointe
- · Des directeurs généraux des services des communes ORT
- · Du chef de projet PVD

Selon les thématiques abordées, les différents services communaux et intercommunaux ainsi que les référents des partenaires locaux pourront être associés.

## 3.2. Durée de la convention

La présente convention-cadre est valable pour une durée de 5 ans à compter de sa signature.





# ARTICLE 4 : LES PRINCIPAUX EFFETS JURIDIQUES DE L'ORT

L'ORT présente un certain nombre d'avantages concrets et immédiats et de droits juridiques et fiscaux notamment pour :

#### Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville

Grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques : les collectivités pourront stopper l'implantation de projets commerciaux en périphérie qui viendraient menacer l'équilibre commercial et économique des cœurs de ville des communes signataires de la présente convention. Suite à la validation par le Préfet, la suspension des autorisations d'exploitation commerciale est effective pour une durée de 3 ans maximum, prorogée d'un an si besoin.

#### · Favoriser le réhabilitation de l'habitat

L'ORT ouvre un accès prioritaire aux aides de l'ANAH et active l'éligibilité des propriétaires bailleurs au dispositif Denormandie dans l'ancien pour la totalité des logements situés dans les communes signataires de la présente convention. Ce dispositif de défiscalisation porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien, avec pour objectif d'avoir un parc de logements de meilleure qualité, d'améliorer la qualité énergétique des bâtiments et à terme d'améliorer l'attractivité des bourgs-centres du territoire.

# · Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux

Pour certains projets spécifiques, les collectivités signataires peuvent se saisir d'outils particuliers tel que le permis d'aménager multisite ou le permis d'innover. Les maîtres d'ouvrage des constructions ou aménagements pourront ainsi demander à déroger à certaines règles en vigueur en matière de construction, à condition de démontrer que sont atteints des résultats satisfaisant les objectifs poursuivis par les règles auxquelles le projet déroge.

#### · Mieux maîtriser le foncier

L'ORT permet à la collectivité d'instaurer le droit de préemption urbain renforcé ainsi que le droit de préemption des locaux artisanaux, des fonds de commerce, des baux commerciaux et des terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial afin de mener à bien des projets ou dynamiser le tissu commercial.

Les effets règlementaires, juridiques et fiscaux détaillés figurent en annexe n°2.



# ARTICLE 5 : DIAGNOSTIC, PROJET DE REVITALISATION ET ACTIONS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

# 7

#### 5.1 Etat des lieux du territoire



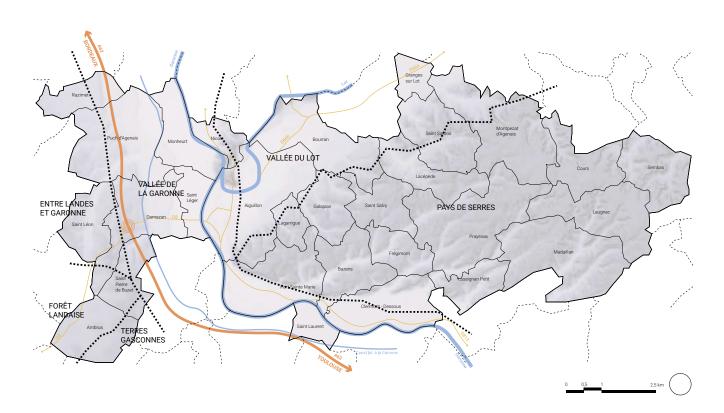
PARIS

TOULOU

La Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, située en Lot et Garonne, regroupe 29 communes et plus de 18 700 habitants, sur une superficie de 380,3km². Cette intercommunalité est issue de la fusion entre la Communauté de Communes du Confluent et celle du Canton de Prayssas en 2017. La Communauté de communes couvre le territoire de la moyenne vallée de la Garonne, dans une cohérence très proche de la carte cantonale et de celle des aires de santé.

Le territoire s'étend sur 5 unités de l'Atlas des Paysages de Lot-et- Garonne dont 3 occupent la majorité de l'espace : la Vallée de la Garonne, le Pays de Serres et la Vallée du Lot qui offrent un patrimoine paysager riche et diversifié de coteaux, de terrasses, de vallées, de plaines fluviales et de plateaux élargis et ondulants, amplement ouverts à l'est.

Ce territoire est ainsi marqué par un relief qui met en avant un grand nombre de panoramas. La Confluence met en scène un des paysages les plus emblématiques de Lot-et-Garonne avec le Lot et la Garonne au cœur de projets d'aménagement structurants.







# Un territoire situé en partie hors des aires d'attraction majeures

La dépendance aux aires d'attraction des pôles urbains environnant de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est variable.

En effet, si la partie Sud-Est du territoire est en grande partie située dans l'aire d'attraction du pôle agenais, on constate que la partie Ouest, qui concentre les centralités de Damazan, Aiguillon et Port-Sainte-Marie, ne se situe dans aucune aire d'attraction majeure.

Cette situation explique le niveau d'équipements et de services nécessaires au bassin de population d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie qui répondent d'un niveau de centralité plus important sur le territoire.



© Observatoire des territoires, ANCT 2021 - IGN Admin Express Périmètre des aires d'attraction des villes 2020

Source : Insee, 01/01/2021

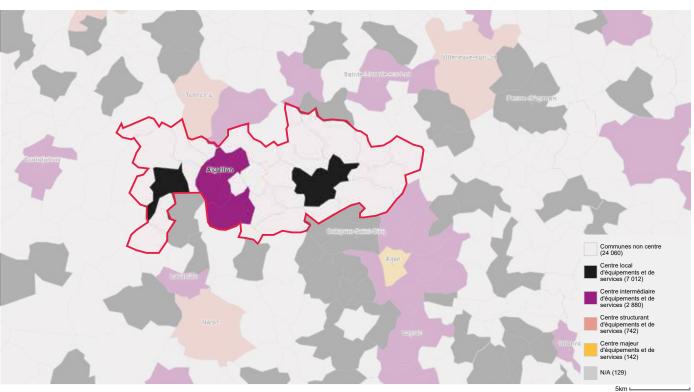


# Une armature qui repose sur 4 pôles d'équipements et de services

Le territoire de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est structuré :

- à l'Ouest par un centre local\* (Damazan) et deux centres intermédiaires\* (Aiguillon et Port-Sainte-Marie)
- à l'Est par un centre local\* (Prayssas)

La situation de ces communes, concentrées autour des axes de circulation structurants (A62, D813), renforce le caractère rural de l'Est du territoire qui se retrouve en partie excentré des pôles d'activités qui se concentrent à l'Ouest.



Niveau de centres d'équipements et de services des communes 2021 Source : INRAE-CESAER, ANCT 2021

\*Source: données INRAE-Cesaer

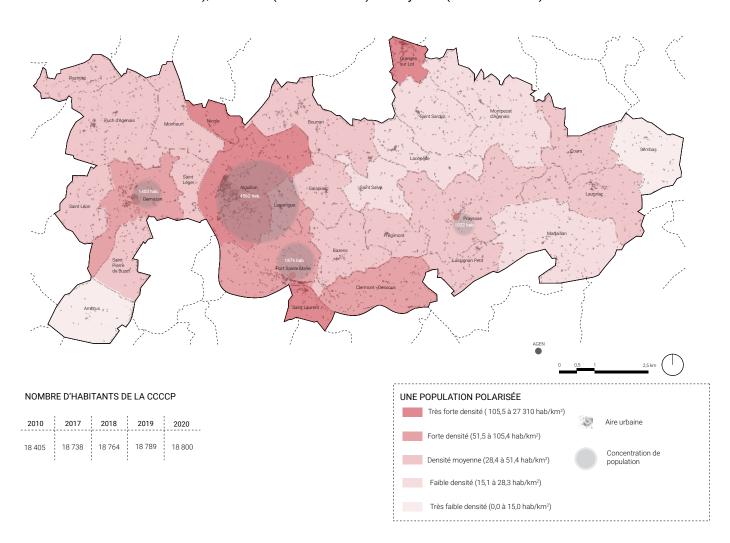
- Centre local : caractérisé par la présence d'une douzaine de services essentiels (boulangerie, coiffure, école élémentaire...)
- Centre intermédiaire : caractérisé par la présence d'une trentaine de services du quotidien (supermarché, pharmacie, magasin de vêtements...)



# Contexte socio-démographique du territoire

La Communauté de Communes présente une situation enviable par rapport aux autres intercommunalités du département. Sa population est en croissance passant de 17 867 habitants en 2008 à 18 764 en 2018 soit une augmentation de 2,7 %, signe d'une attractivité résidentielle plus importante que celle du département qui a crû de 1,7 % sur la période. Cette attractivité s'explique notamment par le cadre de vie avantageux, riche de la qualité du mode de vie rural et de sa localisation géographique avantageuse.

La commune d'Aiguillon concentre la majeure partie de la population du territoire avec 4562 habitants (INSEE 2018). Trois autres pôles démographiques se détachent : Port-Sainte- Marie (1876 habitants), Damazan (1403 habitants) et Prayssas (1022 habitants).

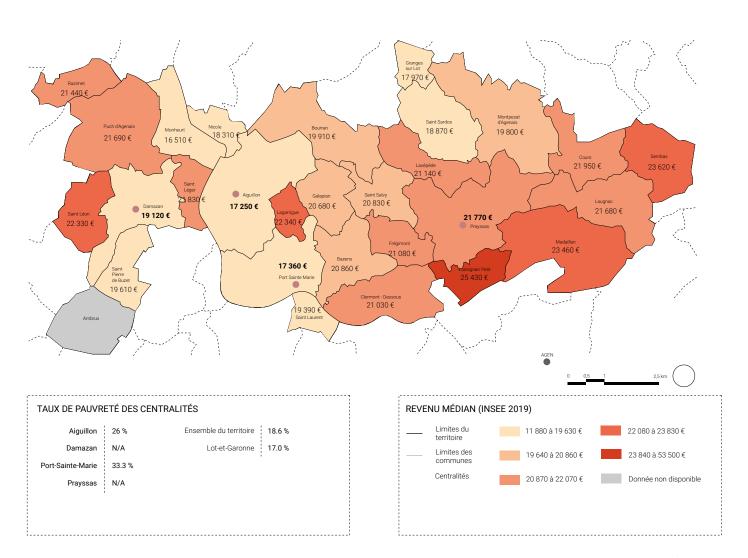




# Des centralités marquées en majorité par des populations aux faibles revenus

Le territoire de la Communauté de Communes est scindé entre des populations aux faibles revenus dans les vallées du Lot et de la Garonne (Damazan, Aiguillon, Port-Sainte-Marie) alors que les secteurs situés sur les coteaux et à proximité des agglomérations (Marmande, Villeneuve sur Lot, Agen) profitent d'une population plus aisée.

Les communes d'Aiguillon et de Port Sainte Marie répondent d'une part importante de ménages pauvres (26% et 33,3%), taux largement supérieurs à la moyenne départementale (17%) et même nationale (18,9 %).







# 5.2 La stratégie intercommunale de revitalisation du territoire

La stratégie proposée est le résultat d'un travail de co-construction, qui a permis aux élus de se projeter dans les pratiques et les besoins des différents usagers du territoire, habitants, travailleurs et visiteurs. A cette occasion, ils ont pu exprimer leur propre vision du territoire et leurs attentes vis-à-vis des enjeux de la revitalisation.

# · La Confluence : un carrefour stratégique

La Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est un territoire ouvert sur l'extérieur et inséré dans les dynamiques de la Moyenne Garonne en pleine mutation, de la vallée du Lot et plus largement de l'Aquitaine et du grand Sud-Ouest.

Sa position centrale dans le département, au carrefour d'axes de communication structurants (RD813, RD911, RD8) qui contribuent à irriguer les trois centralités principales, la présence de deux gares SNCF en cœur de ville à Aiguillon et Port-Sainte-Marie et d'un échangeur autoroutier tout proche du centre-bourg de Damazan, la connexion fluviale potentielle vers la métropole bordelaise ou encore un positionnement à la croisée des principales vélo-routes, sont autant d'atouts sur lesquels elle s'appuie pour développer son projet de territoire.

Cette situation géographique constitue donc une force et l'ossature première de la stratégie de revitalisation des quatre centralités et plus globalement de l'ensemble du Confluent. Elle lui permet d'être bien connecté avec les territoires environnants et de travailler pour une attractivité accrue et une visibilité territoriale renforcée fondées sur l'accueil de nouvelles populations, actives comme retraitées, et l'accueil de nouvelles entreprises et activités économiques, de services et de touristes invités à y séjourner.

Cette stratégie d'attractivité se fonde également sur une certaine spécialisation de chacune des centralités, dans un souci constant de complémentarité, de réciprocité et de respect de la singularité et l'identité patrimoniale de chacune : Aiguillon, la ville principale, dont les nombreuses fonctions urbaines en font le pôle de services majeur du territoire et d'économie résidentielle, Damazan comme pôle productif et industriel au large rayonnement, Port-Sainte-Marie comme centralité économique et de services secondaire et Prayssas comme pôle patrimonial à vivre fort d'une certaine exception culturelle au service du territoire.

#### · Une armature territoriale à renforcer, socle d'une solidarité sociale et territoriale renforcée

Les centres-villes des trois « Petites Villes de Demain » et dans une moindre mesure de Prayssas ont connu une perte de vitalité depuis une vingtaine d'années et les cœurs urbains se sont dégradés (logements et commerces vacants, hausse de la précarité sociale). La communauté ambitionne de redonner pleinement à chacun d'entre eux son rôle de centre-bourg et de locomotive du territoire avec le renouveau de la mixité d'usage et sociale que cela implique en matière d'innovation et d'adaptation aux évolutions démographiques (vieillissement, place donnée aux jeunes et aux familles) et économiques (mutation des commerces et des services). Le territoire est par ailleurs signataire de la Convention Territoriale Globale (CTG), une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants du territoire.



Il s'agira de mettre en œuvre une politique globale de reconquête urbaine pour répondre aux besoins actuels et futurs, grâce notamment à la rénovation de l'habitat privé (mise en oeuvre prochainement d'une OPAH communautaire couplée à une OPAH-RU sur les centralités), au traitement des situations d'urgence, à l'implantation de logements nouveaux à des loyers adaptés aux revenus des ménages du territoire et répondant aux attentes qualitatives contemporaines, et au maintien voire au renforcement des commerces et services du quotidien.

La communauté souhaite également que chaque centralité assume pleinement son rôle de bourg-centre vis-à-vis des communes rurales alentours au profit d'une armature territoriale renforcée bénéficiant à tous le territoire. Chacune se doit à ce titre d'assurer et de détenir un socle de services et équipements suffisants et de qualité qui rayonnent pour les populations des différents bassins de vie : commerces de toute nature à répartir de façon équilibrée, implantation de l'offre de santé à rendre plus homogène, équipements culturels et sportifs pour tous les âges mais notamment la jeunesse, espaces publics de centre-bourg apaisés, agréables et accessibles à tous.

# Des centres-villes et centres-bourgs aux avant-poste de la transition écologique et énergétique

La communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est engagée depuis plusieurs années dans une trajectoire de « territoire à énergie positive » (territoire TEPOS). Elle aspire à capitaliser sur cette expérience pour renforcer l'attractivité des centres-villes, dans un souci de sobriété et d'adaptation au changement climatique. Le territoire est engagé pour la préservation du cadre de vie et de la qualité patrimoniale (bâtie et naturelle) et est à ce titre engagée depuis 2022 dans une démarche de Plan Paysage de transition énergétique.

La stratégie de revitalisation repose donc sur des aménagement d'espaces publics de centreville renaturés et résilients dans chacune des quatre centralités, sur un engagement ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments publics intégrant les énergies renouvelables et sur une gestion des ressources naturelles et des déchets favorisant le réemploi et l'économie circulaire. La diversité des formes urbaines des centres-villes d'Aiguillon, de Port-Sainte-Marie, de Damazan et de Prayssas, leur spécificité et leur histoire propre, leur compacité et la proximité immédiate avec un espace rural et agricole productif au service de circuits alimentaires locaux, en font par conséquent des laboratoires singuliers, à taille humaine, en faveur d'une trajectoire de sobriété foncière affirmée.





# 5.3 Le plan d'action : une feuille de route opérationnelle

La phase de détermination de la stratégie intercommunale de revitalisation se traduit par des actions de maturité diverses.

Le plan d'actions constitue la feuille de route de la revitalisation de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Il est le fruit d'un travail réalisé au printemps 2023 avec l'ensemble des partenaires locaux.

Le but est de répondre aux grandes orientations définies en phase stratégie et de faire émerger un ensemble d'actions qui seront soit **stratégiques** comme la mise en oeuvre d'une politique intercomunale de l'habitat, ou plus **opérationnelle** comme la restructuration d'îlots dégradés.

Le plan d'actions est constitué de 106 actions qui seront mises en œuvre collectivement avec les acteurs du territoire.

Il contient des actions de nature et de maturité diverses :

- Etudes à engager
- **Action mature** : prête à passer en phase opérationnelle, vierge de procédure administrative et plan de financement bloqué
- Action engagée : action dont les réflexions sont déjà bien avancées, le calendrier identifié, les études pré-opérationnelles/de faisabilité lancées, plan de financement en cours de définition
- Action en réflexion : identifiée comme stratégique pour la revitalisation, mais devant encore faire l'objet de calibrage, d'études et d'approfondissement, plan de financement à définir

Le plan de financement est associé à des prérequis/conditions de réussites et outils mobilisables pour la mise en œuvre de la stratégie de revitalisation.

Le calendrier détaillé des actions figure en annexe n°3.



#### 5.4 L'habitat

La fonction Habitat d'une centralité est certainement la plus stratégique dans le quotidien de ses habitants. Elle permet aussi visuellement de constater le niveau de vitalité d'un centre-bourg.

La déqualification de l'habitat est le premier signe de fragiilté des centres anciens, qui se traduit par des tendances lourdes observables dans de nombreuses communes : déprise démographique et hausse de la vacance. C'est, avec la baisse des emplois et des activités en centralité, l'élément déclencheur d'une spirale de dévitalisation, car la diminution du nombre d'habitants en centre-bourg entraine une fragilisation globale : fermeture des commerces en raison d'une zone de chalandise devenue insuffisante, fermeture des services et développement des équipements sur d'autres parties du territoire, dégradation du cadre urbain faute d'entretien et d'investissement pour la préservation du patrimoine bâti. Différents facteurs, qu'il convient d'examiner spécifiquement dans chaque territoire, peuvent expliquer ces tendances :

- la périurbanisation et la distorsion lieu de résidence/lieu de travail;
- l'étalement urbain qui vient concurrencer par une offre neuve les logements anciens des centralités;
- la faible attractivité des coeurs de ville et de village, trop minéraux, trop denses, ou devenant parfois des parcs sociaux de fait,
- et une offre de logement insuffisament diversifiée, souvent de grande taille, qui ne permet pas de répondre à la diversité des besoins des habitants.

# **ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

#### Un parc de logement en croissance

Depuis les années 70, on observe la production d'un habitat monotypé de type maison pavillonaire, celui-ci rentrant en compétition avec l'offre d'habitat ancien en centre-bourg comme cela peut être le cas à Port-Sainte-Marie ou Damazan.

Cette notion de compétitivité entre produits se retrouve à l'échelle de l'intercommunalité entière, la fiscalité foncière avantageuse de certaines communes entrainant naturellement un glissement vers des produits plus récents de type pavillonaire individuel.

Les enjeux de la revitalisation et de l'attractivité de ce territoire se mesureront alors à la capacité des collectivités locales à manier des outils favorisant la reconquête de l'habitat ancien, aujourd'hui délaissé, tout en conservant un rythme de production nécessaire à la couverture de nouveaux besoins sur le territoire (économiques et sociaux notamment).

### Un phénomène de polarisation du parc locatif dans certains centres-bourgs

La Communauté de communes concentre l'essentiel de son effort de logements sociaux sur Aiguillon (61 logements sociaux) avec deux pôles secondaires à Port-Sainte-Marie (15 logements sociaux) et Prayssas (12 logements sociaux).

Avec un total de 121 logements conventionnés (contre 138 en 2014), la Communauté de Communes répond d'une des offres les plus faibles du département (données : Commissariat général au développement durable).

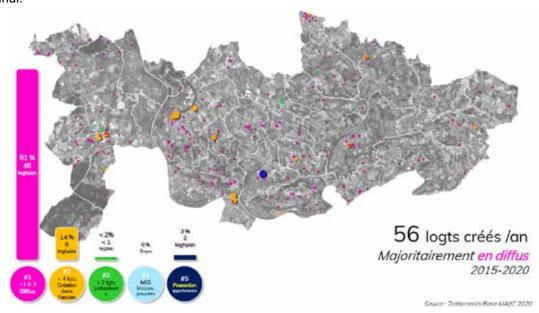


Trop chers, du fait de leurs marges élevées, les bailleurs sont peu actifs partout où le marché de l'immobilier cesse d'être tendu, c'est-à-dire dans les territoires en crise.

De plus, dans les centres-bourgs denses, les coûts techniques augmentent avec la complexité des constructions. Cette tendance change néanmoins peu à peu avec des bailleurs qui mobilisent des moyens conséquents sur les emprises stratégiques des communes signataires des ORT.

#### Un parc de logements fortement tourné vers l'individuel

Le territoire étant rural, la maison individuelle est une forme d'habitat encore très largement privilégiée. L'habitat collectif est en conséquence peu représenté à l'échelle du territoire intercommunal.



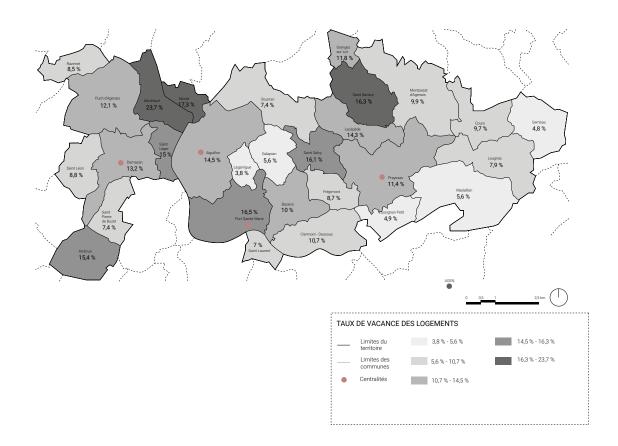
#### Un parc vieillissant marqué par une forte vacance

Le taux de vacance se situe à 10,9 % au sein de la Communauté de communes, un taux supérieur à la moyenne nationale de 8,2 % en 2018.

Sur les 29 comunes de l'EPCI, seulement 9 se situent en deça de cette moyenne nationale. D'une manière générale, les centralités de la Communauté de Communes présentent un taux de vacance moyen (Damazan, Aiguillon, Prayssas) à élevé (Port-Sainte-Marie) qui nécessite une vigilance particulière du fait d'un parc immobilier ancien dégradé en centre-bourg.

Depuis plusieurs décennies, les jeunes générations quittent le territoire pour faire des études supérieures et trouver un emploi dans une métropole. Les arrivants sont des néoruraux, souvent retraités, ou des familles émigrées lorsque des opportunités d'emploi existent, dans le secteur de l'agriculture.

Dans ces centres-bourgs, de nombreux immeubles anciens sont vacants, en vente, parfois en ruine. Les projets de réhabilitation restent parfois inachevés faute de moyens suffisants. Certaines acquisitions immobilières représentent toutefois des possibilités d'investissement destinées à un marché locatif. Les projets sont alors portés par des acteurs locaux peu fortunés, rénovant les biens à minima pour les louer à des familles encore plus pauvres. C'est le cas à Port-Sainte-Marie où résident des saisonniers agricoles, lesquels finissent par s'installer à l'année.



# **ENJEUX HABITAT**

- Un enjeu de **production d'une offre de logements diversifiés, abordables et adaptés** à la demande particulièrement en centre-bourg pour réaffirmer leur rôle d'accueil dans le parcours résidentiel des habitants
  - Un enjeu intercommunal autour de la rénovation énergétique des logements
- Le maintien d'une **offre locative pour les jeunes ménages** et des typologies aujourd'hui déficitaires, pour permettre l'accueil de familles avec enfants
- Une **vacance** à résorber, présentant des disparités et élevée au sein du territoire, avec des points durs qui devront être traités via une OPAH-RU
  - Une corrélation entre sortie de vacance et amélioration de la qualité des logements



# STRATÉGIE HABITAT

« Concentrer spatialement les efforts financiers et les outils »

#### **AMBITION**

Un territoire durable, riche de ses ressources bâties, qui les préserve, les développe et innove pour mieux accueillir ses habitants dans leur diversité

# **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Diversifier l'offre de logements destinée aux ménages éprouvant des difficultés à rester ou s'installer durablement sur le territoire, en raison des conditions actuelles du marché et de l'état du parc de logements.
- Améliorer la qualité de l'habitat, pour un meilleur confort de vie des ménages, réduire leurs charges et préserver les ressources : sortir de la sphère de l'habitat indigne et de la précarité énergétique
- Répondre aux besoins en hébergement et en logement de ménages qui, en raison d'une situation sociale, familiale, professionnelle ou d'un mode de vie particulier, ne trouvent pas de solution adaptée dans le parc de droit commun (jeunes, séniors, saisonniers, ménages monoparentaux..).
- Agir auprès des aménageurs publics et privés pour développer l'offre de logements conventionnés en centre-bourg des centralités
- Mettre en œuvre et développer des stratégies foncières dans les centralités pour répondre au besoin de diversification de l'offre en logement et aux enjeux de renouvellement urbain (innovation, patrimoine..)



# APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 1 - HABITAT

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par l'EPCI au cours de la durée du conventionnement.

# Etudes à engager - Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques - Mettre en œuvre une politique intercommunale de l'habitat **Actions matures** - Aider à la rénovation du parc privé (OPAH - OPAH-RU) - Mener une réflexion quant à l'instauration d'un permis de louer Actions engagées - Mener une réflexion sur l'opportunité et la faisabilité juridique de création structure habitat - Accompagner la requalification des ilôts prioritaires Actions en réflexion - Conventionnement avec l'ADIL Prérequis, outils et S'engager à mener des actions incitatives et coercitives d'amélioration de l'habitat sur les îlots

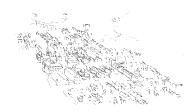
# conditions de réussite

très dégradés en lien avec les conclusions de l'étude pré-opérationnelle habitat

Instaurer une stratégie d'intervention globale sur l'habitat :

- Informer les acteurs et les associer dans le cadre d'un groupe de travail : CAF, Police municipale, ARS, ADIL, MSA
- Renforcer le dispositif d'observation des immeubles dégradés : mise en place d'une base de données permettant de localiser et quantifier l'habitat indigne
- Dispositif de veille foncière : visites des immeubles, activation des différents canaux : signalements, DIA, autorisations d'urbanismes, porteurs de projet
- Organiser de la prospection sur les secteurs les plus problématiques, avec les acteurs concernés : la CAF, la ville

Se doter/recourir à des outils facilitant la maitrise du développement urbain et le passage à l'action : droit de préemption urbain renforcé, permis d'aménager multi-sites, recours à l'EPFNA...





Action n°1 - Met	tre en oeuvre ur	e politique inte	ercommunale de	e l'habitat		Action	mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Disposer d'une vision globale et	Financeurs	ANAH, Région, Département				1 ETP		
partagée en ma- tière d'habitat	tagée en ma-	Techniques	Villes Vivantes	EPCI	Elevé	2023	collectivité	
	Description			Prérequis				
Déploiement de la identifiés à ce jou par le recrutement	r par une structur	ation du pôle ha						
- Poursuivre et am des logements ;	plifier l'amélioration	on de la perform	ance énergétique					
- Accompagner l'a	daptation des loge	ements à la perte	e d'autonomie ;	Communication à destination des élus, des propriétaires et				
- Encourager la réhabilitation du parc locatif privé abordable ;			des opérateurs			•		
- Traiter et prévenir la vacance des logements ;			secteur ORT					
- Accompagner la rénovation des copropriétés ;								
- Cibler des immeı	ubles de cœur de v	ville en difficultés	s aiguës ;					
- Valoriser les cœu	ırs de bouras.							

Action n°2 - Aide	r à la rénovatio	n du parc privé	(OPAH-OPAH-R	U)	Action mature			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'offre et la qualité des Centralités,	Financeurs	ANAH, BDT, Département, CCCCP	EPCI pour OPAH,	Flová		300 000 €/ an 1,5M€ sur		
logements en centre ancien	gements en CCCCP	Techniques	Animateur OPAH-RU, ADIL	Secteur ciblé sur centralités pour volet RU	Elevé	2023-2027	les 5 ans de l'opération	
	Descrip	otion	'	Prérequis				
Mise en œuvre d'u ments en centre ar		mélioration du pa	arc privé de loge-	Prise en compte du dimensionnement et conclusions de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU				
Déploiement des p (OPAH-RU à destin	•			,				
Bailleurs)	ation des Froprie	tailes Occupants	s et Flophetailes	Communication auprès des publics ciblés				
Mobiliser les logements qui demeurent vacants en centre ancien pour répondre à la demande, le cas échéant via des actions coercitives, selon la stratégie de lutte contre la vacance définie dans le cadre de la politique intercommunale de l'habitat								
Rénover les logemoutils adaptés : Of die)		•						



Action n°3 - Réin	vestir l'habitat d	ans le tissu an	cien					
3.1 - Accompagn	ner la requlificati	on des îlots pr	ioritaires			Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre-bourg Ré- duire la consom- mation d'espace en mobilisant le foncier des centralités	Financeurs	ANAH, Département, Habitalys, Domofrance, EPFNA, SEM47	ORT : Ilôts prioritaires identifiés dans le cadre de l'étude	Elevé	2026-2030	/		
	Techniques	EPCI, AT47, CAUE47	pré-opération- nelle habitat de la CC					
	Descrip	tion		Prérequis				
Interventions en vue de la requalification d'ilots dégradés en centre- bourg des centralités afin de mettre en œuvre un projet global d'amélioration du cadre de vie tout en favorisant la diversification et l'augmentation de l'offre de logements sur le territoire.				Diagnostiquer l'habitat et ses enjeux à l'échelle du territoire Caractériser les besoins de la commune concernée en terme d'habitat pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur l'ilot				
Actions détaillées par commune : 3.1.1 Aiguillon (choix des ilots à venir) 3.1.2 Damazan (llot du Presbytère) 3.1.3 Port Sainte Marie (ilots dits Maison de la reine, Chanteloube, Lahontagne) 3.1.4 Prayssas (ilot Pradelle)				Mobiliser les outils incitatifs et coercitifs du volet RU de l'OPAH  Mobiliser les acteurs et les aides dans l'opération de requa lification				

Action n°4 - Mer d'une structure l		sur l'opportun	ité et la faisabil	ité juridique de	création	Action 6	engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'offre et la qualité des logements en centre ancien	Financeurs	BDT, Département	Damazan, Port-Sainte- Marie, Ai- guillon, Saint	Moyen	2023-2026			
	Techniques	AT47	Léger, Mon- heur, Puch d'Agenais, Sain Pierre de Buzet			18 000 €		
	Descrip	tion		Prérequis				
flexion sur l'oppor structure habitat.	Une étude est en cours, réalisée par l'AT47, afin de mener une ré- flexion sur l'opportunité et la faisabilité juridique de la création d'une structure habitat. L'objectif de cette structure serait à terme de réno- ver les biens comunaux en vue de leur remise sur le marché locatif.							
•	ettra d'une part d' le structure et d'au	•						



Action n°5 - Con	ventionnement a	avec l'ADIL		Action en i			réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Accompagner ur le plan social les publics	Financeurs	ANAH, Région, Département					
spécifiques sur les questions de droit au loge- ment	CCCCP	Techniques	Villes Vivantes	EPCI	Moyen	2023-2026	4500 €/an
,	Descrip	tion			Prére	quis	
L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Lot et Garonne (ADIL 47), a pour mission d'informer, gratuitement et de manière neutre, tout public sur les questions juridiques liées à l'habitat. L'ADIL 47, membre du réseau de l'ANIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement), dispose d'une équipe de juristes spécialisés en immobilier qui vous informe sur : le droit de la location (droits et devoirs du locataire et du bailleur), les prêts et aides spécifiques en matière d'accession à la propriété, la copropriété, la lutte contre l'habitat indigne, A cet effet, l'ADIL 47 élabore régulièrement des plaquettes d'informations mises gratuitement à la disposition de tout public et édite une lettre mensuelle diffusée auprès de ses partenaires.			Adhésion du te euros/habitants permanences s et un appui jurio	s: 0,25x18 277 ur le territoire a	= 4569 euros pa à destination de	ar an) pour des	

Action n°6 - Mer	ner une réflexion	quant à l'insta	uration d'un per	rmis de louer		Action engagée		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Accompagner sur le plan social les publics spécifiques sur	Financeurs	ANAH, BDT, Département, CCCCP						
les questions de droit au loge- ment Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre-bourg	ions de loge- nt ontre vacant idé en	Techniques	ADIL	ORT	Moyen	2023-2026	150 000 €	
	Descrip	tion		Prérequis				
bonne qualité de l	Le permis de louer permet aux communes volontaires de vérifier la bonne qualité de leur parc locatif en soumettant la mise en location de logements sur tout ou partie de leur territoire à un accord administratif préalable			Conventionnement avec l'ADIL pour un accompagnement				
Le territoire ne disposant pas de PLH, la collectivité ne peut donc pas déléguer la gestion de cet outil aux communes volontaire et doit donc le porter en interne.								
	Jn chiffrage de cet outil a été proposé dans le cadre de l'étude oré-opérationnele Habitat de la CC.							



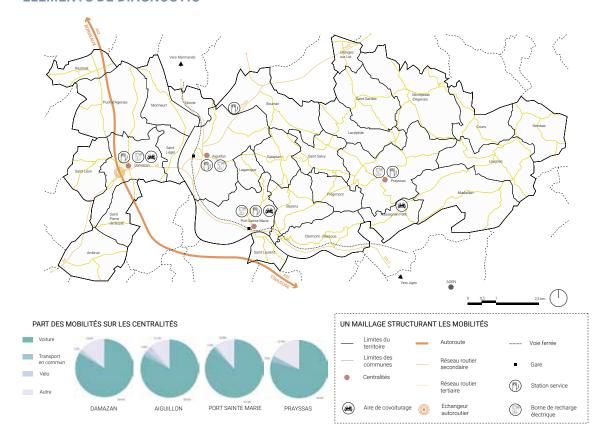
# 5.5 La mobilité et le numérique

Les polarités constituent souvent des noeuds de circulation, et l'une de leurs fonctions est de connecter le territoire sur lequel elles rayonnent aux pôles supérieurs et aux grands axes de circulation. Cette fonction de connexion peut être entravée lorsque la centralité subit l'effet de coupures urbaines, par l'éloignement ou l'absence de connexion avec les autres entités urbaines (périphérie, zone d'activité) ou par la présence de coupures naturelles ou artificielles.

Les fluxs sont déterminants pour le niveau de polarité, mais ils ont ausis un impact sur l'organisation de l'espace dans les centralités, où les différents modes de déplacement doivent cohabiter dans un espace dense, restraint, et soumis à d'importantes contraintes.

Enfin, les centres anciens accueillent une population généralement plus âgée et plus précaire que sur le reste du territoire, moins motorisée, ou qui a fait le choix de s'installer en centralité en raison de la proximité des services et des équipements. Dans un contexte de dévitalisation des centralités, les populations moins mobiles sont ainsi doublement pénalisées ; l'émergence de solutions alternatives pour les déplacements est donc cruciale pour elles.

# **ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**





# Des mobilités tributaires de la ruralité, des formes urbaines et des itinéraires de transit

La Communauté de Communes bénéficie d'une situation privilégiée, au centre du département, avec une connexion directe à l'A62 via l'échangeur autoroutier de Damazan qui relie le territoire à l'axe Toulouse - Agen - Bordeaux.

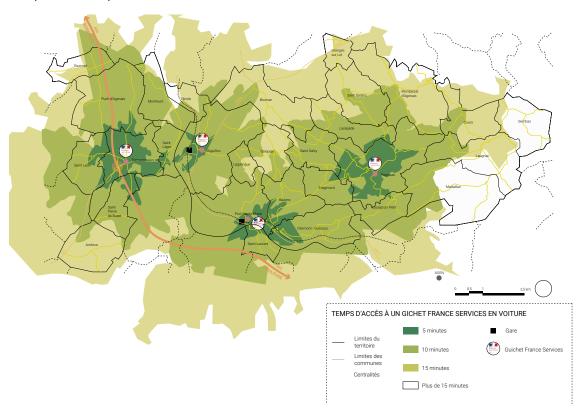
Des axes routiers importants tels que la RD813, la RD911 ou encore la RD666 permettent de rejoindre Agen, Marmande ou Villeneuve-sur-Lot aisément.

La présence d'une desserte ferroviaire via la ligne Agen-Bordeaux permet le transport de passagers via les gares TER d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie.

Le territoire ne possède pas de ligne de transport de bus, mis à part 2 arrêts Fiageo à Granges et Bourran, malgré la présence d'équipements majeurs et de pôles économiques attractifs.

Les aménagements cyclables restent limités et la connexion entre les itinéraires existants est difficile et non sécurisée. (Problématique du pont de Saint Léger).

Le caractère rural du territoire engendre une dépendance à la voiture qui se traduit dans le niveau élevé des parts modales des déplacements en voiture (INSEE). La bonne accessibilité routière, permise par l'axe nord-sud formé par l'A62 et la D813, est à la fois un atout, mais c'est aussi une contrainte pour l'usage des espaces publics et le développement des autres modes de déplacement. Elle représente une source de nuisance potentielle pour les riverains et les autres usagers des portions les plus circulées.





#### Une accessibilité aux services relativement bien répartie

La majeure partie des administrés bénéficient d'un accès à un guichet France Services sur le territoire en moins de 15min en voiture à l'exception de Sembas ou Madaillan.

Il en est de même pour les gares situées à Aiguillon et Port-Sainte-Marie et qui irriguent le territoire.

Les populations des communes les plus éloignées des centralités (temps de trajet supérieur à 15min) se rabattent sur des pôles de services majeurs situés en dehors du territoire à l'image d'Agen, Tonneins ou encore Villeneuve-sur-Lot desquelles elles sont proches.

# Cyclotourisme et mobilité du quotidien cycliste

Le nord du territoire est irrigué par la vélo-route de la vallée du Lot tandis que l'ouest l'est par le canal des deux mers à vélo. L'existence de ces axes constitue un segment crédible pour assurer les parcours domicile-travail en vélo, et gagnera à être plus mis en avant auprès des employeurs de cette zone. Le reste du territoire, par ses caractéristiques topographiques, est en déficit d'infrastructures cyclables.

La création d'une liaison entre Granges-sur-Lot et Damazan, via Aiguillon, permettra à terme d'offrir une expérience de loisir complémentaire et de compléter le réseau cyclotouriste. Les perspectives de développement du vélo en trajet domicile-travail semblent, à ce stade, limitées aux actifs résidant à proximité de leur lieu de travail, pour lesquels la sécurisation du parcours devra être un point de vigilance.

#### Couverture numérique du territoire

Pour accélérer le déploiement de la fibre optique, notamment dans les zones rurales, le syndicat Lot-et-Garonne numérique figure parmi les premiers de France à s'être saisi de la procédure d'Appels à manifestation d'engagements locaux (Amel) mise en place par le Gouvernement. Il a été établi un schéma départemental d'aménagement numérique (SDAN47) en optant pour la fibre optique.

Le déploiement de la fibre optique se déroule en 2 phases :

- 2017-2021 : programme solidaire fibre optique pour les communes de Madaillan, Prayssas, Aiguillon, Lagarrigue, Damazan, Saint Léon.
  - 2022-2026 (en cours): reste des communes.

Par ailleurs, des ateliers numériques sont proposés sur le territoire pour permettre aux habitants et en particulier aux séniors de se familiariser avec les outils numériques.

Les services d'une conseillère numérique sont déployés sur le territoire permettant d'assurer rendez-vous et ateliers auprès des particuliers.

# **ENJEUX MOBILITÉ ET NUMÉRIQUE**

- Développer et promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
- Maintenir une desserte ferroviaire attractive sur le territoire
- Développer une stratégie de mobilité locale basée sur les atouts du territoire (gare, réseau routier)
- Sécuriser les déplacements en vélo pour les mobilités touristiques et du quotidien (au niveau du pont de St Léger et autour des deux gares TER notamment)
- L'accessibilité des administrés aux services et équipements du territoire
- Le maintient du maillage des services de proximité dans les centralités



# STRATÉGIE MOBILITÉS ET NUMÉRIQUE

# **AMBITION**

Améliorer la mobilité sur le territoire en accompagnant les changements de pratique par la diversification des modes de déplacement

# **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Donner envie et favoriser la pratique de la marche, du vélo et du covoiturage dans les déplacements du quotidien sur le territoire et en direction des territoires voisins
- Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec efficience et sécurité
- S'appuyer sur les gares pour proposer une intermodalité performante à l'échelle des centralités
- o Favoriser la proximité (consommation locale, télétravail, démarches numériques) pour optimiser les déplacements et réduire leur l'impact carbone
- o Encourager et accompagner la pratique des mobilités solidaires



# APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 2 - MOBILITÉS ET NUMÉRIQUE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par l'EPCI au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	- Création d'une voie cyclable en site propre (Grange - Aiguillon - Saint-Léger - Damazan)
Actions engagées	- Création d'un pôle d'échange multimodal à Aiguillon (co-maîtrise d'ouvrage EPCI/Aguillon sur l'étude en cours)
Actions engagees	- Aménagements en faveur de la reprise du fret fluvial - Encorbelement du pont de Saint-Léger
Actions en réflexion	- Mise en place d'une liaison interurbaine avec les territoires voisins - Encourager la labelisation Accueil Vélo à l'échelle du territoire
Prérequis, outils et conditions de réussite	Lien avec le CRTE et ses objectifs en matière de mobilité durable
	Lien avec les réaménagements des centres-bourgs des centralités et les opportunités fon- cières - repérage des possibilités de redimensionnement de la voirie pour optimiser la sécurité et le confort des déplacements notamment marche et vélo





Action n°1 - Accon	npagner la cré	ation du PEM	d'Aiguillon			Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec effi-	s infrastructures une organisation qui permettent améliorer l'offre de transport u plus près des		Europe, Etat, Région, Département, SNCF, EPCI, Commune d'Aiguillon			2026 2020	
cience et sécurité S'appuyer sur les gares pour propo- ser une intermo- dalité performante à l'échelle des cen- tralités	Commune d'Aiguillon	Techniques	SCET, AT47	ORT Aiguillon	Elevé	2026-2030	/
	Descrip	tion			Prérec	quis	
La commune d'Aigui un atout sur lequel e mobilité performant la commune.	lle peut s'appu	er pour propos	er un support de	Finalisation de l'étude de faisabilité en cours (projet et dimensionnement budgétaire)			
Une étude est en co multimodal, en appui		a création d'un	pôle d'échanges				
Plus qu'un projet d'a remodeler le parvis d usages, multiplier les ture) et sécuriser les	e cette desserte s supports de r	e ferroviaire pou mobilité (vélo, ti	r hiérarchiser les ain, navette, voi-				
La proximité de la cité scolaire entraine par ailleurs une fréquentation accrue du centre-bourg par les bus scolaires en début et fin de journée. Cet usage spécifique sera à inclure dans la réflexion du projet. Le pôle d'échange multimodal est au coeur du projet de revitalisation du centre-bourg d'Aiguillon.							
De plus, l'équipement permettra à terme d'assurer la connexion entre les projets de mobilité intercommunaux et la ZAE de Damazan.							
Le projet final devra d'outils facilitant la p			nfrastructures et				



Action n°2 - Aména	gements en fave	eur de la repris	e du fret fluvial			Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec efficience et sécurité Encourager une industrie	uctures et ganisation remettent orer l'offre port au plus s besoins, ficience et e Encouragie industrie agriculture ueuses du e vie, de la et générae e services nementaux sité, qualité , stockage	Financeurs	VNF, Etat, Région	ORT Damazan	Elevé	2023-2026	1,5M €
et une agriculture respectueuses du cadre de vie, de la santé et généra- trices de services environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau, stockage carbone)		Techniques	VNF, GPMB, Région			2020 2020	
	Description	on			Prér	equis	
Création d'un équipement portuaire en rive gauche du canal des deux mers (côté ZAE) afin de faciliter le chargement et le déchargement des bateaux.  Le projet prévoit également la création de l'ensemble des infrastructures permettant le fonctionnement du quai (voirie propre, zone de stockage, bureau)				Définition du plan de financement Conforter les chargeurs concernés par le projet			

Action n°3 - Mise e	n place d'une liais	son interurbain	ne avec les terri	toires voisins		Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins,	infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre e transport au plus près des besoins, avec efficience et sécurité Palier à l'éloigne- ment des pôles d'emplois par une ffre de mobilité ca-	Financeurs	EPCI desservis, région	- EPCI	Elevé	2023-2026	Reste à charge	
sécurité Palier à l'éloigne-		Techniques	Région				collectivité : 30 000 €	
	Description	on		Prérequis				
Si le territoire dispose de deux gares, l'offre en mobilité reste malgré tout			Définition de l'itinéraire et de la fréquence de desserte					





Action n°4 - Création	n d'une voie cyc	lable en site p	ropre			Action mature		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec efficience et		Financeurs	Europe, Etat, Région, Département	Granges sur Lot - Aiguillon - Saint-Léger - Damazan	Elevé	2023-2026	448 000 €	
sécurité Favoriser le tou- risme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touris- tiques	Li Gi	Techniques	DDT, SMAVLOT, Fédération de pêche, AF3V, Citéa		LICYC			
	Descripti	on		Prérequis				
L'objectif de ce projet est de faciliter l'accès à la véloroute de la vallée du lot depuis les itinéraires vélos existants, pour en améliorer sa fréquentation et de fait, les retombées économiques pour les territoires. Ces aménagements, à l'entrée de la vallée du lot, bénéficieront à l'ensemble des collectivités traversées par la véloroute. Il s'agit donc d'un projet d'intérêt général porté par la Communauté de communes et le département du Lot-et-Garonne pour l'ensemble de la vallée du lot. Il est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion qui se concrétisent depuis deux ans par des décisions prises par les différents partenaires dans le sens de l'intérêt général.				Communication	n renforcée au	utour du projet		
Cette dynamique d'am de la politique national une démarche environ partementale du « slov	le de développem nementale et part	ent des déplace	ments doux dans					

4.1 - Encorbelleme	nt du pont de Sai	nt-Léger				Action e	Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires notentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins,	astructures et organisation i permettent néliorer l'offre ansport au plus des besoins, c efficience et sécurité er à l'éloignent des pôles apploispar une de mobilité ca-	Financeurs	Europe, Etat, Région, EPCI	Aiguillon - Saint-Léger - Damazan	Elevé	2023-2026	2.5 <b>M</b> €	
avec efficience et sécurité Palier à l'éloigne- ment des pôles d'emploispar une offre de mobilité ca- librée et efficiente		Techniques	Département		Eleve			
	Description	on		Prérequis				
Parallèlement à la création de la voie cyclable en site propre et à celle du pôle d'échange multimodal d'Aiguillon, il est prévu de sécuriser les liaisons cyclablesentre aiguillon et Damazan par un encorbellement du pont de Saint-Léger.			Bouclage du plan de financement					
pont de Saint-Léger.  Cet aménagement permettra de sécuriser d'une part la connexion entre la vélo-route et la voie verte, et d'autre part la liaison pour les mobilités du quotidien depuis le PEM jusqu'à la ZAE.								



Action n°5 - Encour	Action n°5 - Encourager la labélisation Accueil Vélo à l'échelle du territoire					Action en	réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget		
Favoriser le tou- risme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touris- tiques	EPCI	Financeurs		EPCI	Moyen	2023-2026			
		Techniques	France Vélo Tourisme				/		
	Description				Prérequis				
Le vélotourisme est en plein essor sur notre territoire. Cette activité, qui répond à de nouvelles aspirations des clientèles, est en croissance constante avec de nouveaux itinéraires aménagés et suppose de développer des services adaptés aux cyclistes.				Communiquer auprès des commerçants, artisans, restaurateurs, hébergeurs susceptibles de candidater à la labélisation. S'assurer du respectdes critères de labélisation en amon					
La marque nationale Accueil Vélo a pour but d'offrir une désignation unique, simple et lisible des services adaptés aux touristes à vélo le long des itinéraires cyclables et véloroutes et voies vertes structurés.				de la candidatu	•				



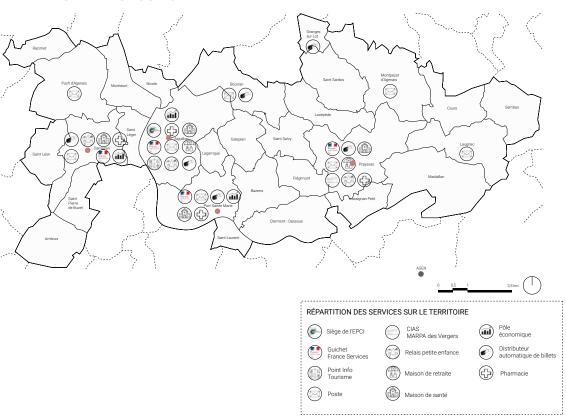


# 5.6 Equipements et services

La densité d'équipements et de services contribue directement à l'attractivité résidentielle, en particulier pour les ménages avec enfants. Elle participe aux fonctions de centralité des polarités du territoire, et a vocation à être directement accessible aux habitants des coeurs de villes et de villages, en particulier lorsque ceux-ci ont un besoin accru d'accès aux services sociaux ou de santé (personnes âgées, personnes précaires).

La présence des services est aussi à considérer comme un atout en terme de flux et de fréquentation. Leur localisation en centralité vient ainsi **conforter** l'activité des commerçants en centre ville. De ce point de vue, l'offre d'activités et le degré d'animation des coeurs de bourg sont déterminants pour l'attractivité du territoire.

# **ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**



Des pôles urbains dotés d'équipements structurants, un maillage sur l'ensemble du territoire qui doit être conforté

Le territoire du Confluent et des Coteaux de Prayssas dipose d'une offre de services concentrée sur ses 4 centralités.

Cela dessine un maillage dense sur la partie ouest du territoire avec la proximité d'Aiguillon, Damazan et Port-Sainte-Marie.

A l'est, Prayssas fait office de cavalier seul en terme d'offre de services même si une partie de la population de ce secteur du territoire se reporte sur les pôles d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot.



Le SDAASP du Lot-et-Garonne identifiait en 2017 la présence des services publics à usage ponctuel (CAF, MSA, CPAM, Carsat, Pôle Emploi) comme principal point faible de l'offre de services à l'échelle du département et particulièrement dans les territoires ruraux comme celui de la Communauté de communes.

Deux France Services ont récemment ouvert une à Aiguillon et une itinérante pour les communes de Damazan, Port-Sainte-Marie et Prayssas, permettant de pallier à l'éloignement des principaux opérateurs.

Quelques services du quotidien subsistent dans les communes périphériques (permanence d'un bureau de poste, distributeur) mais cette offre de proximité reste très limitée et entraine une dépendance forte des communes aux centralités.

#### Une offre éducative dense

Le territoire accueille 35 établissements scolaires qui se répartissent de la façon suivante : 14 écoles maternelles, 19 écoles primaires, 2 collèges et 1 lycée portant à 2900 le nombre d'élèves scolarisés sur le territoire (2020-2021).

#### Une évolution irrégulière et contrastée des effectifs scolaires

On note une certaine disparité dans la répartition des écoles maternelles notamment à l'ouest du territoire avec 5 communes ne disposant pas d'écoles maternelles.

Le maillage des écoles primaires reprend quasiment celui de l'enseignement de maternelle avec des effectifs contrastés et marqués pour certaines communes par une baisse du nombre d'élèves (Saint Sardos, Saint Laurent, Puch d'Agenais, Lusignan Petit). A l'inverse, certaines écoles gagnent en effectif à l'image des écoles de Port Sainte Marie ou encore Aiguillon (données 2020).

Port-Sainte-Marie dispose d'un collège, tout comme Aiguillon qui complète l'offre avec le lycée. Le nombre restreint des établissements secondaires (BTS au sein du lycée d'Aiguillon) témoigne de la sous-représentation des jeunes sur le territoire de la communauté de communes.

#### Etablissement spécialisé

La commune de Montpezat accueille depuis 1967 l'Institut Médico Educatif (IME) Montclairjoie. Ce dernier accueille des enfants et adolescents présentant un handicap mental. L'établissement fermera ses portes à l'horizon 2024 pour être délocalisé à Villeneuve-sur-Lot, laissant une emprise importante vacante en coeur de bourg.

#### Une accessibilité aux soins disparate

L'offre médicale est répartie de manière hétérogène sur le territoire. Les communes de Damazan, Port-Sainte-Marie et Prayssas disposent d'une maison médicale, équipement dont la commune d'Alguillon fait aujourd'hui défaut.

La maison médicale de Damazan présente un taux d'occupation relativement faible alors que les autres maisons médicales sont très sollicitées, ce qui soulève un fort enjeu d'équilibrage de l'offre de santé à l'échelle du territoire.

Malgré cela, l'offre de santé reste fragile pour les praticiens médicaux, plus étoffée pour les praticiens paramédicaux même si une majeure partie de la population du territoire de la Communauté de Communes peut accéder à une offre médicale étoffée.



#### Une offre culturelle à conforter

L'offre culturelle au sein de la Communauté de Communes se répartit ainsi :

- Aiguillon et Prayssas disposent d'une médiathèque municipale. Les autres points de lecture du territoire forment un maillage riche. En effet, près de la moitié des communes du territoire disposent d'une bibiothèque.
- 2 écoles de musiques contribuent à l'offre d'éducation artistique et culturelle sur le territoire. L'école de musique du Confluent à Aiguillon et l'Académie de musique (Institut Marc de Ranse) à Prayssas, en lien avec l'auditorium qui propose une programmation de pointe.
- Un cinéma municipal situé à Aiguillon propose en centre-bourg une programmation d'une quinzaine de séances/semaine.
- Plusieurs musées sont présents sur le territoire. Parmis eux, le musée de la Falotte, à Puch d'Agenais, expose une sélection de minéraux, le musée Raoul Dastrac d'Aiguillon propose des expositions variées tandis gu'à Lacépède on trouve la maison de la noisette.

### Petite enfance et jeunesse, une offre polarisée

Les capacités d'accueil pour la petite enfance restent limitées sur le territoire de la communauté de communes, particulièrement sur les communes situées à l'est. Les travaux liés à la Convention Territoriale Globale (ressources de 2021) pointent des familles sur liste d'attente.

5 structures sont présentent sur le territoire offrant une capacité d'accueil de 74 places : 2 crèches collectives (Aiguillon, gestion communale - Port Sainte Marie, gestion associative) et 3 micro-crèches (Damazan et Clermont Dessous, gestion communale - Prayssas, gestion associative).

On trouve également sur le territoire 2 RPE (Relais Petite Enfance), dispositif complémentaire à l'activité des MAM (Maison d'Assistante Maternelle).

4 ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) sont répartis sur les centralités et la commune de Monheurt propose un ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'Ecole).

#### Vie associative et animation du territoire

Les associations jouent un rôle majeur dans l'animation des centres-bourgs.

Sur l'ensemble du territoire, pas moins de 732 associations sont recensées dont 150 à Aiguillon (Données DataAsso, RNA - SIRENE).

Les centralités concentrent l'offre la plus étoffée puisque 91 d'entre elles ont leur siège à Port Sainte Marie, pour 71 à Damazan et 63 à Prayssas.

D'autres communes se démarquent par leur offre, à l'image de Montpezat d'Agenais (46), ou encore Madaillan et Puch d'Agenais (25).

Cette implantation du tissu associatif local témoigne d'une bonne vitalité en milieu rural. Les associations contribuent à l'offre d'activités et de loisir (prépondérence des associations sportives ou orientées « loisirs et vie sociale »).

Des animations (liste non exhaustive) contribuent à la vitalité des centralités de la Communauté de communes, parmis lesquelles :

- Les marchés gourmands nocturnes (Aiguillon, Damazan, Prayssas, Frégimont, Saint Sardos, Saint Laurent, Montpezat d'Agenais) qui permettent de découvrir tour à tour les com-



munes du territoire et leurs producteurs chaque soir d'été du lundi au samedi,

- Des balades paysagères en canoë,
- Le Garonna Show, à Port Sainte Marie, un festival proposant une programmation de musique de rue festive et des bandas pour toute la famille,
- Le Festival International d'Aquarelle à Aiguillon qui expose les œuvres d'une cinquantaine d'artistes aquarellistes et carnettistes, de notoriété nationale ou internationale comme de nouveaux talents. Stages, démonstrations publiques gratuites et nombreuses animations sont proposées autour de l'évènement.

# Un maillage dense des infrastructures sportives

Pas moins de 61 équipements et sites sportifs sont recensés en 2021 sur le territoire.

L'offre est relativement répartie sur l'ensemble des communes avec seulement 6 communes ne disposant d'aucun équipement ou site sportif.

La densité d'équipements contribue à l'animation du territoire par l'accueil de compétitions sportives d'échelles diverses, dans plusieurs disciplines. Des stages sont également proposés pour faire découvrir les différents sports praticables.

Néanmoins certains équipements sont vieillissants ou nécessitent des travaux de mise aux normes.

A noter, la présence sur le territoire d'une base de loisir sur le lac de Damazan, le Cascade Waterpark, qui propose des activités sportives variées à l'image d'un parcours de téléski nautique ou encore du paddle. Également à Damazan, on peut souligner la présence du seul vélodrome du département.

#### **ENJEUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES**

- L'évolution des effectifs scolaires et les risuges de fermeture de classes
- L'attractivité du territoire pour les professionnels de sante et le défi d'équilibrer l'offre
- L'adaptation des soins, des services et des logements au vieillissement de la population
- La prise en compte de la diversité des situations et des spécificités du vieillissement en territoire rural (isolement, solidarités informelles, dépendance à la voiture...)
- La préservation d'un maillage de proximité des services publics
- Enrichir le maillage intercommunal en terme d'offre culturelle
- L'animation des centralités en lien avec l'histoire et la mémoire des lieux.





# STRATÉGIE ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

# **AMBITION**

Accompagner la croissance démographique et le vieillissement de la population en terme d'infrastructures pour un accès aux services pour tous

# **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Faciliter l'accès aux services pour les personnes en situation de précarité/vulnérabilité
- Répondre aux besoins du milieu associatif en terme d'infrastructures
- o Renforcer l'offre à destination de la jeunesse et lui donner plus de lisibilité
- Mutualiser les équipements et favoriser la collaboration à l'échelle du territoire avec une offre basée sur la complémentarité
- Favoriser la rénovation énergétique et la gestion raisonnée des bâtiments publics
- Valoriser l'offre culturelle existante et la renforcer à l'échelle du territoire

# STRATÉGIE SANTÉ

#### **AMBITION**

Agir pour la santé des habitants en favorisant la promotion, la prévention, l'accès aux soins et le développement de services à la personne avec une attention particulière auprès des publics les plus vulnérables

# **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Accompagner l'installation sur le territoire de nouveaux praticiens et spécialistes en tenant compte de leur nouveaux modes de travail
- Faciliter l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité / vulnérahilité
- o Equilibrer l'offre de santé à l'échelle du territoire
- o Agir pour le bien vieillir.
- o Développer des cadres de vies favorables à la santé.
- Promouvoir les métiers des filières sanitaires et du maintien à domicile.
- Lutter contre la précarité alimentaire.



# APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 3 - EQUIPEMENTS ET SERVICES

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par l'EPCI au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques					
Actions matures	- Accompagner les communes dans la définition de leurs projets photovoltaïques - Accompagner les communes dans la maîtrise de l'énergie					
Actions engagées	<ul> <li>Création d'une maison de santé à Aiguillon</li> <li>Accompagner la diversification de l'offre de santé sur Prayssas</li> <li>Accompagner le renforcement de l'offre de santé sur Damazan</li> </ul>					
Actions en réflexion	/					
Prérequis, outils et conditions de réussite	Identifier les besoins des entreprises et des acteurs associatifs locaux					
conditions de reussite	Identifier les partenariats possibles					
	Singulariser l'offre éducative et de formation par rapport aux autres territoires, en lien avec les besoins immédiats des employeurs locaux					





Action n°1 - Equil	ibrer l'offre de s	anté à l'échell	e du territoire				
1.1 - Création d'une maison de santé à Aiguillon							ngagée
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels Secte		Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Faciliter l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité / vulnérabilité. Equilibrer l'offre de santé à l'échelle du territoire	EPCI	Financeurs	Europe, Etat, Région, ARS, Départe- ment, EPCI, Commune d'Aiguillon	ORT Aiguillon	Elevé	2026-2030	/
	Techniques	ARS, Département					
	Descrip	Prérequis					
La commune d'Aigu et souhaite complé	Identifier l'équipe pluriprofessionnelle porteuse du projet Réaliser un diagnostic territorial						
équipement structurant.				Ecrire un projet de santé porté par les professionnels de santé locaux			
				Assurer une veille foncière sur les emplacements stratégiques en centre-bourg			
				Acquerir les loc	aux/la parcelle		

1.2 - Accompag	ner la diversificat	ayssas		Action engagée				
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Accompagner l'installation sur le territoire de nouveaux praticiens et spécialistes en tenant compte de leur	sur de k et s en leur no-rail cès et des s on é /	Financeurs		ORT Prayssas	Elevé	2023-2026	Temps	
nouveaux mo- des de travail Faciliter l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité / vulnérabilité.		Techniques	ARS				agent	
	Descript	tion		Prérequis				
La commune de Prayssas dispose d'un pôle de santé conséquent qui attire des populations des territoires voisins chez qui l'offre est parfois limitée.  Forte de ce succès, Prayssas souhaite se démarquer par une offre encore plus étoffée au service des habitants alentour mais aussi ré-			aires de santé et leur incidence sur l'offre et sa répartition à l'échelle du territoire.					
pondre aux demandes d'installation de nouveaux praticiens. Elle sera pour cela accompagnée en ingénierie par l'EPCI.								
(Fiche dédiée dan	s le plan d'action de	e Prayssas)						



1.3 - Accompagi	ner le renforcem	mazan		Action engagée				
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Accompagner l'installation sur le territoire de nouveaux praticiens et spécialistes en tenant compte de leur	ation sur coire de eaux ens et istes en ant e de leur eux mo- travail e l'accès oits et enté des ennes euation carité /	Financeurs		ORT Damazan	Elevé	2023-2026	Temps agent	
nouveaux mo- des de travail Faciliter l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité / vulnérabilité.		Techniques	ARS					
	Descrip	tion		Prérequis				
La commune de Damazan dispose d'une maison de santé qui pré- sente aujourd'hui des cellules vacantes.			Mener une discussion avec l'ARS quant aux périmètres de aires de santé et leur incidence sur l'offre et sa répartition					
Afin de renforcer le niveau de service aux habitants de la commune mais aussi de celles alentour, il est primordial de renforcer l'offre de santé sur la commune par l'occupation de ces cellules par des praticiens.			l'échelle du territoire.					
Elle sera pour cela	accompagnée en	ingénierie par l'E	EPCI.					

Action n°2 - Intég 2.1 - Accompagn						Action	mature
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage		es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Aménager le territoire dans un souci de sobriété, d'atténuation et d'adaptation		Financeurs	ADEME, Région	EPCI	Elevé	2023-2026	1/4 ETP
au changement climatique Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écolo- gique du secteur résidentiel et tertiaire	ССССР	Techniques	TE47, Semavergie				
'	Descrip	Prérequis					
	Mise à disposition d'un agent au service des projets communaux pour aider à développer les énergies renouvelables en lien avec la			Sollicitation du service par les communes Intégration des conclusions du Plan Paysage dans la for mulation des projets			dans la for-





2.2 - Accompagner les communes dans la maîtrise de l'énergie						Action I	Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Aménager le territoire dans un souci de sobriété, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écolo- gique du secteur résidentiel et tertiaire	Financeurs	ADEME, Région				Temps		
	CCCCP	Techniques	TE47, CAUE 47	EPCI	Elevé	2023-2026	agent	
Description				Prérequis				
Mise à disposition d aider à maîtriser la L'objecti est d'aider de sobriété énergét	consommation é les communes :	nergétique du pa	atrimoine public.	Sollicitation du s Intégration des mulation des pr	conclusions du		dans la for-	



#### 5.7 Economie locale et tourisme

Le commerce de centre-bourg est un élément cardinal dans une démarche de revitalisation : c'est la prise de conscience de l'ampleur de la vacance commerciale dans les villes moyennes qui a enclenché la mise en place du programme Action Coeur de Ville et, à sa suite, Petites Villes de Demain.

Le parcours marchand constitue souvent un «hypercentre» qui génère flux et activité, et contribue au rayonnement de la polarité, parfois à une échelle très élargie.

Le dynamisme de cette offre commerciale dépend en premier lieu de la population résidente dans l'aire de chalandise (évolution démographique, niveau de vie...) et des qualités attendues d'un centre-ville marchand (aménités urbaines, ambiance d'achat).

Deux types d'attractivité viennent consolider (ou fragiliser lorsqu'elles font défaut) cette offre commerciale : l'attractivité économique et l'attractivité touristique, qui contribuent à accroître les flux (et donc l'activité marchande) de manière régulière (actifs) ou saisonnière (touristes).

Au-delà de ce renforcement de l'attractivité commerciale, l'économie locale contribue aussi au niveau de polarité des centres-bourgs via la localisation d'un certain nombre d'emplois.

L'économie des territoires est un levier majeur de revitalisation. Alors que le centre-bourg se caractérise par sa capacité à proposer des échanges sociaux et économiques, la dynamique locale est fortement liée à la création d'activité.

L'économie locale correspond à l'ensemble des activités qui ont lieu dans la commune ou sur un territoire et permettant d'améliorer la vie des habitants.

Ces activités correspondent donc à deux enjeux clés sur le territoire :

- Travailler, avoir un emploi et proposer un savoir faire pour la société locale ou externe,
- Avoir accès à des **services et des commerces** pour répondre aux besoins primaires et de loisir.

Dans un système économique mondialisé et sectorisé, l'activité économique des milieux ruraux est en mutation profonde.

Dans un soucis de rééquilibrage des zones d'emploi et d'habitat, les territoires peuvent s'appuyer sur plusieurs techniques de développement local pour permettre aux activités de rester compétitives et de proposer un cadre d'habitat attractif.

Valoriser les ressources et savoirs locaux en termes d'artisanat ou de production agricole, s'appuyer sur une économie touristique ou résidentielle ou encore maintenir l'activité commerciale sont autant de défis que les centre-bourgs peuvent relever de différentes manières.

# **ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

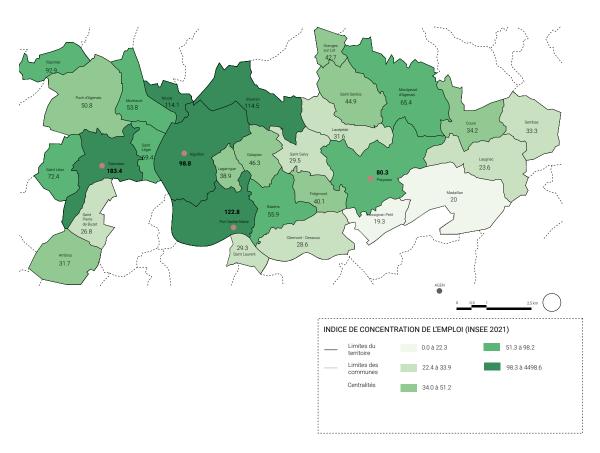
# Les centralités, pôles d'emploi majeurs sur le territoire

Le territoire de la Communauté de communes dispose de 2 pôles d'emplois majeurs couplés à une fonction de centralité : Damazan et Port Sainte Marie.

Aiguillon et Prayssas quant à eux proposent une concentration moins élevée d'emplois en rapport à leur population.







### Une population moins insérée sur la marché du travail

La Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est un bassin d'emplois fragile. On compte en 2017 5317 emplois sur le territoire, soit 135 de moins qu'en 2012. Le taux de chômage en 2017 est ainsi de 14,8 % contre 13,2 % en Nouvelle-Aquitaine (INSEE).

Ces résultats s'expliquent pas l'inadéquation particulièrement prégnante entre l'offre et la demande d'emplois : l'offre de formation supérieure est insuffisante et inadaptée pour attirer les jeunes notamment.

Du côté des employeurs, le nombre limité de grandes entreprises entraine des offres d'emploi moins diversifiées. Il est par ailleurs difficile de recruter des salariés qualifiés.

Aujourd'hui, la ZAE de la Confluence contribue fortement à la dynamique de renouvellement économique du territoire avec 200 emplois attendus grâce à son projet d'extension. Damazan répond d'ailleurs un taux d'évolution annuel de l'emploi parmis les plus élevés du territoire avec une augmentation supérieure à 2,3% par an alors que les autres centralités présentent un taux en léger recul.

### Une concentration des activités à l'est du territoire

Les communes de Damazan, Aiguillon et Port-Sainte-Marie concentrent la majorité des activités du territoire. Cela s'explique par la proximité directe des axes de circulation majeurs (A62, D813, D666) et particulièrement la présence de l'échangeur autoroutier à proximité de Damazan, qui a

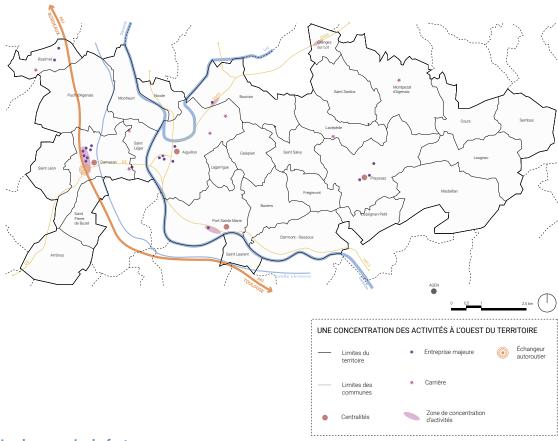


favorisé l'implantation de la ZAE de la Confluence en contiguïté.

Cette dernière, pôle économique moteur du territoire, concentre une quarantaine d'entreprises engagées dans les filières agro-alimentaires, industrielles ou encore dans le transport.

Des carrières sont également présentes dans les vallées du Lot et de la Garonne.

Concernant le commerce, on observe un déficit important : il n'y a que 60 commerces sur la communauté de communes (hors gros et automobile) en 2018, soit une des plus faibles offres du département par rapport à sa population (EPFNA, Diagnostic foncier).



### Une base agricole forte

Les activités économiques reposent essentiellement sur une base agricole forte avec une spécialisation vers les productions fruitières, maraîchères et céréalières mais aussi de l'élevage bovin dans le secteur de Prayssas notamment (label Le veau de chez nous, canton de Prayssas).

L'économie de la Communauté de Communes est donc marquée par ce secteur agricole qui représente 19,3% des emplois en 2018 (INSEE) contre seulement 7,6% dans le département.

Le territoire a d'ailleurs été l'un des premiers à être labélisé «Territoire bio engagé».

Le Conseil départemental accompagne de ce fait la filière bio localement, en amont comme en aval depuis plusieurs années. Dans le cadre de sa marque «du 47 dans nos assiettes», les collèges bénéficient de produits locaux et bio.

Certains producteurs s'inscrivent également dans les filières de label qualité et de vente directe à la ferme, favorisant ainsi les circuits courts de commercialisation.



### STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### **AMBITION**

Poursuivre le développement économique et la création d'emplois non délocalisables en favorisant l'activité commerciale de proximité et les filières innovantes et exemplaires

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Soutenir et inciter le développement de l'activité commerciale de proximité notamment en centre-bourg des centralités
- Mobiliser les outils du PLUi pour cibler finement les emprises stratégiques et orienter leur future fonction
- Renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire par le développement des filières d'excellence écologique, technologique et numérique et impulser le développement des économies sociale, solidaire et circulaire.
- Poursuivre la politique d'accueil des entreprises et faciliter les nouveaux modes de travail (télétravail, coworking, fibre optique).
- Développer l'offre de services aux entreprises et poursuivre le soutien à la création d'entreprises, notamment pour accompagner les transitions et favoriser les synergies locales
- Se doter d'une stratégie foncière durable pour accompagner la requalification des friches et des zones d'activités
- Accompagner les entreprises dans la compréhension et la mise en oeuvre des objectifs du ZAN

### STRATÉGIE EMPLOI

### **AMBITION**

Un territoire inclusif, fort de son économie locale, qui accompagne et facilite l'insertion sur le marché du travail pour tous

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Palier à l'éloignement des pôles d'emplois par une offre de mobilité calibrée et efficiente
- Favoriser la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emplois
- Tendre vers un territoire zéro chômeurs de longue durée en favorisant particulièrement le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées (jeunes, séniors) par un accompagnement renforcé
- Se doter de pôles de formation secondaire qui répondent directement aux besoins des entreprises locales
- Se doter d'un réseau d'infrastructures facilitatrices pour les nouveaux actifs (logement mobilité - services) pour les capter et les fixer sur le territoire



### STRATÉGIE TOURISME

### **AMBITION**

Développer un projet touristique de territoire identitaire et d'itinérance, qui soit support de développement économique

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Faire territoire: par une offre touristique de proximité et accessible à l'échelle du territoire (maillage, diversité, complémentarité, accessibilité des équipements).
- Favoriser la mise en tourisme/réseau des sites majeurs du territoire (patrimoine naturel notamment)
- o Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques
- Se doter des aménités nécessaires à la mise en tourisme des centralités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »...)
- o Faire ensemble : renforcer la gouvernance du projet touristique pour favoriser la concertation, assurer, une plus grande visibilité, un meilleur partage de l'identité du territoire





### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 4 - ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par l'EPCI au cours de la durée du conventionnement.

### Etudes à engager

- Mener une réflexion quant à la mise en oeuvre d'un projet alimentaire territorial
- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques

#### **Actions matures**

- Mise en oeuvre de l'ACP (Action Collective de Proximité)

### Actions engagées

- Mise en place d'une OAP Commerces

- Recrutement d'un manager de centre-ville
- Mise en œuvre de la taxe sur les friches commerciales (TFC)

### Actions en réflexion

- Accompagner la rénovation et la mise à disposition des locaux adaptés aux nouveaux types de commerce
- Faciliter l'occupation ponctuelle les locaux vacants
- Se doter d'un observatoire cartographié des locaux vacants
- Mise en place d'un règlement local de publicité
- Remettre en place le circuit Terra Aventura d'Aiguillon

## Prérequis, outils et conditions de réussite

L'animation de politiques partenariales avec les représentants du tissu économique, commercial, les structures d'accompagnement, les techniciens et personnes ressources, autour de priorités partagées et territorialisées (par exemple en matière de lutte contre la vacance commerciale)

L'orientation proactive des porteurs de projets vers les périmètres ORT, en lien avec une communication volontariste sur l'animation et les coopérations des acteurs du territoire au sein des différentes centralités

La veille sur les conditions du développement économique et touristique, en particulier vis-àvis des risques de saturation des équipements, des axes de circulation ainsi que vis-à-vis des difficultés de recrutement et des tensions sur le marché du logement



Action n°1 - Recrut	ement d'un mana	ger de centre-	ville			Action en	réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Développer l'attrac- tivité commerciale des centralités en agissant directe- ment sur l'organisa- tion du commerce	Selon besoin identifié : com-	Financeurs	Europe, Etat, Région, Département				1 ETP
Lutter contre la va- cance commerciale Poursuivre l'anima- tion économique pour renforcer les liens entre les entre- prises	mune ciblée ou CCCCP	Techniques	DDT, SMAVLOT, Fédération de pêche, AF3V, Citéa	ORT	Elevé	2023-2026	Collectivité
	Description	on .			Prére	equis	

Recrutement d'un manager de commerce/de centre-ville afin de favoriser:

- L'amélioration et le développement de l'offre commerciale
- La création d'observatoire du commerce,
- L'occupation des locaux vacants, le rapprochement entre cédants et repreneurs, la recherche d'investisseurs et d'enseignes, la réimplantation de commerces de bouche,
- L'accompagnement, le conseil, la professionnalisation et la formation du monde commerçant et artisan,
- La mise en place d'outils de fidélisation des consommateurs et la création de services : Boutique de services, livraisons à domicile, cartes de fidélité, chèques cadeaux, chèques stationnement.
- La valorisation et la promotion du centre-ville
- La création d'une image, d'une identité visuelle et d'une marque du centre-ville,
- Le développement d'outils de promotion et de communication : site Internet, guide shopping, journal de promotion du commerce, animations commerciales et événementielles.
- La valorisation de l'environnement urbain
- L'accompagnement de la rénovation des façades et devantures commerciales,
- La reconquête des commerces, des étages et des habitations,
- La rénovation et la mise aux normes des marchés et des Halles,
- Contribution aux plans de déplacement urbain : sensibilisation, conseil, information et concertation des commerçants sur les projets de stationnement, de piétonisation, de circulation,

Identifier le besoin en accompagnement de chacune des centralités pour déterminer si l'EPCI doit porter ou non cette action





2.1 Mise en oeu	vre de la taxe su	r les friches co	mmerciales (TI	FC)		Action en	réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Soutenir et inci- er le développe- ment de l'activi- té commerciale	Communes ou	Financeurs					
de proximité notamment en centre-bourg des centralités	CCCCP	Techniques		ORT	Elevé	2023-2026	/
	Descrip	tion			Prére	equis	
cultatif prévu à l'ar communes peuver de l'année précéda axe annuelle sur l Foutefois, les étab nale (EPCI) à fisca ment des zones d' en lieu et place de membres qui, le ca	ches commerciales rticle 1530 du Code nt, par une délibéra ent celle de la pren les friches comme oblissements publicativités commercialité propre compéractivités commerces communes memas échéant, percev l'année à laquelle	e général des im ation prise avant nière application rciales situées s s de coopération tents en matière siales peuvent in abres. Dès lors, la aient la taxe ne l	pôts (CGI). Les le 1er octobre , instituer une ur leur territoire. intercommu- d'aménage- stituer la TFC, es communes a perçoivent	de bureaux, Les lieux de dépôt e dépendances de hors de l'encein pas en eux-mên bureaux etc.). En revanche, en	x à usage com parkings de co t de stockage, es établisseme te de ces étab nes un caractè sont exclus le	mercial, y comp entres commerc Les éléments is	ris à usage iaux, Les olés ou les situés en de le présenter ges sociaux iels à propre

2.2 - Accompagn veaux types de co		et la mise à d	isposition des lo	ocaux adaptés	aux nou-	Action en	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Soutenir et inciter le développement de l'activité commerciale de proximité notamment en centre-bourg des centralités Se doter d'une stratégie foncière durable pour accompagner la requalification des friches et des zones d'activités	Financeurs	CCI, CMA, Etat				_		
	Techniques	CCI, CMA, EPCI	ORT	Moyen	2026-2030	Temps agent		
	Descrip	tion			Prére	quis		
Accompagner les c caux vacants les pl en vue de la reprise	lus vétustes situé	s sur des empri			e l'état des cell ce, surface disp prises stratégic e) mbrement des	ules (travaux à ponible, loyer ac ques dans le ca cellules comme	prévoir, équi- tuel) dre du PLUi erciales	
				Intégration des périmètre de l'o	,	• .	cadre du	



2.3 - Mise en oeuvre	d'une OAP Con	nmerce				Action en	gagée
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'une stratégie foncière durable pour accompagner la requalification des friches et des zones		Financeurs					
d'activités Mobiliser les outils du PLUi pour cibler finement les em- prises stratégiques et orienter leur future fonction	CCCCP	Techniques	Cittanova	ORT	Elevé	2023-2026	/

Description Prérequis

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique propre au commerce a pour vocation d'exposer la stratégie commerciale du territoire. Elle précise les orientations générales en matière de développement commercial et les orientations d'aménagement des polarités qui constituent l'armature commerciale du territoire.

Les projets d'implantation commerciale doivent répondre à ce titre à des critères d'intégration urbaine, de mixité, de polarisation et de limitation des déplacements automobiles qui, ensemble, participent à la qualité de vie offerte par le territoire. Ils doivent également répondre à des critères de consommation économe de l'espace, de qualité environnementale, de performance énergétique et ainsi s'inscrire dans les enjeux d'un territoire en transition énergétique et écologique.

Connaissance fine du tissu commercial existant et des besoins du territoire pour assurer l'équilibre de l'offre Formulation du PADD en prenant en compte les enjeux de lutte contre la vacance commerciale

Choix des orientations des emprises situées sur des secteurs stratégiques

Action n°3 - Mis	e en place d'un rè	eglement local	de publicité			Action en	réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Soutenir et inci- ter le développe- ment de l'activi- té commerciale de proximité notamment en		Financeurs					
centre-bourg des centralités Réguler la pu- blicité extérieur associée aux activités pour préserver le cadre de vie	Communes ou CCCCP	Techniques	CAUE, UDAP	EPCI	Faible	2026-2030	/

Description Prérequis

Les centre-bourgs des centralités du territoire et leurs abords présentent des situations de publicité sauvages ainsi que des enseignes qui nuisent à la qualité du cadre de vie (taille, implantation, nuancier .. autant de critères qui ne sont pas compatibles avec un secteur patrimonial).

Il est donc proposé d'instaurer un Règlement Local de Publicité (RLP). Ce document s'inscrit directement dans un objectif de protection du cadre de vie, dans le but de concilier la liberté d'affichage avec la protection du cadre de vie et notamment du paysage, qu'il soit naturel ou bâti, urbain, péri-urbain ou rural.

Le règlement local de publicité, permet aux collectivités territoriales d'adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure aux enjeux locaux et à la réalité des territoires. Il s'agit ainsi de trouver un équilibre entre des objectifs de préservation des paysages et du cadre de vie et des objectifs de développement économique des territoires.

Délibération en conseil communautaire et concertation avec les personnes concernées par ce futur règlement. Réalisation d'une enquête publique.

Approbation du document par le préfet.

Annexion au PLUi.



vent et							
Action n°4 - Mis	e en oeuvre de l'A	ACP				Action	mature
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Soutenir et inci- ter le développe- ment de l'activi- té commerciale		Financeurs	Région, EPCI				50 000 € EPCI
de proximité notamment en centre-bourg des centralités	SMAVLOT	Techniques	Interconsu- laire	ORT	Elevé	2023	(+50 000 € Région)
	Descrip	tion			Prére	quis	
Aquitaine décliné Territoire. C'est ur tissement des en vices. Elle permet Petites Entreprise aux normes, soit pour préparer leur Objectifs: Aider les entrepris Accompagner les offre commerciale Favoriser le maint Inciter les chefs o sion à réaliser les Les bénéficiaires	ses de proximité à s commerces de p e attractive sur l'ens ien des services et d'entreprises dans mises aux normes peuvent être des o t, commerces alime	reau local en pa ée à soutenir les anat, du comme ment et financiè tent se modernis c'ou diversifier l de moderniser. roximité pour le semble du territo garantir la qualif le cadre d'une r et modernisatio cafés, hôtels, res	rtenariat avec le si projets d'inves- erce et des ser- erement les Très ser ou se mettre eur activité, soit e maintien d'une pire. té de l'accueil. reprise-transmis- ns nécessaires. staurants, entre-	Communication	remorcee aud	our au dispositi	ı

Action n°5 - Remo	ettre en place le	e circuit Terra /	Aventura d'Aigui	llon		Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Favoriser le tourisme d'itinérance en	le tourisme d'itinérance en intégrant les entralités dans les boucles touristiques Favoriser la mise en tourisme/ré- seau des sites majeurs u territoire (pa-	Financeurs		ORT Aiguillon			
centralités dans les boucles touristiques Favoriser la mise en tourisme/ré- seau des sites majeurs du territoire (pa- trimoine naturel		Techniques	Comité régional de tourisme, Comité dépar- temental de tourisme		Moyen	2023-2026	2 700 €
	Descrip	otion			Prére	quis	
La commune d'Aigu supprimé. Il est pro de manière ludique	oposé de le reme e le patrimoine d	ettre en service e la commune.	afin de valoriser Ce parcours per-	Conclusion de l' tiques portée pa Candidature à l'	ar l'EPCI	en valeur des s	ites touris-
mettrait de génére activité touristique				Cibler les sites i s'appuyer sur ce			à valoriser et
				S'assurer de la p du tracé	propreté et de l	'accessibilité de	e l'ensemble
				Formulation du Confluence et c			ur le site de la



Action n°6 - Men	ner une réflexion	quant à la mis	se en oeuvre d'u	n PAT		Etude à e	engager
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Favoriser le remise en exploitation des terres en friche Consolider l'activité agricole en développant des filières de	CCCCP	Financeurs	BDT, BPI, DRAAF	- FPCI	Faible	2026-2030	
proxiité dans les domaines de l'alimentation, des énergies renouvelables et de l'éco- construction	ité dans les maines de mentation, s énergies buvelables de l'éco-	Techniques	Région, DDT, DRAAF	- EPCI	raine	2020-2030	,
	Descrip	otion			Prére	quis	
Les projets alimer caliser l'agriculture l'installation d'agri dans les cantines. rage leur développ collective à l'initia prises agricoles et	e et l'alimentation culteurs, les circu Issus de la Loi d'a pement depuis 20 tive des acteurs c	dans les territoi lits courts ou les venir pour l'agric 114, ils sont élab l'un territoire (co	res en soutenant s produits locaux sulture qui encou- orés de manière ollectivités, entre-				





### 5.8 Formes urbaines, espace public et patrimoine

L'identité urbaine des centralités est cruciale pour leur attractivité : selon qu'il s'agit d'une ville d'emblée singularisée par un patrimoine, un environnement ou un tissu urbain original ou bien d'une polarité au profil moins marqué, le travail de valorisation / requalification ne sera pas le même.

Dans tous les cas se posent à la fois la question du sentiment d'appartenance que peut générer la fréquentation ou la proximité d'une centralité (par son ordonnancement, ses monuments..), et celle de son rôle social (comme lieu de sortie, de déambulation, de rendez-vous...).

Concomitants, la démocratisation de l'accès à l'automobile, le développement des infrastructures de mobilité routière et le modèle de la maison individuelle standardisée, ont offert une alternative résidentielle en dehors des bourgs tout en impactant les espaces publics. Pendant les trente glorieuses, les aménagements routiers se sont généralisés dans les tissus anciens. L'enrobé a stérilisé les sols, marginalisé la place du végétal.

Les centralités du territoire témoignent de cet héritage : la place dédiée à la voiture y est restée considérable. Agir sur les espaces publics est pourtant une nécessité pour redonner une valeur au bâti ancien.

Améliorer la qualité des lieux et espaces dans le coeur du bourg contribue à plusieurs facteurs d'attractivité : rendre le cheminement agréable et pratique, donner envie de pratiquer le bourg, de s'y détendre, d'y passer du temps seul ou à plusieurs, finalement, recréer les conditions de moments solidaires et conviviaux.

Dans cette perspective, le caractère urbain et la présence d'un certain nombre d'aménités sont interrogés, en tenant compte des contraintes urbaines ou règlementaires qui limitent les possibilités d'intervention sur les centralités.

### **ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC**

### Des tissus urbains source de contrainte pour les usages contemporains

La forte densité et l'étroitesse des rues caractérisent la structure urbaine des centralités du territoire. Le stationnement à proximité des immeubles d'habitation y est parfois impossible, aussi bien sur le domaine public que privé.

L'offre en transports en commun étant peu efficace, l'absence d'un emplacement pour la voiture constitue un handicap. Une topographie marquée complique aussi parfois l'accessibilité et l'adaptation des immeubles, en particulier pour les personnes âgées, lesquelles représentent une part croissante de la population locale.

Dans une optique d'adaptation du tissu ancien aux usages contemporains, la recomposition d'îlots articulant des vides générés par des opérations de déconstruction et des immeubles anciens et neufs requiert une ingénierie publique compétente et l'expertise de professionnels aguerris dans toute la chaîne de décisions, de la reconnaissance initiale du patrimoine jusqu'au montage de l'opération et de sa réalisation.

### Des patrimoines paysagers multiples comme marqueurs naturels à valoriser

Le territoire de la Communauté de communes est marqué par des influences et des appartenances multiples, tant paysagères qu'architecturales : Pays de Serres, et ses coteaux

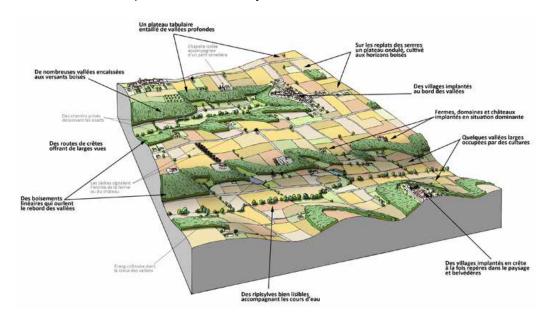


ondulants, vallées du Lot et de la Garonne, qui offrent un paysage de plaines et un terroir fertile, ou encore les influences mélées entre Landes et Garonne qui marguent l'ouest du territoire.

Ces différents marqueurs sont difficiles à valoriser dans la trame dense et compacte des centres anciens contraints par la topographie ou le tracé d'anciennes fortifications.

Le territoire compte un grand nombre de monuments et sites inscrits ou classés au titre des monuments historiques. Ces édifices représentent un marqueur important du territoire, par leurs caractéristiques et leurs matériaux. Certains de ces monuments sont situés en coeur de bourg et questionnent le périmètre de protection.

Au delà des contraintes que ces différents patrimoines sont susceptibles d'engendrer, la question qui se pose est celle du choix à opérer quant à l'émergence d'une véritable identité intercommunale en l'absence de point d'attraction majeur et indiscutable sur le territoire.



### Les risques innondation et mouvements de terrain, des risques majeurs sur le territoire

Le territoire de la Communauté de Communes est soumis principalement au risque lié au débordement de deux cours d'eau majeurs : le Lot et la Garonne. Les centralités d'Aiguillon, Damazan et Port-Sainte-Marie sont situées en zone inondable et sont donc soumises à un aléa inondation.

Un projet de dépot du dossier de système d'endiguement est en cours sur les communes d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie.

Le risque d'innondation est aujourd'hui important à la fois par son intensité et par ses enjeux (habitat, activités économiques). Or ce risque est sans doute amené à croître en raison des différents impacts du changement climatique.

Autre risque présent sur le territoire, celui des glissements de terrain qui concerne tout particulièrement la commune de Port-Sainte-Marie, implantée à flanc de coteau.

Cette contrainte pèse sur sa structure urbaine car certaines zones faisant l'objet de dédensification s'avèrent par la suite inconstructibles en raison des risques de mouvements de terrain.



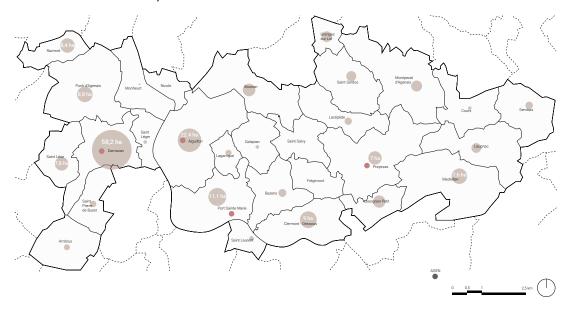
### Des leviers pour une plus grande économie des sols

La consommation foncière sur le territoire est restée élevée ces dernières années (Observatoire de l'artificialisation des sols - Plan Biodiversité).

Ainsi, de 2009 à 2019, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers est significative à Damazan (58,2 ha principalement sur la ZAE), dans une moindre mesure à Aiguillon (22,4 ha) et Port-Sainte-Marie (11,1 ha). Cette pression urbaine s'exerce néanmoins aussi bien autour des pôles comme Damazan que sur l'ensemble du territoire en raison du caractère diffus de l'urbanisation couplé à une forte vacance de logements.

La présence de friches sur le territoire (Port-Sainte-Marie, Aiguillon) constitue un levier intéressant pour une économie des sols et une meilleure gestion de la consommation foncière.

Cette artificialisation raisonnée des sols sera au coeur des enjeux du futur PLUi à 29 dans l'optique du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) mais sera également un facteur d'accélération de la revitalisation des centralités avec un réinvestissement des coeurs de bourg à prévoir (programme Petites Villes de Demain).



### **ENJEUX FORMES URBAINES, ESPACE PUBLIC ET PATRIMOINE**

- La protection des espaces agricoles vis-à-vis de l'urbanisation
- La préservation des caractéristiques paysagères identitaires
- Une urbanisation compatible avec des risques probablement amenés à s'accroître
- La pression urbaine autour des pôles et plus largement sur l'ensemble du territoire (urbanisation diffuse)
- La mise en valeur du patrimoine et de l'histoire des communes
- La mobilisation du foncier vacant et des friches en centralité
- Une dynamique de rénovation et de reconversion pour inciter à la réappropriation des centralités



### STRATÉGIE AMÉNAGEMENT / URBANISME

### **AMBITION**

Un territoire durable, riche de ses ressources, qui les préserve, les développe et innove pour mieux accueillir ses activités et ses habitants dans leur diversité

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Stabiliser un canevas d'espaces agricoles et naturels comme fondation d'une identité territoriale.
- Formuler des projets d'aménagement en tenant compte de la diversité des ressources paysagères
- o Conforter et développer le réseau des centralités comme armature territoriale grâce à une approche partagée de l'aménagement.
- Conforter la place des centralités du territoire à travers des projets structurants et renforcer la coopération entre les communes, en lien avec les territoires voisins.
- Développer l'ingénierie urbaine pour accompagner les communes à traduire de manière opérationnelle dans leurs projets les ambitions et objectifs stratégiques en matière d'aménagement (ZAN, renouvellement urbain, habitat..)
- Intégrer les risques naturels dans la formulation des projets d'aménagement
- Anticiper les impacts du changement climatique en adoptant une posture d'adaptation et d'atténuation dans la formulation des projets

### STRATÉGIE AGRICULTURE ET ALIMENTATION

### **AMBITION**

Accompagner et valoriser une agriculture et une alimentation durables au plus près des besoins locaux

### **OBJECTIFS STRATÉGIOUES**

- Pérenniser et conforter les espaces agricoles et y maintenir les emplois en travaillant sur le maintien, l'installation et la transmission des exploitations
- Favoriser la remise en exploitation de terres en friches.
- Favoriser les liens entre les agriculteurs et les habitants pour assurer une reconnaissance réciproque garante d'une meilleure cohabitation
- Encourager une agriculture respectueuse du cadre de vie, de la santé et génératrice de services environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau, stockage du carbone)
- Consolider l'activité agricole en développant des filières de proximité dans les domaines de l'alimentation, des énergies renouvelables et de l'écoconstruction
- o S'assurer de la diversification et l'équilibre des activités à l'échelle du territoire



### STRATÉGIE EAU - BIODIVERSITÉ - PRÉSERVATION DES MILIEUX

### **AMBITION**

Préserver et valoriser les atouts naturels du territoire (paysage, eau, ressources naturelles, biodiversité ...)

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

- Préserver les réservoirs de biodiversité, les zones humides en intégrant cet enjeu dans les aménagements notamment sur les centralités
- Systématiser l'intégration de la gestion du pluvial dans les projets d'aménagement en centralité
- o Préserver, valoriser et renforcer les grands ensembles paysagers
- Satisfaire les exigences de qualité de la ressource en eau potable et la préserver
- Préserver, restaurer les continuités écologiques, le fonctionnement et le patrimoine des zones humides.
- o Réduire les impacts des systèmes d'assainissement, les pollutions diffuses.
- Encourager une agriculture et une industrie respectueuses du cadre de vie, de la santé et génératrices de services environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau, stockage du carbone).



## APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 5 - FORMES URBAINES, ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par l'EPCI au cours de la durée du conventionnement.

## Etudes à engager

- Etudier la pertinence d'une candidature à la labelisation Pays d'Art et d'Histoire
- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques

### **Actions matures**

/

### Actions engagées

- Mise en oeuvre d'une nouvelle opération façades
- Anticiper l'intégration des points d'apport volontaire en secteur patrimonial

### Actions en réflexion

- Accompagner les initiatives de frontage
- Formulation d'un partenariat avec la fondation du patrimoine
- Réinvestir le foncier vacant des friches

## Prérequis, outils et conditions de réussite

S'assurer de la cohérence territoriale des outils de l'aménagement

Repérer et cartographier les emprises foncières stratégiques (friches, dents creuses, îlots à reconfigurer..)

S'appuyer sur les conclusions de l'étude Plan Paysage

Porter à connaissance et s'assurer du suivi des projets bâtis sur le territoire





Action n°1 - Mise e	n oeuvre d'un	e nouvelle opé	ération façades			Action 6	engagée
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'interven- tion	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer le cadre		Financeurs	Communes				
de vie en centre- bourg	CCCCP	Techniques	Opérateur selon recru- tement, EPCI, CAUE	EPCI	Elevé	2023-2027	360 000 €
	Descript	tion			Prér	equis	
Forte du succès de la lancer, en parallèle du tion façades. L'opération s'inscrit da territoire et agit en far aux rénovations des f	u futur program ans une dynami veur de la qualit	me habitat, une ique globale de té du cadre de v	nouvelle opéra- revitalistaion du ie par le soutien	Rédaction du r	érimètre par les èglement d'inte stion en régie o		it d'un l'opéra-

Action n°2 - Accom	pagner les in	tiatives de fro	ntage			Action er	n réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'interven- tion	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer le cadre de vie en centre- bourg Stabiliser un cane-		Financeurs					
vas d'espaces agri- coles et naturels comme fondation d'une identité territoriale.	CCCCP	Techniques	CAUE, Cere- ma	EPCI	Faible	2023-2026	Temps agent
	Descript	ion			Prér	equis	
Des initiatives de fro existent déjà sur le te de vie en cœur de bou Il est proposé d'enco de porte par les habit	erritoire, elles p urg par la végét urager cette dé	articipent à la c alisation qu'elle marche d'appro	qualité du cadre es apportent.	droits et devoir Associer les riv Cadrer les app cupation temp nement (pour l de pots, etc.), o panneau, mobi	space (cahier des des riverains des riverains au projet ropriations des oraire du domai es cas sans ancou permission de lier fixé au sol, p	et passants). i. riverains: autori ne public : perm rage au sol : éta e voirie (avec ar plantation en ple	sations d'oc- nis de station- alage, jardin ncrage au sol : eine terre, etc.).
					e la rue / statut ntre (20) du cod		: zones 30 et
				Intégrer l'acces	ssibilité des PM	R dans le projet	



Action n°3 - Anticip	er l'intégratio	n des PAV en	secteur patrim	onial		Action 6	engagée
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'interven- tion	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Anticiper l'intégra- tion des PAV dans les projets d'aménagement		Financeurs					
en s'assurant de leur compatibilité avec les secteurs patrimoniaux	n s'assurant de ur compatibilité avec les secteurs	Techniques	EPCI, Communes	EPCI	Elevé	2023-2026	/
	Descript	ion			Prére	equis	
Forte du succès de lancer, en parallèle du tion façades. L'opération s'inscrit d territoire et agit en fa aux rénovations des l	u futur program ans une dynami veur de la qualit	me habitat, une ique globale de r té du cadre de vi	nouvelle opéra- revitalistaion du le par le soutien	tion en vue de	l'installation de prises stratégio	anticipation et de ces PAV ques (circulation	

Action n°4 - Formul	ation d'un pa	rtenariat avec	u Patrimoine		Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'interven- tion	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer le cadre de vie en centre- bourg Formuler des projets d'aména-		Financeurs					
gement en tenant compte de la diver- sité des ressources paysagères et bâties	nt en tenant e de la diver- s ressources sagères et	Techniques		EPCI	Moyen	2023-2026	/
	Descript	ion			Prér	equis	
En soutien d'une act Fondation du patrimo s'engager dans une novation de leur patri d'aides et de financen	oine propose d démarche de l Imoine immobi	'aider les proprion abellisation des lier afin de leur	étaires privés à travaux de ré-	Prise de contac	ct avec le référe	nt local	
Par ailleurs, la Fonda spécifiques (collecte tionales) afin de valor rel des communes co	de dons, mécé iser et protéger	nat d'entreprise	s locales et na-				
En complément d'une en lien avec l'Agence Fondation du patrimo mise en place de cha promotion des métier	e Nationale de pine et l'associ ntiers de forma	la Cohésion de ation Outil en M ation ou d'assoc	s Territoires, la lain aident à la				





Action n°5 - Etudier toire	ction n°5 - Etudier la pertinence d'une candidature à la labélisation Pays d'Arte et d'His- pire							
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	s potentiels	Secteurs d'interven- tion	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser la mise en tourisme/réseau des sites majeurs du territoire (pa- trimoine naturel notamment) Formuler des projets d'aména- gement en tenant compte de la diver- sité des ressources paysagères et bâties	Financeurs							
	CCCCP	Techniques		EPCI	Faible	2026-2030	/	
	Description Prére							

Description Prérequis

Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Il est déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). La mise en œuvre du label repose sur un partenariat entre l'État et les collectivités territoriales, formalisé, après attribution du label, par la signature d'une convention renégociable tous les dix ans.

La réflexion sur une potentielle candidature pourra intervenir suite aux conclusions de l'étude de mise en vaeur des sites touristiques portée par l'EPCI, mais églement suite à la mobilisation de l'option du PLUi comprenant une étude sur la pertinence de la mise en oeuvre d'un SPR sur le centre-bourg d'Aiguillon.

Quatre critères principaux prévalent à l'attribution du label VPah ·

- un réel engagement politique des collectivités candidates à faire de la culture, de l'architecture et du patrimoine un projet local de développement.
- un périmètre pertinent défini à partir de critères de cohérence historique, géographique, démographique et culturelle ;
- les moyens mis en œuvre par la collectivité candidate pour assurer la connaissance, la conservation, la protection et la valorisation du paysage, de l'architecture et du patrimoine ainsi que la capacité à respecter dans le temps les engagements liés à l'attribution du label en termes matériel, financier et humain ;
- la déclinaison explicite du projet VPah dans les politiques locales menées par les collectivités candidates.

Action n°6 - Réinvest	ir le foncier v	acant des fric	hes			Etude à e	Etude à engager	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'interven- tion	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Développer l'ingénierie urbaine pour accompagner les communes à traduire de manière opérationnelle dans leurs projets les ambitions et objectifs stratégiques en matière d'aménagement (ZAN, renouvellement urbain, habitat)		Financeurs		EPCI		2023-2026	Temps agent	
	CCCCP	Techniques	AT47, EPFNA		Elevé			
	Descripti	on		Prérequis				
Développer l'ingénierie urbaine pour accompagner les communes à traduire de manière opérationnelle dans leurs projets les ambitions et objectifs stratégiques				Evaluation du caractère stratégique de ces emprises				
en matière d'aménager	nent (ZAN, ren	ouvellement urb	ain, habitat)					



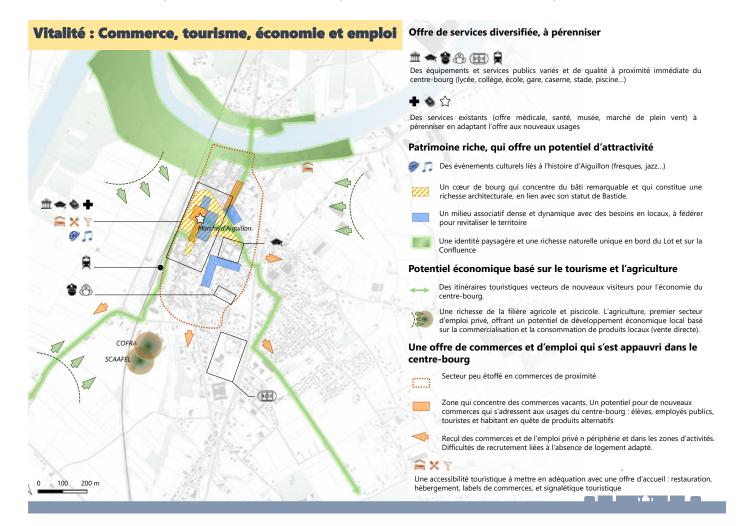
# ARTICLE 6: PROJET DE REVITALISATION, PÉRIMÈTRES D'APPLICATION ET PLANS D'ACTIONS PAR COMMUNE

### 6.1 Commune d'Aiguillon

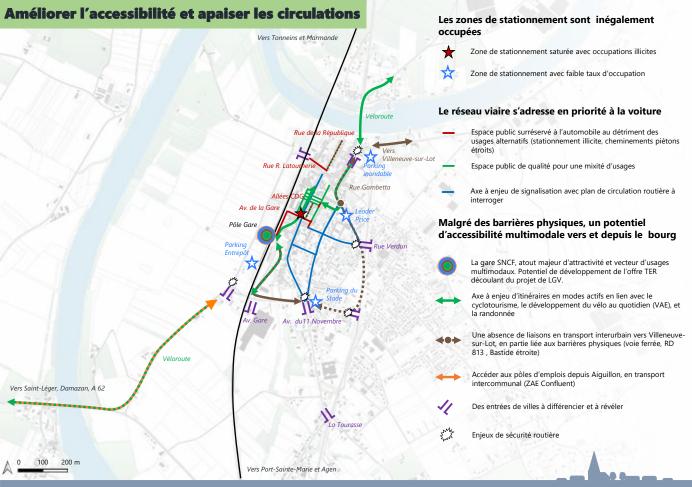
### **Diagnostic**

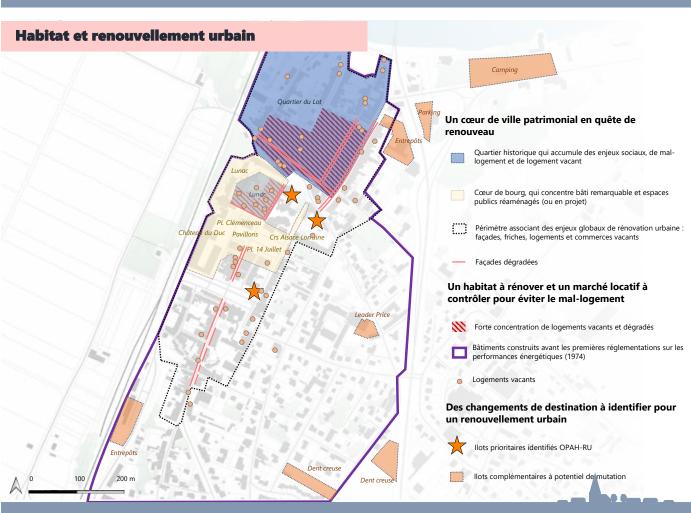
Le diagnostic a permis d'identifier des enjeux et des leviers en faveur de la revitalisation d'Aiguil-Ion

(Données issues de l'étude «Aiguillon 2035», Extia/Relief Urbanisme)









Stratégie - Déclinaison des objectifs locaux

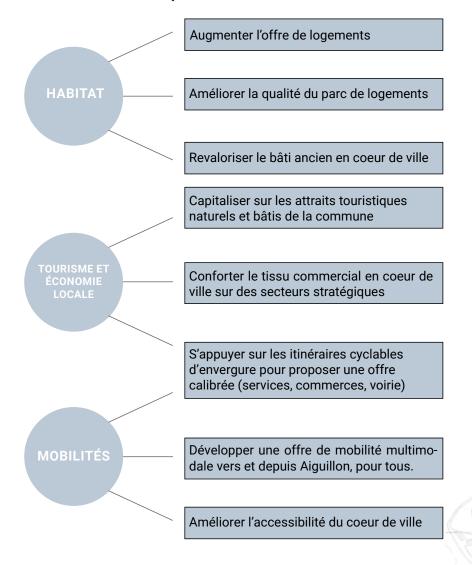
### **AMBITION**



Affirmer le statut de pôle de services territorial et accompagner l'ambition touristique forte

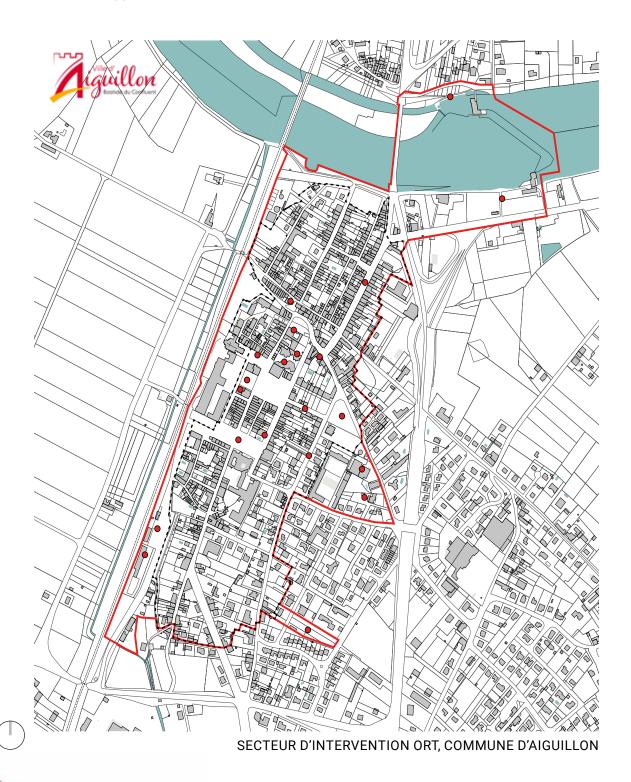
Conforter le statut de ville-centre du territoire en renforçant l'accessibilité aux services pour tous, tout en développant une stratégie touristique pérenne, en appui sur le patrimoine naturel, culturel et bâti.

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**





### Périmètre d'application





### Plan d'actions

### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 1 - HABITAT

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	- Aider à la rénovation du parc privé (OPAH - OPAH-RU)
Actions engagées	- Mobilisation de l'immeuble INSTEP pour proposer du logement jeune
Actions en réflexion	- Requalifier les îlots prioritaires (ancien hôtel et café des sports) - Acquisition de l'aile ouest du pavillon Sud
	- Se doter d'un dispositif de lutte contre l'habitat indigne
Prérequis, outils et	S'engager à mener des actions incitatives et coercitives d'amélioration de l'habitat sur les îlot

## conditions de réussite

très dégradés en lien avec les conclusions de l'étude pré-opérationnelle habitat

Instaurer une stratégie d'intervention globale sur l'habitat :

- Informer les acteurs et les associer dans le cadre d'un groupe de travail : CAF, Police municipale, ARS, ADIL, MSA
- Renforcer le dispositif d'observation des immeubles dégradés : mise en place d'une base de données permettant de localiser et quantifier l'habitat indigne
- Dispositif de veille foncière : visites des immeubles, activation des différents canaux : signalements, DIA, autorisations d'urbanismes, porteurs de projet
- Organiser de la prospection sur les secteurs les plus problématiques, avec les acteurs concernés : la CAF, la ville

Se doter/recourir à des outils facilitant la maitrise du développement urbain et le passage à l'action : droit de préemption urbain renforcé, permis d'aménager multi-sites, recours à l'EPFNA...





Action n°1 - Lutt	er contre la vaca	nce des logen	nents en centre-	bourg			
1.1 - Requalifica	tion de l'îlot INS	ГЕР				Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer le cadre de vie en centre-bourg Diversifier l'offre de logements en centre-ancien Réduire la consommation d'espace en mobilisant le foncier des centralités	Financeurs	EPFNA, ANAH, Département, Bailleurs so- ciaux, Banque des territoires, Région	ORT Aiguillon	on Elevé	2023-2026	50 000 € (acquisition)	
	Techniques	EPCI					
	Descrip	tion		Prérequis			
Le bâtiment situé au 51 rue Gambetta est inoccupé La ville a fait son acquisition afin de réaliser des opérations de réhabilitation du parc privé et de proposer une offre de logement à différents publics Ce bâtiment étant sur plusieurs niveaux, il pourrait être destiné à des publics de jeunes, étudiants ou travailleurs L'inscription de ce bien dans le périmètre OPAH RU pourra permettre des subventions auprès des propriétaires bailleurs pour limiter le reste à charge L'opération pourra être concédée à un bailleur social qui assurera les investissements				pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur les îlots  Acquerir l'îlot et réaliser les études de faisabilité  Mobiliser les partenaires financiers en mesure de porter ces opérations complexes (EPF/bailleurs/aménageurs)			
le périmètre OPAF propriétaires baille	l RU pourra perme eurs pour limiter le	ttre des subven reste à charge L	tions auprès des 'opération pourra				

1.2 - Acquisition de	l'aile ouest du p	avillon sud - ru	e Hoche			Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg Améliorer l'offre et la qualité des lo-	Commune d'Aiguillon	Financeurs	Etat, Région, EPFNA, ANAH, Département, Bailleurs sociaux, BDT, SEM47	OPAH-RU Aiguillon	Elevé	2026-2030	660 000 € (acquisition)
gements en centre ancien		Techniques	EPCI				
	Description	on		Prérequis			
Les pavillons du château du duc d'Aiguillon jouissent d'un positionne- ment stratégique en coeur de bourg, à proximité des établissements ad- ministratifs et scolaires. Le pavillon Nord a été pris en charge par la ville d'Aiguillon qui assure la							
rénovation pour la créa s'assurer de la mise à acquérir l'autre moitié	disposition de log	ements décents,	la ville souhaite				



1.3 - Restructuration	n d'îlots intégran	t du logement,	et un restaurar	nt avec terrasse	!	Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
en centre ancien	Commune	Financeurs	Etat, Région, EPFNA, ANAH, Département, Bailleurs sociaux, BDT, SEM47	- ORT Aiguillon	Moyen	2026-2030	1 020 000 €	
	d'Aiguillon	Techniques	AT47, EPCI		moyen			
	Description	on		Prérequis				
de la rue Alsace Lorra D'autre part, le bâtime obstacle aux circulatio	Dans le centre ville, l'îlot « Jeanroy » est une friche bâtie localisée à l'angle de la rue Alsace Lorraine et des allées Charles De Gaulle (ancien hôtel) D'autre part, le bâtiment incluant le restaurant « Basilic » constitue un obstacle aux circulations provenant de l'avenue de la gare Le local utilisé				bitat pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur les îlots			
par le restaurant est dans un espace contraint L'objectif est de cette action est double				Mobiliser les partenaires financiers en mesure de porter				
L'objectif est de cette action est double  Réhabiliter la friche de l'ancien hôtel (îlot Jeanroy)  Libérer l'emprise bâtie du restaurant « Basilic » pour créer plus d'espace public sur les allées Charles de Gaulle, et relocaliser le restaurant et les logements sur l'îlot « Jeanroy »				ces opérations complexes (EPF/bailleurs/aménageurs) Se saisir des outils financiers, fiscaux et règlementaires mobilisables en périmètre ORT				

1.4 - Restructuration public (îlot Café des		du logement,	un restaurant av	ec terrasse et i	un espace	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg Améliorer l'offre et la qualité des lo- gements en centre ancien	Commune d'Aiguillon	Financeurs	Etat, Région, EPFNA, ANAH, Dépar- tement, Bail- leurs sociaux, BDT, SEM47, EPCI	- ORT Aiguillon	Moyen	2030-2035	4 300 000 €
		Techniques	AT47, EPCI, CAUE, SEM47		mojen		
	Descripti	on		Prérequis			
Des îlots prioritaires rationnelle habitat de emprises est questio d'Aiguillon Le plan gu	e la CC Confluent nné dans le cadre uide a ainsi confirr	Le caractère st de la formulati né l'îlot situé au	ratégique de ces on du plan guide u début de la rue	bitat pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur les îlots			
Thiers, en élargissant le périmètre à l'îlot de l'ancien café des sports .  Aujourd'hui vacant, il a vocation à être rénové et réinvesti par un restaurant ouvert le soir D'autre part, ce même l'îlot complémentaire est composé de deux franges bâties dégradées qui donnent sur la rue Latournerie et la rue Gambetta II est proposé d'intervenir sur ces deux franges en imaginant des opérations de démolitions pour « aérer » l'espace public et				ces opérations complexes (EPF/bailleurs/aménageurs) Se saisir des outils financiers, fiscaux et règlementaires mobilisables en périmètre ORT			
des réhabilitations de logements à travers des opérations de résorption d'habitat insalubre Au delà de l'habitat, l'objectif sera de créer une continuité urbaine entre le quartier du Lot et le haut Aiguillon.						Story Story	- 43

Communau	té de communes
	uent et aux de Prayssas
	Action n°2

2.1 - Accompag RU)	2.1 - Accompagner les propriétaires bailleurs dans la réhabilitation de leurs biens (OPAH-RU)						Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre-bourg	abitat vacant dégradé en entre-bourg néliorer l'offre la qualité des gements en la company de la com	OPAH-RU			80 000 €			
Améliorer l'offre et la qualité des logements en centre ancien		Techniques		Aiguillon	Elevé	2023-2027		
Description				Prérequis				
périmètre précis.	programme de rél Ce dispositif propo t en faveur de la ré	ose des aides i	financières et un	l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU				
Les propriétaires bailleurs disposant d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU pourront à ce titre bénéficier d'aides de l'ANAH qui seront abondées, à part égales, par la CC et la commune afin de débloquer des situations complexes en limitant le reste à charge.			Communication renforcée auprès des publics ciblés					
Objectifs :								
Améliorer les conditions de vie des occupants (habitat indigne, précarité énergétique, adaptation au vieillissement ou au handicap)								
Permettre la remise sur le marché locatif des logements vétustes								
Restaurer l'attract	ivité du centre-ville	•						

2.2 - Se doter d'une	cellule locale de	e lutte contre l'I	habitat indigne			Action en	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg Améliorer l'offre et la qualité des lo- gements en centre ancien  Commune d'Aiguillon	00	Financeurs	/	OPAH-RU Damazan	Elevé	2023-2026	75 000 €	
	d'Aiguillon	Techniques	EPCI, ADIL,					
	Description	on		Prérequis				
Dans la commune, le taux de logement vacant important 22 dans le centre ville) est en partie lié à l'état dégradé des habitations Le centre bourg concentre des problématiques d'habitat insalubre (logements abandonnés, marchands de sommeil) de logements dégradés et de passoires thermiques Le nord du centre ville est particulièrement touché sur les quartiers du Lot et le quartier Lunac L'équipe municipale souhaite renforcer sa politique de Lutte contre l'Habitat Indigne engagée en se dotant d'un dispositif de sensibilisation, de prévention, et de police				Reflexion sur l'instauration d'un permis de Louer Mobilisation du pouvoir de police du maire pour obliga- tion de travaux Acquisition de logements pour relogement des victimes				



Action n°1 - Créa	tion d'une mais	on de santé à A	Aiguillon			Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Faciliter l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité / vulnérabilité. Equilibrer l'offre de santé à l'échelle du territoire	Financeurs	Europe, Etat, Région, ARS, Départe- ment, EPCI, Commune d'Aiguillon	ORT Aiguillon	Elevé	2026-2030	1 280 000 €	
	Techniques	ARS, Département					
	Descrip	tion		Prérequis			
La commune d'Aiguillon ne dispose pas à ce jour de maison de san- té et souhaite compléter son offre de services par la création de cet équipement structurant.			Réaliser un diagnostic territorial				
			Ecrire un projet de santé porté par les professionnels de santé locaux				
			Assurer une veille foncière sur les emplacements stratégiques en centre-bourg				
				Acquerir les locaux/la parcelle			

Action n°2 - Réno	ovation et exten	sion du ciném	a			Action engagée		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Valoriser l'offre culturelle existante et la renforcer à l'échelle du territoire Répondre aux besoins du milieu associatif en terme d'infrastructures	Financeurs	Etat, CNC, CRNA	ODT Aiguillon	Manage	2222			
	d'Aiguillon	Techniques	ARS, Département	ORT Aiguillon	Moyen	2023-2026	1 653 000 €	
	Descrip	otion		Prérequis				
Le cinéma « Confluent » à Aiguillon dispose actuellement d'un mono écran de 254 places classé Art et Essai avec les labels Jeune public et Patrimoine et accueille entre 9 000 et 12 000 entrées annuelles Créée dans les années 1980 la salle existante accueille des projections et des spectacles vivants Elle n'a pas subi de travaux depuis son ouverture, elle est vieillissante et nécessite une rénovation globale			Réalisation des	études de fais	abilité			
La salle actuelle serait rénovée pour en faire une salle multifonction- nelle et multi activités. Elle servirait notamment pour l'accueil de spec- tacles, danses, pièces de théâtre et conférences. Une autre salle plus petite de 70 spectateurs environ serait créée afin d'élargir l'offre du nombre de films proposés et sur davantage de créneaux horaires								



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 2 - MOBILITÉS ET NUMÉRIQUE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques
- Se doter d'un plan de stationnement et de circulation

### **Actions matures**

/

### Actions engagées

- Création d'un pôle d'échange multimodal à Aiguillon (co-maîtrise d'ouvrage EPCI/Aguillon sur l'étude en cours)

### Actions en réflexion

- Création d'un giratoire en entrée de ville sur la D813
- Proposer une offre de transport collectif sur la commune

## Prérequis, outils et conditions de réussite

Lien avec le CRTE et ses objectifs en matière de mobilité durable

Lien avec les réaménagements des centres-bourgs des centralités et les opportunités foncières - repérage des possibilités de redimensionnement de la voirie pour optimiser la sécurité et le confort des déplacements notamment marche et vélo





1.1 - Création du	Pôle d'Echange	Multimodal (F	Action			engagée				
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget			
Mettre en place des infrastruc- tures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de trans- port au plus près des besoins, avec	frastruc- et une nisation rmettent éliorer de trans- ort près des ns, avec ence et curité uyer sur res pour sser une nodalité rmante nelle des	Financeurs	Europe, Etat, Région, Département, SNCF, EPCI, Commune d'Aiguillon	– ORT Aiguillon Eleve	_ ORT Aiguillon E	- ORT Aiguillon	- ORT Aiguillon	Elevé	2026-2030	52 512 €
efficience et sécurité S'appuyer sur les gares pour proposer une intermodalité performante à l'échelle des centralités		Techniques	SCET, AT47		Lieve	2020 2000	02 012 C			
	Descri	otion		Prérequis						
La commune d'Aig un atout sur leque mobilité performar la commune. Une étude en co-m d'un pôle d'échang Plus qu'un projet d' modeler le parvis e	I elle peut s'appunt pour ses habita aîtrise d'ouvrage es multimodal, er 'aménagement un de cette desserte	yer pour propos ants et les usage est en cours en v n appui sur la gar bain, ce pôle est e ferroviaire pou	er un support de ers travaillant sur rue de la création re. l'occasion de re- r hiérarchiser les	Finalisation de l dimensionneme		,	projet et			
usages, multiplier ture) et sécuriser le	les supports de	mobilité (véľo, tr	ain, navette, voi-							
La proximité due la cité scolaire entraine par ailleurs une fréquenta- tion accrue du centre-bourg par les bus scolaires en début et fin de journée. Cet usage spécifique sera à inclure dans la réflexion du pro- jet.Le pôle d'échange multimodal est au coeur du projet de revitalisa- tion du centre-bourg d'Aiguillon.										
De plus, l'équipeme les projets de mobi										
Le projet final devra tils facilitant la prat		en place d'infras	tructures et d'ou-							

.2 - Se doter d'un plan de circulation et de stationnement							Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels d		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'ac- cessibilité au centre-bourg	Commune	Financeurs	Région, BDT	Aiguillon	Elevé	2023-2026	35 000 €	
Structurer l'offre de stationnement à l'échelle de la commune	Commune d'Aiguillon	Techniques	Extia, SCET					
	Descripti	on		Prérequis				
puis les entrées de ville et de hiérarchiser les zones de stationnement, en				plan guide et la SCET sur toute la durée des études (échanges autour des enjeux et conclusions des études)			études des	



centre ville

1.3 - Création d'un	giratoire en entré	e de ville sur la	D813			Action en	réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels d		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'accès au centre-bourg et le lien entre la zone résidentielle et le centre-bourg Mettre en place des infrastructures et Région, CCC	Réaion. CCCCP	Financeurs	ADEME, BDT, Région, EPCI	Aiguillon	Moyen	2026-2030	1 700 000 €	
une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec effi- cience et sécurité	Région, CCCCP	Techniques	Région, EPCI	- Algulion	,			
	Description	on		Prérequis				
liaisons en transport guillon souhaite que Cette offre, aura pour	Description  Dans le cadre du projet de mobilité intercommunal qui vise à établir des iaisons en transport collectif entre les principaux bourgs, la ville d'Aiguillon souhaite que les différents quartiers de la ville soient desservis Dette offre, aura pour objectif d'assurer les déplacements quotidiens, et notamment les déplacements vers la zone d'activités Confluence Au ni-				éflexions avec oins (capacité,	. ,	vette	

Action n°2 : Créatio			Action en	Action en réflexion			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer l'accès au centre-bourg et le lien entre la zone résidentielle et le centre-bourg Mettre en place des infrastructures et	Département	Financeurs	Département	Aiguillon	Elevé	2023-2026	/
une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec effi- cience et sécurité	·	Techniques	Département	J			
	Description	on		Prérequis			
La commune d'Aiguill majeurs à l'image de scindent le tissu urba quartiers résidentiels.	la D813. Seuleme	nt, ces infrastru	ctures routières	Lancement de l fin 2023	'étude de faisa	bilité par le dép	partement
L'interface entre rural mune est trop peu vis de traverser Aiguillon	ible depuis la rout	e et il est malheu					
En cause : des entrées depuis la D813 qui so côté le coeur de bourg	de traverser Aiguillon sans parvenir à y entrer.  En cause : des entrées de ville peu lisibles et une accessibilité compliquée depuis la D813 qui scinde le tissu urbain d'Aiguillon en deux entités. D'un côté le coeur de bourg et ses équipements et services, de l'autre les quartiers résidentiels et la zone d'activité.						
Pour palier à cela, la commune a pour projet de créer un giratoire au niveau de l'Avenue du Stade qui permettrait de relier les deux entités urbaines tout en sécurisant et en facilitant l'accès au coeur de bourg.							
Une réflexion devra êt itinéraires lisibles et dans l'optique de la cr	faclités jusqu'au c	oeur de bourg, ¡	particulièrement		(	STATE OF THE PARTY	

### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 3 - EQUIPEMENTS ET SERVICES

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	/
Actions engagées	- Création d'une maison de santé à Aiguillon - Rénovation et extension du cinéma - Aménagement de la plage sur le Lot
Actions en réflexion	/
Prérequis, outils et conditions de réussite	Identifier les besoins des entreprises et des acteurs associatifs locaux Identifier les partenariats possibles
	Singulariser l'offre éducative et de formation par rapport aux autres territoires, en lien avec les besoins immédiats des employeurs locaux



Action n°3 - Amé	enagement de la	plage sur le Li			Action engagée			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles		Financeurs	/					
touristiques Se doter des aménités néces- saires à la mise en tourisme des centra- lités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »)	les	Techniques	/	ORT Aiguillon	Moyen	2023-2026	/	
	Descrip	tion	'	Prérequis				
Aiguillon dispose di le Lot. Ce site est t La commune a la v posant des infrasti liorer, outre la quali Le projet est donc guinguette qui pou écrin privilégié qu'é Le site pourrait éga tion des promeneu vation, plongeoir o	rès apprécié des h volonté de pérénis ructures plus dura ité globale du site c d'installer des s rrait servir boisso est la plage sur le alement recevoir d irs: pontons, jeux	nabitants à la sa ser cette activité ables et qui pern , son attractivité anitaires mais ns et petite resta Lot. es micro-archite pour enfants, pa	ison estivale.  de loisir en pro- nettraient d'amé- aussi un espace auration dans cet actures à destina- asserelle d'obser-		nénageur			



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 4 - ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques

### **Actions matures**

### /

### Actions engagées

- Se doter d'un commerce alimentaire de proximité
- Réinvestir l'aire de camping

### Actions en réflexion

- Instauration du droit de préemption commercial renforcé
- Se doter d'une offre de restauration complémentaire
- Mise en place d'équipements en faveur de la pratique du vélo (racks, pompes, station de réparation..)
- Mise en place d'une signalétique touristique et identitaire en centre-bourg

## Prérequis, outils et conditions de réussite

L'animation de politiques partenariales avec les représentants du tissu économique, commercial, les structures d'accompagnement, les techniciens et personnes ressources, autour de priorités partagées et territorialisées (par exemple en matière de lutte contre la vacance commerciale)

L'orientation proactive des porteurs de projets vers les périmètres ORT, en lien avec une communication volontariste sur l'animation et les coopérations des acteurs du territoire au sein des différentes centralités

La veille sur les conditions du développement économique et touristique, en particulier vis-àvis des risques de saturation des équipements, des axes de circulation ainsi que vis-à-vis des difficultés de recrutement et des tensions sur le marché du logement





Action n°1 - Réir	nvestir l'aire de ca	amping				Action 6	engagée		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget		
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques Se doter des aménités néces- saires à la mise	en s s s se commune ou opérateur un, t,	Financeurs	Etat, Feader, Région, Département	ORT Aiguillon		on,			
en tourisme des centra- lités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »)		Techniques	Opérateur		Elevé	2023-2026	100 000 €		
	Descript	tion		Prérequis					
La commune d'Aiguillon dispose d'un ancien camping situé en bordure du Lot et aujourd'hui inexploité Dans l'optique d'étoffer et de diversifier l'offre d'hébergement touristique sur la commune, il est proposé de mettre en service une aire de camping car. L'objectif sera de favoriser le tourisme d'itinérance et de permettre un référencement d'Aiguillon comme étant une destination capable d'accueillir les itinérants (hébergement, commerce, label « accueil vélo » La gouvernance de cette action sera à déterminer (investissements et gestion en régie, concession, ou prestataire)			régie commune) Viabilisation du site Remise en état des espaces verts						

Action n°2 - Mise	en place d'une	signalétique to	ouristique et ide	entitaire en coeu	ır de bourg	Action engagée		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques se doter des aménités néces-	e tourisme tinérance en ntégrant les ntralités dans es boucles ouristiques e doter des énités néces- ires à la mise in tourisme des centra- ités et plus irgement du territoire estauration, ébergement, nmerce, label « accueil	Financeurs	Etat, Région					
en tourisme des centra- lités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label		Techniques	EPCI	ORT Aiguillon	Moyen	2023-2026	50 000 €	
	Descrip	otion	-	Prérequis				
Afin de rendre la commune et ses entrées de ville plus attractives, il est proposé d'installer du mobilier urbain décoratif qui aura plusieurs vocations des éléments décoratifs pour marquer les entrées de ville, et du mobilier urbain à vocation de marketing territorial D'une part, des totems qui racontent l'histoire des lieux au patrimoine bâti et paysager remarquable (berges du Lot, chapelles, châteaux, pavillons) D'autre part, du mobilier urbain qui décorent l'espace public et qui contribuent à améliorer la visibilité de la ville (pour les visiteurs et les sur le plan digital)			écrit et sonorisé					

Action n°3 - Mise	e en place d'équ	ipements en fa	veur de la pratie					
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques Se doter des aménités néces- saires à la mise	urisme rance en rant les ités dans soucles stiques oter des és néces- à la mise ourisme centra- et plus ment du ritoire auration, gement, erce, label ccueil	Financeurs	Etat, Région (CRT), Département, SMAVLOT		Moyen	2023-2026		
en tourisme des centra- lités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »)		Techniques	EPCI, Départe- ment	ORT Aiguillon			50 000 €	
, ,	Descrip	tion		Prérequis				
Aiguillon jouit d'une situation stratégique en bords de Lot et de Garonne La commune est connectée aux grands itinéraires touristiques pédestres et cyclistes le GR 654 et la vélo route 81 La présence de sentiers pédestres locaux bucoliques autour de la confluence du Lot et de la Garonne sont des atouts supplémentaires pour l'attractivité de la commune, et dans un contexte d'émergence du « slow » tourisme  Afin de tirer profit de ces atouts, il est proposé d'aménager une aire de repos et de services pour les piétons et les cyclotouristes Cette aire de repos pourra être localisée dans le centre bourg, à la jonction des				Mobiliser une pr écrit et sonorisé		mmunication/r	écit territorial	
deux itinéraires Un piétons est propos	e deuxième aire d	e repos spéciale						

Action n°4 - Lutte	er contre la vaca	nce commerci	ale					
4.1 - Instauration	du droit de pré	emption comm			Action en	réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'une stratégie fon- cière durable pour accompa- gner la requa- lification des friches et des zones d'activités	stratégie fon- cière durable pour accompa- gner la requa- lification des friches et des	Financeurs		ORT Aiguillon	ODT Airwiller Flauf 2002 2006	2023-2026	/	
Mobiliser les ou- tils du PLUi pour cibler finement les emprises stratégiques et orienter leur future fonction	d'Aiguillon	Techniques			Elevé	2023-2026	,	
	Descrip	tion			Prére	quis		
	e services étoffée 000 habitants do	et diversifiée po nt elle est la cen	ur l'ensemble du tralité					
bassin de vie de 15 000 habitants dont elle est la centralité Si la commune est bien dotée en équipements publics et en services, l'offre et l'animation commerciale est limitée la présence de commerces est disséminée, le parcours marchand peu lisible, le taux de commerces vacants est important 32 et les commerces de proximité y sont absents La ville souhaite affirmer sa centralité commerciale en favorisant l'installation de commerces en diversité et en qualité dans un périmètre restreint de coeur de bourg Sur ce périmètre, l'objectif est de disposer du droit de préemption commercial et de cibler des espaces prémiums pour maitriser l'implantation des commerces et favoriser les commerces de proximité				ciaux dans la révision du PLU ou le nouveau PLUI Coordination et négociations pour occuper des espaces commerciaux «prémium »			s espaces	



4.2 - Se doter d'u	ın commerce ali	mentaire de pr	oximité			Action 6	ngagée
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Soutenir et inci- ter le développe- ment de l'activi- té commerciale de proximité notamment en centre-bourg	Commune	Financeurs	Région, CCI, CMA, SMAVLOT	- ORT Aiguillon	Elevé	2023-2026	/
dae controlitée	d'Aiguillon	Techniques	Région, EPCI, CCI, CMA	ORT Aiguillon	Lieve		,
	Descrip	tion			Prére	quis	
L'offre de commerce alimentaire sur la commune est aujourd'hui limitée à la présence d'une grande surface située en périphérie du centre-bourg et difficilement accessible à pieds. Si les habitants du centre-bourg bénéficient du marché 2 matinées par semaine, l'implantation d'un commerce alimentaire de proximité en centre-ancien permettrait d'étoffer l'offre sur le secteur tout en générant de la				Identifier les potentiels porteurs de projet et les attil les secteurs stratégiques en centre-bourg Accompagner les porteurs de projet dans la définition mise en oeuvre de leur projet Cibler les emprises stratégiques et anticiper leur ori			éfinition et la
fréquentation.				tion dans le cad Acquérir les loc			
Des emprises susceptibles d'accueillir un tel commerce sont vacantes en centre-bourg et pourraint faire l'objt de réflexions plus poussées, notamment les locaux de l'ancien Crédit Agricole.			7.15435.11 100 100				
Parallèlement, la c bouche sur le cent							

4.3 - Se doter d'une offre de restauraion complémentaire						Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Soutenir et inci- ter le développe- ment de l'activi- té commerciale de proximité notamment en centre-bourg	Commune	Financeurs	SMAVLOT	OPT Aiguillon	Elevé	2023-2026	,	
Mobiliser les ou- tils du PLUi pour cibler finement les emprises stratégiques et orienter leur future fonction	es centralités biliser les ou- du PLUi pour bler finement es emprises tratégiques orienter leur	Techniques	EPCI	ORT Aiguillon			/	
	Descrip	otion		Prérequis				
L'offre de restauration sur le centre-bourg est aujourd'hui limitée et orientée sur de la restauration rapide qui cible le public de la cité scolaire. Le reste de l'offre se limite à des créneaux le midi ce qui limite l'animation du centre-bourg le soir et les week-ends alors que ces créneaux pourraient bénéficier aux habitants.  La commune souhaiterait se doter d'un établissement de restauration de qualité qui permettrait aux habitants mais aussi aux touristes			Identifier les potentiels porteurs de projet et les attirer su les secteurs stratégiques en centre-bourg Accompagner les porteurs de projet dans la définition et mise en oeuvre de leur projet Cibler les emprises stratégiques et anticiper leur orienta- tion dans le cadre du PLUi					



# APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 5 - FORMES URBAINES, ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

## Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques
- Mener une réflexion quant à l'opportunité de mettre en place un SIte Patrimonial Remarquable sur le centre-bourg

### **Actions matures**

- Mise en oeuvre d'une nouvelle opération façades

### Actions engagées

- Requalification de la place Espiau et des rues Hoche et des Zéphirs
- Mutation de la friche Trémon

# Actions en réflexion

- Requalification des allées Charles de Gaulle
- Requalification de la rue Gambetta
- Requalification des rues de Visé, Bazin et du cours Alsace Lorraine
- Aménagement du Jardin Public
- Mener une réflexion quant au devenit de l'ancien Leader Price
- Mobiliser le foncier de la dent creuse située à proximité de la gendarmerie

# Prérequis, outils et conditions de réussite

S'assurer de la cohérence territoriale des outils de l'aménagement

Repérer et cartographier les emprises foncières stratégiques (friches, dents creuses, îlots à reconfigurer..)

S'appuyer sur les conclusions de l'étude Plan Paysage

Porter à connaissance et s'assurer du suivi des projets bâtis sur le territoire



### Action n°1 - Requalifier les espaces publics en centre-bourg

1.1 - Requalifica	ition de la place E	Espiau et des ru	ues Hoches et d	des Zéphirs		Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la	Commune d'Aiguillon	Financeurs	Etat, Région, SMAVLOT, Agence de l'eau, Département	ORT Aiguillon	Elevé	2023-2026	230 000 €
qualité du cadre de vie	a,gao	Techniques	CAUE				

Description Prérequis

La place Espiau, située entre les deux pavillons du château, est aujourd'hui occupée exclusivement par du stationnement «sauvage» qui nuit à la lisibilité de cet espace central de la commune.

Sa requalification est en réflexion, tout particulièrement avec l'arrivée de nouvelles activités dans les cellules commerciales du rez-dechaussée du pavillon Nord.

La commune doit affiner ses besoins pour proposer un espace qui puisse mutualiser plusieurs usages : terrasse pour le futur salon de thé, espace libre complémentaire à la place du 14 juillet pour des abimations, espace de pause appropriables, continuité de la trame végétale mais aussi conservation d'une part de stationnement, aussi restreinte soit-elle, pour permettre une desserte et un accès facilité aux services et commerces qui bordent la place pour les publics les plus fragiles.

Parallèlement à la requalification de la place Espiau, la piétonnisation partielle de la rue Hoche permettra une sécurisation de l'accès à la cité scolaire. Cet axe devra être traité en harmonie avec les futurs aménagements.

La proposition d'aménagement urbain et paysager devra se faire en tenant compte des moyens humains et financiers envisageables pour l'entretien des espaces publics de la commune.

Fin des tavaux de la cité scolaire

Anticipation des besoins des futures activités amenées à s'installer dans les pavillons

1.2 - Requalifica	tion des allées C	harles de Gau	lle	Action en réfle			réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la	Commune d'Aiguillon	Financeurs	Etat, Région, SMAVLOT, Agence de l'eau, Départe- ment	ORT Aiguillon	Elevé	2026-2030	800 000 €
qualité du cadre de vie	27guillon	Techniques	CAUE, SCET				
,	Descrip	tion	'		Prére	quis	

Les allées Charles de Gaulle constituent aujourd'hui une respiration majeure dans le tissu contraint

du centre-ancien. La générosité de l'espace est néanmoins entachée par un engorgement du stationnement dû à des véhicules «ventouses» la semaine sur les heures de travail.

La présence à proximité de pôles d'emplois majeurs (EHPAD, Cité scolaire, CC.. ) pose la question de la gestion du stationnement en journée pour offrir plus de qualité à cet espace et aux activités qui le bordent.

De plus, le projet du futur pôle d'échanges multimodal permet d'imaginer un maillage des espaces paysagers et publics à l'échelle de la commune avec des mobilités douces facilitées et sécurisées sur le parcours menant au centre-bourg qui intègre donc les allées charles de Gaulle

La requalification de cet espace devra donc intégrer une mixité d'usages en prenant en compte les futures usages liés au PEM, la proximité de l'EHPAD et de la Cité scolaire (proposition d'espaces ombragés avec bancs, espaces de circulation dédiés aux pietons, conservation de zone de stationnement à proximité des commerces et services..)

Intégrer les aménagements nécessaires au fonctionnement du PEM

Recueillir les besoins des usagers les plus proches pour les intégrer au projet d'aménagement (commerçants, EPHAD, Cité scolaire, PEM)

1.3 - Requalificat	ion de la rue Ga	ambetta			Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la	Commune d'Aiguillon	Financeurs	Etat, Région, SMAVLOT, Agence de l'eau, Départe- ment	ORT Aiguillon	Faible	2030-2035	/
qualité du cadre de vie	du cadre e vie  Techniques  CAUE, SCET						
	Descrip	otion			Prére	equis	
La commune d'Aig tions majeurs à l'in tures routières scir centre-bourg et les L'interface entre rur mune est trop peu aisé de traverser A	nage des D666 et ndent le tissu urba quartiers résider ralité et urbanité p visible depuis la	D813. Seulemen ain, formant une atiels. orésente des situ route et il est n	nt, ces infrastruc- frontière entre le ations où la com-	sée		douces vers la b	•
En cause : des ent pliquée depuis la E entités. D'un côté l de l'autre les quarti	0813 qui scinde le le coeur de bourg	e tissu urbain d', g et ses équipem	Aiguillon en deux nents et services,				
Une réflexion devra pour proposer des bourg qui concenti ment de la rue Gai mune depuis Villen imaginer un aligne de stationnement, pour sécuriser les i	titinéraires lisible re les services et mbetta qui const euve-sur-Lot et To ement d'arbre et tout en favorisan	es et facilités ju commerces. C'é itue une porte d onneins. La large une hiérarchisat t le ralentisseme	isqu'au coeur de est la cas notam- 'etrée de la com- ur de la rue laisse ion des espaces				

1.4 - Requalification des rues de Visé, Bazin et du cours Alsace-Lorraine						Action en réflexi	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie	Financeurs	Etat, Région, SMAVLOT, Agence de l'eau, Départe- ment	ORT Aiguillon	Moyen	2026-2030	250 000 €	
	gamer	Techniques	CAUE				
	Descrip	otion			Prére	quis	
Afin de viser une requalification globale du centre-bourg, la commune souhaite mettre en œuvre des travaux sur les axes Visé, Bazin et le cours Alsace-Lorraine qui présentent des situations stratégiques et des enjeux de mutation importants en vue de la revitalisation du centre-bourg d'Aiguillon.			e dans la formulation du projet  S Anticiper les besoins des commercants				



1.5 - Aménagem	ent du jardin pul	olic				Action en	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables,	Commune	Financeurs	Etat, Région, SMAVLOT,	007.4: :11	.,	2026-2030	050 000 6	
en taveur de la	d'Aiguillon	Techniques	CAUE	ORT Aiguillon	Moyen		250 000 €	
	Descrip	tion	,	Prérequis				
Parallèlement au projet global d'aménagement des espaces publics sur le centre-bourg, il est porposé d'intervenir sur le jardin public afin de finaliser la valorisation de la rue Bazin en tant que pénétrante e liaison entre la place du 14 Juillet et le jardin public. Cet ilôt de fraicheur urbain retrouverait ainsi toute sa valeur dans le tissu dense di centre ancien.				Intégrer le nouv dans la formula Intégrer les ame formulation du	tion du projet énagement liés			

Action n°2 : Mer	ner une réflexion	sur le devenir d	des friches en c	entre-bourg					
2.1 - Mutation d	e la friche Trémo	n			Action e	engagée			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget		
Se doter d'une stratégie fon- cière durable pour accompa-	Commune	Financeurs	Algeei, EPFNA						
gner la requa- lification des friches et des zones d'activités	d'Aiguillon	Techniques	Algeei	ORT Aiguillon	Moyen	2023-2026	/		
	Description				Prérequis				
La commune d'Aiç la friche Trémon.	guillon a récemmen	t fait l'acquisitio	n via l'EPFNA de	Programmation finale du PEM					
	ximité directe de la d'imaginer une tra								
haiterait réinvestir l'accueil d'associa	lu pôle d'échanges r cette friche pour p tions, d'un tiers-lie nes présentant des	proposer des loc u et également l	caux permettant a création d'ate-						
Si le programme n'est aujourd'hui pas totalement défini, la proposition d'espaces partagés sous forme d'un tiers-lieu qui mutualiserait plusieurs usages a également été évoquée.									
en compte dans la du projet pour vale	espaces extérieurs a définition du progr oriser au mieux cet u futur pôle d'échan	ramme final et la te emprise vaca	mise en oeuvre nte si proche du						



2.2 - Mutation de	e l'ancien Leader	Price		Action en réfl			réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables,	Commune	Financeurs	EPFNA	EPFNA ORT Aiguillon Moyen		2004 2002	
en faveur de la qualité du cadre de vie	Techniques	CAUE	ORI Alguillon	Moyeri	2026-2030	/	
	Descrip	tion			Prére	quis	
portes du centre-b Cette situation ava	antageuse et les es	spaces généreu	x que présentent	Mener une réfle tion		stination et sa p	rogramma-
	ettent d'imaginer d is de la commune.	e nouveaux us	sages qui répon-				
les quartiers résid	din public, de l'éco entiels d'Aiguillon, aient une réflexion	le terrain prése	nte de nombreux				

2.3 - Mobiliser le	foncier de la de	ent creuse situe	ée à proximité d	e la gendarmer	ie	Action en	réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'une stratégie fon- cière durable pour accompa- gner la requa- lification des friches et des		Financeurs	EPFNA				
zones d'activités Comm	Commune d'Aiguillon	Techniques	EPCI	ORT Aiguillon	Moyen	2026-2030	/
	Descrip	tion			Prére	quis	
Une parcelle aujou l'ORT. En effet, cet merie et relativeme être une opportuni au profit d'une prod	emprise foncière, ent proche du cen té de densificatio	à proximité dire tre-bourg et ses	cte de la gendar- servcies pourrait	Acquisition du b Mener une réfle tion		stination et sa p	rogramma-





Action n°3 : Mer d'Aiguillon	ner une réflexion	sur la mise en	place d'un SPR	sur le centre patrimonial  Action en réflex			réflexion
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie Valoriser l'offre	ics les, e la adre  ffre EPCI  ORT Aiguillon Moyen	iguillan Mayan 2022 (	2023-2026	20 000 €			
culturelle existante et la renforcer à l'échelle du territoire	EPGI	Techniques	UDAP, Cittanova, CAUE	ORT Aiguillon	Moyen	2023-2026	20 000 €
	Descript	tion			Prére	quis	
Le centre ville concentre une richesse d'éléments bâtis remarquables en plus d'une richesse paysagère Compte tenu de cette richesse, et dans le cadre de la réalisation du PLU Intercommunal, la définition d'un périmètre de protection est questionnée Il s'agira d'étudier la pertinence d'un périmètre de protection architecturale et paysagère sur le centre ancien d'Aiguillon, et les conditions nécessaires pour être éligible à un périmètre			de règlementati	es incidences e	en terme d'amér	nagement et	
La nécessité de procéder à des rénovations et des aménagements sera évaluée dans le cadre de cette étude							
La mise en place d'un périmètre de protection aura une incidence sur a constructibilité dans le centre bourg et sur la qualité des façades (logement et commerces) Elle aura des effets indirects comme la génération de flux de visiteurs							

Action n°4 : Mis	ction n°4 : Mise en oeuvre d'une nouvelle opération façades						Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la		Financeurs EPCI  CI, commune ORT Aiguillon Elevé						
qualité du cadre de vie	Techniques	EPCI, Opérateur	ORT Aiguillon	Elevé	2023-2027	80 000 €		
	Descript	ion		Prérequis				
façades portée pa	La commune souhaite s'inscrire dans l'opération d'amélioration des façades portée par l'EPCI, afin de soutenir les propriétaires dans leur souhait d'entretenir leur patrimoine immobilier.							
- La place du 14 juillet								
- La place Clémen	ceau							
- Le cours Alsace-	Lorraine							
- La rue Thiers								



#### 6.2 Commune de Damazan

### **Diagnostic**

### Habitat

La commune de Damazan dispose d'un parc de logements potentiel important en coeur de bourg au regard de sa population actuelle, particulièrement dans l'optique de l'arrivée de nouveaux ménages. Cela suppose néanmoins un réinvestissement des emprises vacantes et une réflexion poussée sur le devenir des immeubles les plus dégradés.

Dans tous les cas, ces améliorations du parc de logements devront s'accompagner d'un travail global sur le cadre de vie et les espaces publics en centre ancien pour un effet « boule de neige» à l'image du projet réalisé sur l'îlot des tabacs.

Le parc de logement de Damazan présente une vacance élevée qui va de pair avec un bâti dégradé. Un des enjeux sera d'accompagner les rénovations de ces biens afin de renouveler l'offre en prévenant des transformations hasardeuses et peu qualitatives au regard de la qualité patrimoniale de la commune.

#### Commerce et économie locale

Le coeur de bourg regroupe une offre relativement complète de commerces essentiels mais présente cependant un nombre important de cellules commerciales vacantes qui ternissent l'image du centre-bourg.

La commune est forte de la présence de la ZAE et de ses entreprises majeures installées en périphérie de la commune qui participent de son attractivité.

La commune est le premier pôle d'emploi du territoire avec une offre importante en constante augmentation. Pour autant, le taux de chômage reste élevé particulièrement chez les jeunes avec un taux en hausse ces dernières années.

### Mobilités

La commune bénéficie d'une bonne accessibilité routière grâce à la présence de l'A62 qui permet de rejoindre des métropoles importantes aisément. De plus, sa situation stratégique positionne Damazan à proximité d'autres pôles d'influence (Aiguillon, Nérac, Casteljaloux..)

Une vigileance particulière sera à porter sur les entrées de ville pour les rendre plus lisibles et accessibles.

### Formes urbaines, identité et contraintes urbanistiques

La commune de Damazan dispose d'un patrimoine naturel, historique et bâti indéniable. Outre la préservation de ses monuments historiques et la mise en valeur de leurs abords, révéler le patrimoine plus ordinaire qui est si présent en coeur de bourg constituera un des principaux leviers dans le changement d'image de la commune..

La commune s'est développée sous une forme très compacte et tramée, caractéristique de son passé de bastide. L'adaptation du tissu urbain aux nouveaux modes de vie apparaît ici comme primordiale avec un objectif de dédensification du centre ancien déjà amorcé.

Face à des îlots difficilement aménageables pour proposer des espaces extérieurs aux habitants, la proposition d'espaces publics arborés qualitatifs devient d'autant plus importante pour créer des respirations dans le tissu tramé qui caractérise la commune.

### Equipements et services

Damazan conforte son statut de centralité du territoire avec un panel de services essentiels riche qui touche un large public tant par l'offre médicale que par l'offre en services de proximité.

La commune propose par ailleurs une offre éducative attractive avec un accueil des plus petits à la crèche et assure leur scolarité depuis l'école maternelle jusqu'à l'école élémentaire.



### Stratégie - Déclinaison des objectifs locaux

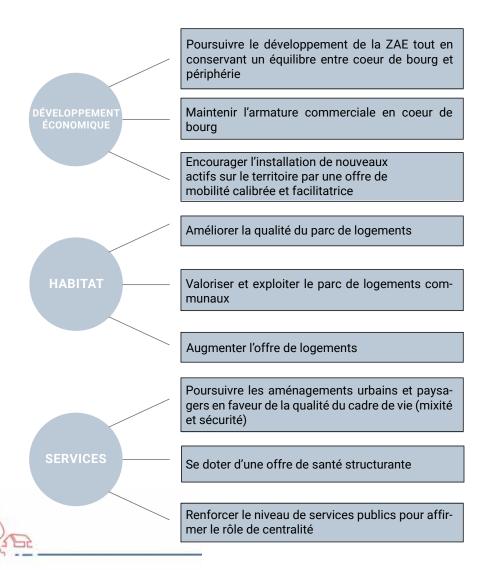
#### **AMBITION**

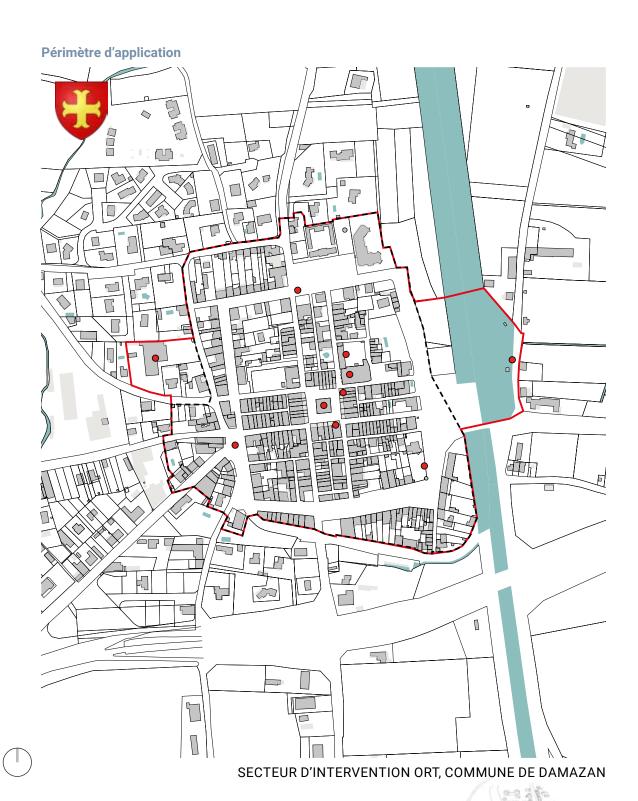


Un équilibre à trouver entre développement économique en périphérie et cadre de vie en coeur de bastide

Encourager la poursuite du développement économique sur la ZAE tout en se dotant des aménités nécessaires en coeur de bourg pour offrir un cadre de vie attrayant dans la bastide.

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**





OPAH-RU



### Plan d'actions

### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 1 - HABITAT

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques

#### **Actions matures**

- Aider à la rénovation du parc privé (OPAH - OPAH-RU)

### Actions engagées

- Se doter d'une offre de logement à destination des jeunes travailleurs et des séniors

### Actions en réflexion

- Requalification de l'ilôt dit du presbytère

# Prérequis, outils et conditions de réussite

S'engager à mener des actions incitatives et coercitives d'amélioration de l'habitat sur les îlots très dégradés en lien avec les conclusions de l'étude pré-opérationnelle habitat

Instaurer une stratégie d'intervention globale sur l'habitat :

- Informer les acteurs et les associer dans le cadre d'un groupe de travail : CAF, Police municipale, ARS, ADIL, MSA
- Renforcer le dispositif d'observation des immeubles dégradés : mise en place d'une base de données permettant de localiser et quantifier l'habitat indigne
- Dispositif de veille foncière : visites des immeubles, activation des différents canaux : signalements, DIA, autorisations d'urbanismes, porteurs de projet
- Organiser de la prospection sur les secteurs les plus problématiques, avec les acteurs concernés : la CAF, la ville

Se doter/ recourir à des outils facilitant la maitrise du développement urbain et le passage à l'action : droit de préemption urbain renforcé, permis d'aménager multi-sites, recours à l'EPFNA...



Action n°1 - Lutt	er contre la vaca	nce des logem	ents en centre-	bourg				
1.1 - Requalifica	tion de l'ilôt dit d	lu presbytère				Action en	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Diversifier l'offre de logements en centre-ancien Réduire la consommation d'espace en	Commune de Damazan	Financeurs	ANAH, Département, Bailleurs so- ciaux, Banque des territoires, SEM 47	ORT Damazan	Moyen	2026-2030	/	
mobilisant le foncier des centralités		Techniques	CAUE, EPCI					
	Descrip	tion		Prérequis				
Des îlots prioritaire rationnelle habitat	de la CC.			pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur les				
Le caractère stratégique de ces emprises suppose des mutations dans les années à venir pour proposer des requalifications lourdes en centre-bourg et ainsi réinvestir le patrimoine bâti vacant. C'est le cas de l'ancien presbytère dont la commune a fait l'acquisition et qui a vocation à venir renforcer l'offre de logement sur le centre-bourg.			lots Réaliser les études de faisabilité et définir le programme d'l'opération					
			Mobiliser les partenaires financiers en mesure de porter cette opération complexe (EPF/bailleurs/aménageurs)					
				Se saisir des outils financiers, fiscaux et règlementaires mobilisables en périmètre ORT				

1.2 - Accompagner	les propriétaires	bailleurs dans	s la réhabilitatio	n de leurs biens	(OPAH-RU)	Action i	mature
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg	EPCI, Commune	Financeurs	ANAH, Région, EPCI	OPAH-RU	Elevé	2023-2027	19 000 €
Améliorer l'offre et la qualité des lo- gements en centre ancien	de Damazan	Techniques	ANAH	Damazan		2023-2027	sur 5 ans
	Description	n		Prérequis			
L'OPAH-RU est un programme de réhabilitation du parc privé sur un périmètre précis. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Les propriétaires bailleurs disposant d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU pourront à ce titre bénéficier d'aides de l'ANAH qui seront abondées, à part égales, par la CC et la commune afin de débloquer des situations complexes en limitant le reste à charge.			Prise en compte de l'étude pré-o Déploiement de globale définie Communication	pérationnelle O s aides dans le	PAH-RU e cadre de la s	tratégie	
Objectifs:							
Améliorer les conditions de vie des occupants (habitat indigne, précarité énergétique, adaptation au vieillissement ou au handicap)							
Permettre la remise sur le marché locatif des logements vétustes							
Restaurer l'attractivité du centre-ville .							



1.3 - Se doter d'une	1.3 - Se doter d'une offre de logement à destination des jeunes travailleurs et des séniors						ngagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg	SEM47,	Financeurs	Commune, Habitalys, SEM47	ORT Damazan	Elevé	2023-2026	1 629 350 €	
Améliorer l'offre et la qualité des lo- gements en centre ancien	Habitalys	Techniques	EPCI, SEM47	OKI Damazan	Lieve	2020 2020	. 025 000 0	
	Descripti	on		Prérequis				
La commune a ciblé un immeuble situé place Armand Fallières pour y implanter 12 logements destinés aux séniors et aux salariés de l'AMAT.				Prise en compte du dimensionnement et conclusions de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU				
L'opération vise une restructuration de l'immeuble pour en faciliter l'acces- sibilité et permettra de réinvestir les vitrines vacantes du rez-de-chaussée			,					
avec des locaux partag de la commune	és à destination	des habitants et c	les associations	9			s ciblés	



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 2 - MOBILITÉS ET NUMÉRIQUE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	/
Actions engagées	- Mise en place d'une signalétique en entrée de bourg
Actions en réflexion	/
Prérequis, outils et conditions de réussite	Lien avec le CRTE et ses objectifs en matière de mobilité durable

Lien avec les réaménagements des centres-bourgs des centralités et les opportunités foncières - repérage des possibilités de redimensionnement de la voirie pour optimiser la sécurité et le confort des déplacements notamment marche et vélo

Action n°1 : Mise er	Action n°1 : Mise en place d'une signalétique en entrée de bourg						Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Mettre en valeur et	Commune	Financeurs		0.07.0	<b>-</b> 1	2000 2004	7,000.5	
signaler les atouts de la commune	de Damazan	Techniques		ORT Damazan	Elevé	2023-2026	7 800 €	
	Descripti	on			Préreq	uis		
La commune souhaite dotant d'une signalétie								
Cela passe par la mise ment sur les remparts			e ville, et notam-					
ment sur les remparts, du blason de la ville. L'objectif à terme est de compléter le panneautage pour mettre en avant le patrimoine remarquable sur le centre-bourg, mais aussi ses aménités (commerces, services) afin d'orienter les usagers depuis la départementale ou le bord du canal, et ce jusqu'au coeur de la bastide.								





### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 3 - EQUIPEMENTS ET SERVICES

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	1
Actions engagées	- Création d'une maison des services et mise en accessibilité de la mairie
Actions en réflexion	- Requalification de la halte fluviale - Installation photovoltaïque sur la salle des fêtes
Prérequis, outils et conditions de réussite	Identifier les besoins des entreprises et des acteurs associatifs locaux
conditions de reussite	Identifier les partenariats possibles
	Singulariser l'offre éducative et de formation par rapport aux autres territoires, en lien avec les besoins immédiats des employeurs locaux



Action n°1 : Création d'une maison des services						Action e	ngagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Faciliter l'accès aux services pour les personnes en état de précarité/de vulnérabilité		Financeurs	La Poste, TE47					
équipements et favoriser la collabo- ration à l'échelle du territoire avec une offre basée sur la complémentarité	riser la collabo- on à l'échelle du itoire avec une re basée sur la	Techniques	TE47, EPCI	ORT Damazan	Moyen	2023-2026	/	
	Descripti	on		Prérequis				
La commune de Damazan souhaite renforcer son offre de services. A ce titre, une restructuration des locaux de la mairie est prévu afin d'y créer un espace multiservices. Ce projet tient compte de la mutation prochaine de La poste qui prévoit de libérer ses locaux et de mutualiser ses services avec ceux de la mairie.  Le projet prévoit donc une mise en accessibilité des locaux (ascenceur), une nouvelle répartition des bureaux ainsi qu'une rénovation énergétique				Chiffrage précis Finalisation du p Phasage des tra nial de l'édifice d	olan de finance avaux en comp	te du caractère	patrimo-	

Action n°2 : Requalification de la halte fluviale						Action en	réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'espaces publics appro-	Commune	Financeurs	Selon activité développée		Faible	2026-2030	,	
priables, en faveur de la qualité du cadre de vie	de Damazan	Techniques	VNF, EPCI	ORT Damazan			, 	
	Description	on		Prérequis				
La commune souhaite valoriser sa proximité du canal en réinvestissant la halte fluviale afin d'y redonner de la convivialité. Le projet n'est aujourd'hui pas défini mais les activités possibles sont multiples : petite restauration, halte vélo, aire de pique-nique, location de bateaux				Rétrocession du Prise en compte actuelle avec les	e de la problém	atique de conc	ession	





Action n°3 - Favo	oriser la sobriété	énergétique d	les bâtimenst pı	ublics				
1.1 - Installation	photovoltaïque	sur la salle des	s fêtes			Action en	réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser la rénovation énergétique et la gestion raiusonnée des bâtiments publics	Financeurs	TE47, Semavergie						
Développer la production et la consommation des énergies renouvelables avec une exemplarité sur le patrimoine public	commune de Damazan es renous savec es avec es avec es nplarité le noine	Techniques	TE47, Semavergie, EPCI	ORT Damazan	Faible	2030-2035	/	
'	Descrip	tion		Prérequis				
La commune dispose d'une salle des fêtes dont la toiture pourrait accueillir une installation photovoltaïque. Ce projet pose néanmoins des problématiques sructurelles car la structure porteuse ne pourrait pas supporter le poids d'une telle installation. De plus, le chantier supposerait la dépose des everites amiantées, ce qui impacterait fortement le budget global de l'opération.			Réalisation de l'étude de faisabilité et chiffrage de l'opéra tion Désamiantage de la toiture actuelle			e de l'opéra-		



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 4 - ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programma- tiques
Actions matures	
Actions engagées	/
Actions en réflexion	- Mener une réflexion sur le devenir des cellules commerciales vacantes
Prérequis, outils et conditions de réussite	L'animation de politiques partenariales avec les représentants du tissu économique, commercial, les structures d'accompagnement, les techniciens et personnes ressources, autour de priorités partagées et territorialisées (par exemple en matière de lutte contre la vacance com-

différentes centralités

merciale)

L'orientation proactive des porteurs de projets vers les périmètres ORT, en lien avec une communication volontariste sur l'animation et les coopérations des acteurs du territoire au sein des

La veille sur les conditions du développement économique et touristique, en particulier vis-àvis des risques de saturation des équipements, des axes de circulation ainsi que vis-à-vis des difficultés de recrutement et des tensions sur le marché du logement





Action n°1 : Mener	une réflexion su	r le devenir des	cellules comm	erciales vacant	es	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budge
Soutenir et inciter le développement de l'activité commer-		Financeurs	Région, CCI, CMA, SMAVLOT				
ciale de proximité notamment en centre-bourg des centralités Mobiliser les outils du PLUi pour cibler finement les em- prises stratégiques et orienter leur future fonction	Commune de Damazan	Techniques	Région, EPCI, CCI, CMA	ORT Damazan	Moyen	2023-2026	/
	Descripti	on		Prérequis			
Le coeur de bourg est marqué par une vacance importante des cellules commerciales. Avec une offre en commerce essentiel plutôt complète, la question du devenir de ces locaux sur rue questionne.  Plusieurs solutions sont envisageables pour permettre d'exploiter ce linéaire aujourd'hui déserté:  - La première consiste en l'installation de nouveaux commerces qui pourraient manquer à la commune. On pourrait par exemple imaginer l'implan-				Mobiliser les ac l'animation Cibler les empri tion dans le cad	ses stratégique		
tation d'une boutique de producteurs pour valoriser l'activité agricole et maraîchère de la commune en proposant des produits ultra locaux. La proposition de boutiques à l'essai pourrait également être un tremplin pour les porteurs de projets.							
- Une autre solution doit être envisagée pour redonner vie aux autres vitrines. Cela peut passer par un travail de vitrauphanie qui pourrait évoluer en fonction des saisons et des évènements proposés par la commune. Les vitrines deviendaient alors tantôt support d'exposition en faisant appel à des artistes locaux, tantôt le décor d'un évènement avec une scénographie et des animations réalisées avec les jeunes du centre social ou encore un parcours touristique retracant l'histoire d'Aiguillon.							



# APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 5 - FORMES URBAINES, ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques				
Actions matures	- Mise en oeuvre d'une nouvelle opération façades				
Actions engagées	- Ravallement de la façade de l'église				
Actions en réflexion	<ul> <li>Requalification de la place Gambetta</li> <li>Requalification des boulevards</li> <li>Révision du périmètre délimité des abords (Monuments historiques)</li> </ul>				
Prérequis, outils et	S'assurer de la cohérence territoriale des outils de l'aménagement				
conditions de réussite	Repérer et cartographier les emprises foncières stratégiques (friches, dents creuses, îlots à reconfigurer)				
	S'appuyer sur les conclusions de l'étude Plan Paysage				
	Porter à connaissance et s'assurer du suivi des projets bâtis sur le territoire				





Action n°1 - Requ	ualifier les espa	es publics en	centre-bourg					
1.1 - Requalificat	tion de la place (	Gambetta				Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
en faveur de la	Commune de Damazan	Financeurs	Etat, Région	ORT Damazan	Moyen	20262030	/	
		Techniques	Atelier Arcadie, CAUE					
	Descrip	tion		Prérequis				
La commune de Damazan dispose d'un plan de référence d'aménagement de ses espaces publics qui a été réalisé il y a quelques années par l'Atelier Arcadie. Si une première phase a été réalisée avec sucès (îlot des tabacs), le reste des opération s est à programer afin d'aboutir à un centre-bourg au cadre de vie qualitatif et adapté aux nouveaux modes de vie.			Mise en œuvre du plan de référence Consultation des commerçants pour identifier leurs be- soins Intégration du PAVE					
La seconde phase des commerces es ZAE.								

1.2 - Requalification	n des boulevards	<b>;</b>				Action en	n réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires notentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'espaces publics appro-	publics appro- ables, en faveur e la qualité du Commune de Damazan	Financeurs	Etat, Région	ODT Damasan	Moyen	2026 2020	,	
de la qualité du cadre de vie		Techniques	Atelier Arcadie, CAUE	ORT Damazan		2026-2030	/	
	Prérequis							
La commune de Damazan dispose d'un plan de référence d'aménagement de ses espaces publics qui a été réalisé il y a quelques années par l'Atelier Arcadie. Si une première phase a été réalisée avec sucès (îlot des tabacs), le reste des opération s est à programer afin d'aboutir à un centre-bourg au cadre de vie qualitatif et adapté aux nouveaux modes de vie.				Consultation des commerçants pour identifier leurs besoins				
La troisième phase pourrait concerner la requalification des boulevards qui concentrent de nombreux logements. Le projet permettrait de végétaliser la voirie, tout en hiéararchisant les usages (circulation pietonne, voirie, stationnement)								



Action n°2 : Révisio	n du PDA				Action en ré				
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget		
Valoriser le patri- moine bâti en faveur	ne bâti en faveur e l'amélioration Commune de Damazan	Financeurs		ORT Damazan	Mayan	2023-2026	/		
de l'amélioration du cadre de vie en centre-bourg	de Damazan	Techniques	UDAP, DRAC		Moyen				
	Description				Prérequis				
La commune de Dam numents historiques c par les monuments hi se compose encore de	lassés ou inscrits storiques est aujo	Le périmètre de ourd'hui assez co	protection induit						
Ce périmètre des 500 qui s'impose aux docu des bâtiments de Frar afin de préserver les jourd'hui il serait judis d'un périmètre basé s architecturales lors de									

Action n°3 : Ravalle	ment de la façad	de de l'église				Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Valoriser le patri- moine bâti en faveur de l'amélioration du cadre de vie en centre-bourg	Commune de Damazan	Financeurs	Fondation du patrimoine	ORT Damazan	Massa	2023-2026	20,000	
		Techniques			Moyen		30 000	
	Descripti	on		Prérequis				
La commune de Damazan prévoit plusieurs projets qui vont concourir à la mutation de la bastide (Presbytère, immeuble place Armand Fallières, restructuration des locaux de la mairie). A proximité directe de ces projets structurants, se trouve l'église dont la commune souhaiterait ravaler la façade afin de redonner du cachet à cet édifice historique. Cela participerait à la mutation globale du cadre de vie sur le centre-bourg.								

Action n°4: Mis	e en oeuvre d'une	nouvelle opé	ration façades			Action mature		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie	Financeurs	EPCI						
	EPCI, commune	Techniques	EPCI, Opérateur	ORT Damazan	Elevé	2023-2027	50 000 €	
,	Descript	ion		Prérequis				
La commune souhaite s'inscrire dans l'opération d'amélioration des façades portée par l'EPCI, afin de soutenir les propriétaires dans leur souhait d'entretenir leur patrimoine immobilier.  Le périmètre serait le même que pour la précédente opération. (2018-2021)			Définition du périmètre Définition des modalités de subventionnement Formulation du règlement d'intervention					



### 6.3 Commune de Port-Sainte-Marie

### **Diagnostic**

Le diagnostic a permis d'identifier des enjeux et des leviers en faveur de la revitalisation de Port -Sainte-Marie.

(Données issues de l'étude stratégique habitat-revitalisation, AT47/SOLIHA/SEM47)

### PSM : un centre-bourg enclavé et imperméable

Port-Sainte-Marie se situe entre Garonne et Coteaux, environnement naturel exceptionnel, mais sans pouvoir véritablement profiter de ces atouts.

Ces 2 entités représentent aussi des risques, celui d'inondation et de glissement de terrain.

Aujourd'hui cet environnement est une contrainte, demain il doit avoir vocation à être mis en valeur.

Le rideau de mobilités (voie ferrée et D813) crée nuisances et enclavement.

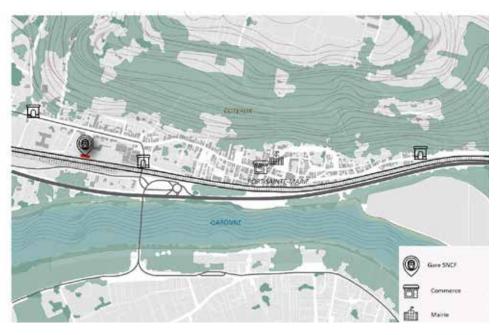
#### Objectifs:

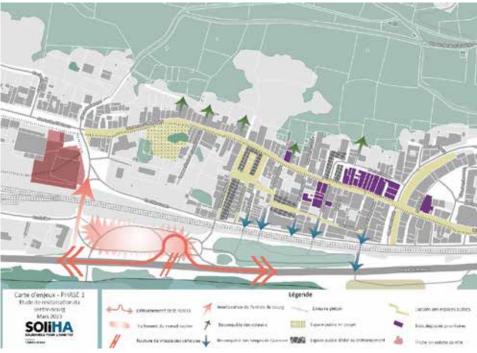
- Entraver le rideau de mobilités infranchissable
- Orienter le flux de mobilités vers le bourg
- Reconquérir les coteaux et exploiter les cônes de vue sur le fleuve
- Reconquérir la Garonne et ses espaces de promenade végétalisés.

PSM est une commune enclavée, privée de son environnement naturel proche, au bâti dégradé et aux espaces publics contraints.

En réponse à ces problématiques, doivent être traitées, dans le désordre, les thématiques suivantes :

- Le traitement et le report des flux de mobilité
- · Les entrées du bourg pour ces flux
- L'élargissement du bourg à son environnement naturel
- La requalification des espaces publics et des voiries du centre
- Le traitement des situations de péril habitat
- La réhabilitation du bâti vacant et dégradé





Stratégie - Déclinaison des objectifs locaux

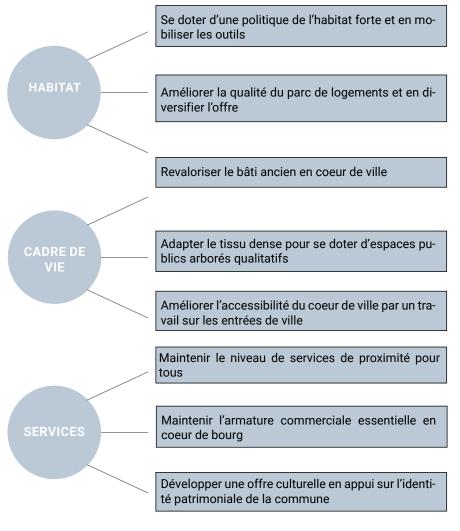
#### **AMBITION**



Des urgences humaines et bâties comme amorce d'une mutation globale au service du mieux vivre en centrebourg.

Amorcer une mutation sur le long terme de l'image du centre-bourg par une politique de l'habitat forte qui s'accompagne d'un projet global de requalification du cadre de vie, le tout en faveur d'un centre-bourg plus apaisé, où il fait bon vivre.

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**





### Périmètre d'application



### Plan d'actions

### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 1 - HABITAT

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	- Aider à la rénovation du parc privé (OPAH - OPAH-RU) - Opération Habitalys à la gare
Actions engagées	/

### Actions en réflexion

- Lutter contre l'habitat indigne et défradé
- Mener des opérations lourdes de rénovation urbaine (îlots prioritaires)
- Développer l'offre d'habitat social et saisonnier en appui sur les propriétés communales
- Développer l'offre d'habitat inclusif et touristique

# Prérequis, outils et conditions de réussite

S'engager à mener des actions incitatives et coercitives d'amélioration de l'habitat sur les îlots très dégradés en lien avec les conclusions de l'étude pré-opérationnelle habitat

Instaurer une stratégie d'intervention globale sur l'habitat :

- Informer les acteurs et les associer dans le cadre d'un groupe de travail : CAF, Police municipale, ARS, ADIL, MSA
- Renforcer le dispositif d'observation des immeubles dégradés : mise en place d'une base de données permettant de localiser et quantifier l'habitat indigne
- Dispositif de veille foncière : visites des immeubles, activation des différents canaux : signalements, DIA, autorisations d'urbanismes, porteurs de projet
- Organiser de la prospection sur les secteurs les plus problématiques, avec les acteurs concernés : la CAF, la ville

Se doter/ recourir à des outils facilitant la maitrise du développement urbain et le passage à l'action : droit de préemption urbain renforcé, permis d'aménager multi-sites, recours à l'EPFNA...





Action n°1 - Lutt	er contre l'habita	t indigne et dé	gradé						
1.1 - Mener des	opérations lourd	es de rénovati	on urbaine (îlots	s prioritaires)		Action en	Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget		
Améliorer le cadre de vie en centre-bourg Diversifier l'offre de logements en centre-ancien Réduire la	cadre de vie en centre-bourg Diversifier l'offre de logements en centre-ancien de Port-Sainte-	Financeurs	EPFNA, ANAH, Région, Département, SEM47, Habitalys, Domofrance	ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	2026–2030	/		
d'espace en mobilisant le foncier des		Techniques	SEM47, AT47, EPCI	Suinte Mune					
	Descrip	tion		Prérequis					
rationnelle habitat est questionné da	es ont été identifiés de la CC. Le carac ns le cadre de l'étu ont les conclusions	tère stratégique Ide stratégique	de ces emprises revitalisation-ha-	Confirmer la liste des îlots prioritaires suite aux conclusions de l'étude plan guide amorcée par la commune Caractériser les besoins de la commune en terme d'habitat pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur les					
Ces conclusions permettront de définir quelles emprises devront faire l'objet de mutations dans les années à venir pour proposer des requalifications lourdes en centre-bourg et ainsi réinvestir le patrimoine bâti vacant.				1.					
				Se saisir des ou mobilisables er			mentaires		

1.2 - Se doter d'une	digne Action en ré			réflexion			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Traiter les situations de péril humain et d'insalubrité avérée présentant un risque pour la santé des occupants		Financeurs	/				
	Commune de Port-Sainte- Marie	Techniques	EPCI, CD47, DDT - CPDLHI, ARS, ADIL, Procureur de la République, animateur OPAH-RU	OPAH-RU Port-Sainte- Marie	Elevé	2023-2027	25 000 € par
	Description	n	1		Préreq	uis	
La commune de Port-Sainte-Marie est une commune où le parc de logements privés est dégradé. Sa fonction d'accueil résidentiel d'un public précaire, et saisonnier induit des situations de logements indignes qui sont nombreuses et préoccupantes dans le coeur de bourg. Il s'agit d'organiser l'ingénierie nécessaire et les partenariats requis afin de traiter ces situations. Cette action a déjà démarré avec la mise en place d'un partenariat avec les services compétents et partenaires autour de ces questions. Il faudra renforcer et systématiser ces démarches avec :			Le renforcemer portun pour sou				
(DDT, ARS, PDLHI, ADIL) pour repérer les « invisibles », dénoncer et réaliser les visites de décence							
Procédures : péril, insalubrité, indécence							
2/ Faire appel à l'expertise d'une Assitance à Maîtrise d'Ouvrage sur les questions de LHI							
3/ Provisionner une abandon manifeste, b							



Action n°2 - Lutt								
2.1 - Mobiliser le niers et les appr	es propriétés con entis	nmunales pou	r proposer des l	ogements pour	les saison-	Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Répondre aux besoins de logement des publics spéci- fiques Diversifier l'offre e logements en contro appies	Financeurs	ANAH, Région, Département, SMAVLOT	ORT Port-	Elevé	2026–2030			
centre-ancien Réduire la consommation d'espace en mobilisant le foncier des centralités	entre-ancien Réduire la nsommation 'espace en tobilisant le oncier des	Techniques	EPCI	Sainte-Marie	Lieve	2020-2030	,	
	Descrip	tion		Prérequis				
qui entraine une fr leurs saisonniers. tions précaires se	ort-Sainte-Marie ré équentation accru Faute d'une offre d tournent vers le m hands de sommeil	e du centre-bou le logement ada narché privé qui	rg par les travail- ptée, ces popula-	Quantifier les besoins sur cette typologie de logements Mobiliser les employeurs sur ce type d'opérations Identifier un emplacement propice à l'accueil de ce public Aménager le bâtiment en conséquence				
Cela engendre des situations de péril humain avec des logements in- salubres et dégradés. Il est proposé de créer une offre dédiée aux travailleurs saisonniers afin de palier au déficit actuel et lutter contre l'habitat indigne et dé-				Etudier le montant des loyers pour répondre aux besoins des plus modestes et offrir une alternative aux marchands de sommeil				
gradé qui jalonne emprises qui pour	le centre-bourg. I raient être mobilise ut être étendue à l'o							

2.2 - Accompagner	les propriétaires	bailleurs dans	s la réhabilitatio	n de leurs biens	(OPAH-RU)	Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg	EPCI, Commune de Port-Sainte-	Financeurs	ANAH, Région, EPCI	OPAH-RU Port-Sainte-	Elevé	2023-2027	43 000 € sur 5 ans
Améliorer l'offre et la qualité des lo- gements en centre ancien	Marie	Techniques	ANAH	Marie			
	Description	n			Prérequ	uis	
L'OPAH-RU est un programme de réhabilitation du parc privé sur un périmètre précis. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Les propriétaires bailleurs disposant d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU pourront à ce titre bénéficier d'aides de l'ANAH qui seront abondées, à part égales, par la CC et la commune afin de débloquer des situations complexes en limitant le reste à charge.			de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU  Déploiement des aides dans le cadre de la stratégie globale définie  Communication renforcée auprès des publics ciblés				
Objectifs :							
Améliorer les conditions de vie des occupants (habitat indigne, précarité énergétique, adaptation au vieillissement ou au handicap)							
Permettre la remise s	sur le marché locatit	des logements	vétustes				
Restaurer l'attractivite	Restaurer l'attractivité du centre-ville .						



2.3 - Développer l'o	ffre d'habitat inc	usif et touristi	que			Action en	en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Diversifier l'offre de logements en centre-ancien Lutter contre	orgements en ontre-ancien of ter contre of t	Financeurs		OPAH-RU		2026-2030		
l'habitat vacant et dégradé en centre- bourg Développer l'attrac- tivité touristique du territorie		Techniques	Office du tourisme	Port-Sainte- Marie	Elevé		/	
	Description				Préreq	uis		
Avec un léger besoin de croissance, autour de 55 résidences principales par an, des ménages en difficulté financière, avec un taux de pauvreté parmi le plus bas du département, vivent dans la commune de Port-Sainte-Marie. Sur les dix dernières années, ce sont essentiellement les ménages monoparentaux et les séniors isolés qui ont alimenté la croissance et les besoins en logement. Les profils et cibles ménages prirotaires ont été déterminés afin de pouvoir attirer les opérateurs du logement social : seniors, population en début de parcours résidentiel, ménages mal logés.				Conclusions de 4CP	l'étude de pos	itionnement to	uristique	
Les ménages à ne pas oublier : jeunes salariés ou étudiants, leurs faibles ressources exigent des solutions peu chères et répondant à un fort besoin en mobilité, saisonniers.								
Dans un second temps, une fois l'attractavitié résidentielle retrouvée au sein de la commune, d'autres cibles pourront être proposées : seniors avec habitat partagé, hébergement touristique alimentant l'attractivité de la commune.								

Action n°3: Opération	n Habitalys à la	gare				Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Répondre aux besoins de loge- ment des publics spécifiques Diversifier l'offre	besoins de loge- ment des publics spécifiques Diversifier l'offre de logements en centre-ancien éduire la consom- nation d'espace en	Financeurs		- OPAH Port- Sainte-Marie		2026-2030	462 000 €
Réduire la consom- mation d'espace en mobilisant le foncier		Techniques			Elevé		
	Descripti	on			Préreq	uis	
La commune a démoli Cette emprise va perm ments de voir le jour. I neufs.	ettre très procha	inement à une op	ération de loge-				



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 2 - MOBILITÉS ET NUMÉRIQUE

Etudes à engager	<ul> <li>Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques</li> <li>Etude de plan de circulation et de stationnement</li> </ul>				
Actions matures					
Actions engagées	- Restructuration de l'entrée de ville				
	- Création d'une aire de stationnement paysagée rue des Religieuses				
	- Création d'une aire de stationnement paysagée et d'un espace vert rue Pasteur				
Actions en réflexion	- Création d'un groupe de travail afin de mettre en cohérence le projet départemental de re- qualification de la RD avec la stratégie de revitalisation de la commune				
Prérequis, outils et conditions de réussite	Lien avec le CRTE et ses objectifs en matière de mobilité durable				
conditions de l'eussite	Lien avec les réaménagements des centres-bourgs des centralités et les opportunités fon- cières - repérage des possibilités de redimensionnement de la voirie pour optimiser la sécurité et le confort des déplacements notamment marche et vélo				





Action n°1 - Am	éliorer l'accessibi	ilité depuis et v	ers le centre-b	ourg				
1.1 - Restructura	Action 6	Action engagée						
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Mettre en place des infrastruc- tures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de trans- port au plus près des besoins, avec efficience et sécurité	Financeurs		ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	2023–2026			
	Techniques	SEM47, AT47				/		
	Descript	tion		Prérequis				
	Port-Sainte-Marie, ent, est aujourd'hui	•		Connaissance du projet du département concernant la route départementale 813 et des éléments de calendrier				
Dans l'optique de favoriser la diminution de la vitesse des véhicules sur la départementale et d'apporter plus de lisibilité et d'accessibilité à l'entrée du centre-bourg, il est porposé de restructurer le giratoire au profit de la mise en place d'une priorité à gauche ainsi que la mise en oeuvre d'aménagements favorisant le ralentissement.				Intégration des travaux sur l'entrée de ville dans la formula- tion du projet				
Des discussions s ner les actions.	ont en cours avec	le département a	afin de coordon-					

1.2 - Création d'une	aire de stationn	ement de gran	de capacité au i	niveau du jardii	n royal	Action en	réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'acces- sibilité au centre- bourg Structurer l'offre	uu centre- urg Commune de			ORT Port-		0000 0007	43 000 €	
de stationnement à l'échelle de la commune	Port-Sainte- Marie	Techniques	AT47, Département	Sainte-Marie	Elevé	2023-2027	sur 5 ans	
	Description				Prérequis			
L'OPAH-RU est un programme de réhabilitation du parc privé sur un périmètre précis. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Les propriétaires bailleurs disposant d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU pourront à ce titre bénéficier d'aides de l'ANAH qui seront abondées, à part égales, par la CC et la commune afin de débloquer des situations complexes en limitant le reste à charge.				de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU Déploiement des aides dans le cadre de la stratégie globale définie Communication renforcée auprès des publics ciblés				
Objectifs : Améliorer les conditio énergétique, adaptatio			• .					
Permettre la remise sur le marché locatif des logements vétustes Restaurer l'attractivité du centre-ville								



.3 - Création d'une aire de stationnement paysagée rue des Religieuses						Action engagée		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'acces- sibilité au centre- bourg	ibilité au centre- bourg Commune de Structurer l'offre Port-Sainte- e stationnement Marie	Financeurs	Etat	ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	2023-2026	140 000 € (hors	
de stationnement à l'échelle de la		Techniques	CAUE				MOE)	
	Descripti	on		Prérequis				
Port-Sainte-Marie mè bourg en effectuant det contraint caractéris Ces démolitions dég poche de stationnem Cet espace va d'ailleu qui permettra, avec de gérer l'infiltration carboré plus qualitatif	HUUVUUN	e de la place de e dans la réflex préconisations	e la République tion du PAVE	e et du				

Une étude de préconisation a été commandée à la paysagiste conseil du CAUE 47 sur cet espace avec une réflexion sur le lien avec la place de la République (devenant directement accolée à cet espace suite à la démolition de la dernière maison) ainsi que le parvis de l'église. L'objectif est d'intégrer ces espaces dans la réflexion afin d'éviter un aménagement

«morcelé».

1.4 - Création d'une	e aire de stationn	ement paysag	ce vert rue Past	eur	Action engagée			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer l'acces- sibilité au centre- bourg Commune de Structurer l'offre Port-Sainte-	Financeurs	Etat, Eau47	ORT Port-	Elevé	2026-2030	225 000 (hors		
de stationnement à l'échelle de la commune	Marie	Techniques	CAUE	Sainte-Marie	Lieve	2020 2030	MOE)	
	Descripti	on		Prérequis				
Port-Sainte-Marie mène une politique de dédensification de son coeur de bourg en effectuant des démolitions qui permettent d'aérer le tissu dense et contraint caractéristique de la commune.  Ces démolitions dégagent des espaces qui peuvent être réinvestis en poche de stationnement à l'image de celle créée rue Pasteur.  Cet espace va d'ailleurs être aménagé en aire de stationnement paysagée qui permettra, avec des matériaux infiltrants et un apport de végétation, de gérer l'infiltration de l'eau à la parcelle tout en offrant un cadre urbain arboré plus qualitatif pour les habitants. Un enjeu fort de sécurisation du site a été identifié au regard de la proximité du coteau qui crée un fort dénivelé en fond de parcelle. la présence de puits sur la parcelle sera également à prendre en considération.				Finalisation de Intégration dans rue Pasteur Définition du pr Intégration des Anticiper l'impla	l'étude de faisa s la rélexion de ojet et du plan préconisations	la façade pigr de financemer du PAVE et de	nt u PPRI	
Une étude de préconis avec une réflexion su façades préexistant e	r l'impact de cette							



Action n°2 - Créer ( de requalification (			Action engagée				
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budge
Améliorer l'acces- sibilité au centre- bourg Structurer l'offre	Commune de Port-Sainte-Ma-	Financeurs		ORT Port-	Elevé	2023	/
de stationnement à l'échelle de la commune	rie, Département	Techniques	AT47, Département	Sainte-Marie			,
	Description	n			Préreq	uis	
Aujourd'hui la RD813 7 000 véhicules par frastructure est aussi bourg. Le projet d'ar la requalification de l rond point afin d'amé de ville à Port-Sainte-Le diagnostic a établ ces flux, puisque le cet services sont tota l'image de PSM est r visible du bâti, et du De plus, cette infrast entre les coteaux et cet, la privant d'un acc	jour au niveau de F un des principaux fi ménagement de voi a partie affaissée d éliorer la lisibilité et Marie. Echéance de i PSM comme une entre-bourg, son par alement hermétique nauvaise et peu atti u manque d'informa ructure routière est cette barrière formé cès qualitatif au fleu	Port-Sainte-Marie reins à la revitalis rie du Départem e la RD 813 et la la sécurité du ca réalisation : 202 commune ne tira c de logements, es à ces flux. De ractive, du fait de tions et de visi infranchissable e aussi par la vo vue et ses berges	e. Mais cette in- sation du centre- nent consiste en réalisation d'un arrefour d'entrée 24 ant pas profit de ses commerces epuis la RD813, e la dégradation bilité du centre. et enclave PSM sie de chemin de s.	Faire le lien ave circulation	e retude plan c	e stationneme	ent et de
Aussi, la commune di ration de la RD 813 pi et du bourg : visibilité des aménagements de la commune. En e centralité au niveau endroit-là, la circulati gereuses. Le giratoire insertion au centre-bo	révue par le CD47 af é et accessibilité. Ur seraient nécessaire effet, les flux ne son pourtant de l'entrée on est difficile et le e est peu lisible et n	in d'améliorer son le restructuration s à la stratégie it pas ralentis, ig e principale, sou les insertions sur	on entrée de ville n de la RD813 et de revitalisation norent même la s le pont. A cet la RD sont dan-				
Le tracé de la RD pour sur PSM. En effet, l'e la RD semble trop la La question de la vis par un traitement de partementale, accon automobilistes des a chissable et la réappi	emprise de ce « ride arge, favorisant cet ibilité et de l'insertion ces espaces, via l apagnée d'une sign atouts de PSM. Aloi	eau » formé par effet d'enclave on de PSM pourr l'intégration du g alétique adapté es la route pourr	la voie ferrée et infranchissable. rait être abordée giratoire à la dé- e informant les				
Ainsi, la RD813, aujou rie, pourrait faire l'obj les services départe mun. La création d'u de mettre en cohére meilleure visibilité du	urd'hui en mauvais é jet d'une concertation mentaux et la com un groupe de travail nce les stratégies,	etat au niveau de on et d'un travail Imune, au sens Commune // C les actions, dar	coopératif entre du projet com- D47 permettrait				



Action n°3 - Etude	ction n°3 - Etude de plan de circulation et organisation du stationnement						
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer l'acces- sibilité au centre- bourg Structurer l'offre	Commune de	Financeurs	BDT	ORT Port-	Elevé	2023-2026	30 000 €
Structurer l'offre de stationnement à l'échelle de la commune	Techniques	AT47, Département, EPCI	Sainte-Marie	Eleve	2023-2020	30 000 E	
	Description	<b>n</b>			Drárog	uio.	

Description Prérequis

En termes de mobilité et de déplacement, la commune de Port-Sainte-Marie fait face à trois problèmes :

- 1- La RD813 est un axe de mobilités structurant, mais elle est aussi un des principaux freins à la revitalisation du centre-bourg du fait du caractère infranchissable de cette insfrastructure entre le bourg et la Garonne, et des modalités d'entrées dans le bourg depuis la RD qui manquent de visibilité, de praticité et de sécurité. Le projet d'aménagement de voirie du Département consiste en la requalification de la partie affaissée de la RD 813 et la réalisation d'un rond point afin d'améliorer la lisibilité et la sécurité du carrefour d'entrée de ville à Port-Sainte-Marie. La commune souhaite profiter de cet aménagement pour améliorer son entrée de ville, en y travaillant en étroite collaboration avec le Département.
- 2- Le réseau viaire au sein du cœur de bourg est daté et laisse peu de place aux mobilités douces ou actives pourtant indispensables en cœur de bourg (accès aux commerces et services, trajets vers l'école).
- 3- De plus, on constate une tension sur le stationnement notamment les matins et soirs, du fait du stationnement résidentiel. Ce stationnement engorge les voiries et les espaces libres du coeur de bourg et altère les conditions de circulation. Ainsi la commune, afin de requalifier ses espaces publics et de trouver des marges de manoeuvre en termes de stationnement mène plusieurs projets de dédensification, aménagement de poches de stationnement . Elle réfléchit également à créer une aire de stationnement de grande capacité au niveau du jardin royal.

La question des mobilités, du stationnement, et de la signalétique dans le centre bourg font l'objet de nombreuses réflexions et actions sans donner entière satisfaction.

Dans la mesure où les espaces publics seront requalifiés dans le cadre de l'ORT il apparaît indispensable de reposer les bases d'un plan de circulation efficient pour tous les modes, et qui offre des solutions efficaces sur le stationnement. L'étude proposerait ainsi, à la lumière de la stratégie de revitalisation et au service de celle-ci :

- l'analyse du système viaire et sa hiérarchisation,
- des préconisations sur les sens de circulation des voiries principales, et l'aménagement de pénétrantes favorisant la fréquentation du coeur de bourg, sur les entrées de ville et ses accès, sur les partages des modes,
- des actions à mettre en oeuvre concernant la signalétique en coeur de bourg et vers le bourg.
- des préconisations chiffrées en termes d'aménagement de places de stationnement : quelle stratégie? dans le bourg ou à l'extérieur? combien de places? Pour quel public? ou en réponse à quel besoin? Faut-il utiliser les RDC vacants?

Cette étude serait un préalable afin de déterminer les principes d'aménagement des rues Pasteur et Chanteloube, et autres espaces publics.

Faire le lien avec le groupe de travail RD813



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 3 - EQUIPEMENTS ET SERVICES

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	/
Actions engagées	- Création d'un équipement culturel dans l'église des Templiers
Actions en réflexion	- Mener une étude de stratégie immobilière sur la bâtiments communaux (réaffectation et rénovation énergétique)
Prérequis, outils et	Identifier les besoins des entreprises et des acteurs associatifs locaux
conditions de réussite	Identifier les partenariats possibles
	Singulariser l'offre éducative et de formation par rapport aux autres territoires, en lien avec les besoins immédiats des employeurs locaux



Action n°1 : Créatio	n d'un équipeme	nt culturel dan	empliers		Action engagée		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Répondre aux besoins du milieu associatif en terme d'infrastructures	ins du milieu iatif en terme		Etat, région, Département	ORT Port-		2026-2030	33 600 €
Valoriser l'offre culturelle existante et la renforcer à l'échelle du territoire	Marie	Techniques	Région, Département, ATIS, EPCI	Sainte-Marie	Moyen	2020-2030	
	Description	on		Prérequis			
L'église des templiers de l'identité architect bénéficié d'une rénova	urale portaise. Au ation extérieure qu	jourd'hui désacr i lui a redonné to	ralisé, l'édifice a out son cachet.	pour identifier les besoins et les initiatives locales Définition du programme en vue de l'aménagement de			
La commune, avec l'a un espace culturel et a		•					
Si le futur programm l'image d'un hôpital d d'un tel projet à l'éche							
Par la flexibilité de son espace, l'église pourrait devenir un espace dédié à des évènements festifs et culturels (expositions, concerts, spectacles divers). La proximité du Jardin Royal transformé en aire de stationnement de grande capacité est idéale pour développer un tel programme.							
Une rénovation de l'in des compagnons bât habitants aux travaux	isseurs qui assoc						

2.1 - Rénovation énergétique de la salle des arcades							Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenair	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser la rénovation énergétique et la gestion raiusonnée des bâtiments publics Développer la	rénovation énergétique et la gestion raiusonnée es bâtiments publics Développer la oduction et la onsommation des nergies renou- relables avec le exemplarité sur le patrimoine	Financeurs	BDT	ORT Port- Sainte-Marie	Flovi	OPT Port.		
énergies renou- velables avec une exemplarité sur le		Techniques	AT47, Dé- partement, CAUE, EPCI			2023–2026	20 000 €	
	Descrip	tion		Prérequis				
Description  La commune est propriétaire de plusieurs ensembles immobiliers en cœur de bourg occupés par les services municipaux, les ateliers municipaux, l'école de danse et la bibliothèque municipale. Elle a fait le constat d'une d'un besoin de mutulaisation de ces bâtiments, d'un inadaptation de certains locaux aux usages, et d'un besoin de réhabilitation notamment énergétique. Il est proposé ici de mener une étude qui aurait pour objectif d'analyser cettte occupation et de formuler des propositions rationalisation de l'occupation de ces bâtiments communaux : mutualisation de certains locaux, repostionnement de services municipaux (ateliers, bibliothèque, école de danse), reconversion de bâtiments municipaux. Cette étude proposera donc une stratégie immolilière pour ces bâtiments avec un regard appuyé sur les besoins en réhabilitation énergétique liés à l'application du décret				Réflexion sur la réaffectation des usages des locaux communaux Réalisation des études thermiques Définition du programme de travaux Choix de la maîtrise d'œuvre				



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 4 - ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

#### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programma-
- Mener une étude sur la programmation de la friche Sanz

#### **Actions matures**

- Mener une réflexion sur la mutation des linéaires commerciaux en centre-bourg

#### Actions engagées

- Etudier la possibilité de se doter d'une offre de restauration : étude Hang'Art
- Créer des panneaux d'entrée de ville pour nformer sur l'offre commerciale

#### Actions en réflexion

/

## Prérequis, outils et conditions de réussite

L'animation de politiques partenariales avec les représentants du tissu économique, commercial, les structures d'accompagnement, les techniciens et personnes ressources, autour de priorités partagées et territorialisées (par exemple en matière de lutte contre la vacance commerciale)

L'orientation proactive des porteurs de projets vers les périmètres ORT, en lien avec une communication volontariste sur l'animation et les coopérations des acteurs du territoire au sein des différentes centralités

La veille sur les conditions du développement économique et touristique, en particulier vis-àvis des risques de saturation des équipements, des axes de circulation ainsi que vis-à-vis des difficultés de recrutement et des tensions sur le marché du logement



1.1 - Etudier la po	ossibilité de se	doter d'une off	on		Action	egagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques Se doter des		Financeurs	EPCI				
aménités néces- saires à la mise en tourisme des centra- lités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »)	Hang'Art	Techniques	ORT Port- Sainte-Marie Elevé  EPCI, Hang'ARt	Elevé	2023–2026	5 000 €	
	Descrip	tion			Prére	equis	
Si l'offre en commo commune ne dispo ration ni de café qu bourg. Si le bâtiment de l' pris par le bureau co côté de la place Je	ose pour autant o ui pourrait animer ancienne poste av le tabac qui va, de	l'aucun établisse la ville et notam vait été évoqué, i	ement de restau- ment le coeur de l a été depuis re-		acement au re tion du centre-	-	,
Il faut donc aujourd à l'établissement d'accessibilité.							
Au regard des enj des autres sites de ment sur la place o proches et renforce	e projet, il serait ju entrale du bourg	dicieux d'implan oour profiter des	ter cet établisse- aménités toutes				
Par ailleurs, les dir raient justifier l'im regrouper une bou tauration faisant ai une étude a été la d'une antenne sur friche en entrée de	plantation d'un ét tique de producte insi vivre le lieu to ncée avec le Han la commune ave	ablissement hyb urs, un café et u ut au long de la j gar't afin d'étud	oride qui pourrait n espace de res- ournée. A ce titre ier l'implantation				





Action n°2 : Créer d PSM	Action n°2 : Créer des panneaux d'entrée de ville pour informer sur PSM				erciale de	Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Favoriser la visibilité de la commune son acesbilité	Commune de	Financeurs		ORT Port- Sainte-Marie			
viser le maintien des activités et commerces en cœur de ville	Port-Sainte- Marie	Techniques	Société SICOM		Elevé	2023-2026	13 000 €
	Description	on			Préreq	uis	
L'objectif est d'harmoi trêmemnt hétérogène plus cohérence avec l dédiée aux piétons da à voir.	e. Certains pannea es lieux indiqués. I	ux sont abimés lyaégalement	s, et/ou ne sont une signalétique				

Action n°3 : Mener	une réflexion sur	la mutation de	s linéaires com	nmerciaux en ce	entre-bourg	Action r	mature
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Soutenir et inciter le développement de l'activité commer-	Commune de Port-Sainte-						
ciale de proximité notamment en centre-bourg des centralités Mobiliser les outils du PLUi pour cibler finement les em- prises stratégiques et orienter leur future fonction		Techniques	ANCT, EPCI, CCI, CMA, EPFNA		Elevé Préreqi	2023-2026	30 000 €
	Description	on			Préreq	uis	
sentiels qualitative. Co souvent inadaptés, pe Par ailleurs, un linéair l'axe Pasteur-Chantele Une réflexion sera do tructuration de l'offre parcours marchand) e cellules (changement recquiert une interverparcours marchands, Le travail sur le PLU Ir té d'éviter le report ve	u accessibles ou vire important est al pube.  nc à mener pour cest à envisager (ret d'autre part pour de destination, suintion forte sur les le stationnement entercommunal devires l'extérieur du co	étustes.  ujourd'hui vacan  léterminer d'une relocalisation po r orienter le deve port d'animation espaces publics et les circulations ra prendre en colommerce, entraîr	part si une res- ur concentrer le enir du reste des n). Cette action en lien avec les e piétonnes. mpte la nécessi- tant une concur-				
rence entre les 2 pôles par exemple, définitio ment de destination d	n d'un linéaire cor	nmercial dans le					
Ces réflexions feront l' déterminer le potentie tants, d'identifier les a et de définir le niveau commerciales vacant complémentaire, d'éti tination pour d'autres bitrages à réaliser qu Intercommunal.	el commercial pou activités absentes a d'ambition à don les par du comme udier l'opportunité usages. Cette étu	r conforter les c notamment dans ner à la reconqu erce sur ce linéa d'une modificat ude viendra enfir	ommerces exis- son centre-ville ête des cellules ire, et de façon ion de leur des- n éclairer les ar-				
Etude ANCT puis conv commerces si interve			ou Foncière de				

Action n°4: Mer	ner une réflexion	sur le devenir	des friches en c	entre-bourg			
4.1 - mener une	1 - mener une étude sur la programmation de la friche Sanz  Maîtrise Secteurs Niveau de						ngagée
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'une		Financeurs	BDT				
stratégie fon- cière durable pour accompa- gner la requa- lification des friches et des zones d'activités	Commune de Port-Sainte- Marie	Techniques	AT47, Hang'Art, SEM47, EPCI, Départe- ment, DDT, SMAVLOT, Chambres consulaires	ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	2023-2026	80 000 €
	Descrip	tion			Prére	equis	
nant des frigos de présente une surf jonction entre le c en proximité de la piétonne entre la c tuée pourrait nota proximité directe renvoit une mauva revêt un importan Son emplacemen cessaire que la cc définir le devenir de revitalisation c bitat? Economiquetc.), et ensuite, s nelle de travaux. Il tuelles, et le mon procédures règlei	erne une vaste frichélaissés) qui est sitélaissés) qui est sitélaissés) qui est sitélaissés qui est sitélaise de près de 30 entre ancien, et la varieure et le centre bourment en être le sitélaise image de la coit enjeu en terme de test un véritable ét est un véritab	tuée en plein ce 00m². Ce bâtim ille nouvelle. Ell ne souhaiterait urg. Cette empri upport. La friche pale de la comm mune aux visit e requalificatior enjeu stratégiquainte-Marie soit n en cohérence ctivité(s) faut-il aux? Restauration mation et envinent d'étudier les et juridique, dor er, permettant les	ntre-ville. Elle re- ent se situe à la e est notamment créer une liaison se idéalement si- est également à nune. Son aspect eurs. Cet espace e de ce bâtiment. e. Il apparaît né- assistée afin de avec sa stratégie y implanter (Ha- pon? Espace vert? eloppe prévision- s pollutions éven- t les différentes a requalification	Acquisition de I Intégration du S besoins	•	flexion afin de c	onnaître leurs





## APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 5 - FORMES URBAINES, ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

#### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques
- Diagnostic technique pour évaluer le besoin de reprise des réseaux existants et se doter d'un schéma de gestion des eaux pluviales

#### **Actions matures**

- Création du parc des Jacobins et du jardinet rue de la Confrérie
- Mise en oeuvre d'une nouvelle opération façades

#### Actions engagées

/

#### Actions en réflexion

- Requalification de la rue du docteur Chanteloube, phase 1
- Requalification de la rue du docteur Chanteloube, phase 2
- Requalification de la rue Pasteur
- Aménagement du parvis de l'église des Templiers
- Ménager des liaisons au fleuve et installer des espaces de promenade et d'agrément
- Mettre en valeur le patrimoine paysager, architectural et urbanistique de la commune

## Prérequis, outils et conditions de réussite

S'assurer de la cohérence territoriale des outils de l'aménagement

Repérer et cartographier les emprises foncières stratégiques (friches, dents creuses, îlots à reconfigurer..)

S'appuyer sur les conclusions de l'étude Plan Paysage

Porter à connaissance et s'assurer du suivi des projets bâtis sur le territoire



1.1 - Requalifica	tion de la rue du	docteur Chant	1 Action en r			réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie	Commune de Port-Sainte-	Financeurs	Etat, EPCI, Departement, Leader	ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	2026–2030	230 000 €
Améliorer et sécuriser l'accessibilité du centre-bourg	Marie	Techniques	AT47, Opéra- teurs réseaux, EPCI	- Sante Walle	Pré	2026-2030	
	Descrip	tion			Prére	equis	
Les espaces publitifs. La priorité d'il principales du bou un effet moteur su de bourg.  La rue du Docteur veloppe Port-Saint de la commune: é façades mitoyenn et dégradés.  Il est aujourd'hui ptivité. De nombreu supposent une intiblic, commerce).  Dans l'optique d'u centre-bourg, une comme un levier il ce secteur.  Aujourd'hui peu pret d'un engorgem ment très circulé.	ntervention réside irg dans la mesure ir l'attractivté résid Chanteloube est l'a ce-Marie. Cet axe e troit, il traverse le es présentant un orimordial que cet ix sites à enjeux ja tervention globale une réflexion trans intervention sur nteressant pour ch raticable pour les p	dans la requalifioù leur traiteme entielle et commaxe principal autst caractéristique entre ancien av grand nombre caxe historique rellonnent en effer (habitat, patrim sversale sur la l'espace publicanger le regard coiétons du fait d	ication des voies ent pourrait avoir nerciale du coeur our duquel se déle du tissu urbain vec un linéaire de de biens vacants egagne en attract son passage et oine, espace purevitalisation du capparaît donc des habitants sur e trottoirs étroits	Etudier les mod pour les travaux Réalisation des de l'opération Anticiper les int Etudier la possi permettant de t Intégration des Sondage auprès connaître leurs	de voirie études de fais erventions sur bilité d'une cor raiter un îlot et préconisations des commerce	abilité, phasage les réseaux ncession d'amér l'espace public s du PAVE	et chiffrage nagement contigü
La proposition d'u ments piétons ser ner de la qualité à et de limiter la pla apaisée, partagée	ace de la voiture e et moins minérale	olution envisage ppose de suppr en créant une zo	eable pour redon- imer les trottoirs one de rencontre				
ner de la qualité à et de limiter la pla apaisée, partagée végétalisation de l En complément, la accompagnement	ace de la voiture e et moins minérale 'espace public. a place Jean Jaure	en créant une zo e en intégrant ur ès sera égaleme	one de rencontre ne dynamique de				





1.2- Requalificat	tion de la rue du d			Action en	réflexion			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre	Commune de	Financeurs	Etat, EPCI, Departement, Leader	ORT Port-	Moyen 2030–2035	0000 0005	105 000 6	
de vie Améliorer et sécuriser l'accessibilité du centre-bourg	Port-Sainte- Marie	Techniques	AT47, Opéra- teurs réseaux, EPCI	ORT Port- Sainte-Marie		20302035	135 000 €	
	Descrip	tion			Prére	quis		
	temps il est propo glise et la place de		,,					
second temps il f	ces plublics. Mais audra prévoir la re	equalification de	e la section 2 de	de l'opération				
	la rue du Docteur Chanteloube et probablement l'amélioration de la place de la République			Anticiper les interventions sur les réseaux				
h control of the day			Etudier la possibilité d'une concession d'aménagement permettant de traiter un îlot et l'espace public contigü					
				Intégration des préconisations du PAVE				
				Sondage auprès des commerçants et des habitants afin d connaître leurs besoins				

1.3- Requalifica	Action en réfle			réflexion					
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget		
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre	cs es, Financeurs Etat, EPCI e la commune de OPT Port-		Mayon	2026 2020	CO 000 C				
de vie Améliorer et sécuriser l'accessibilité du centre-bourg	Port-Sainte- Marie	Techniques	AT47, Opéra- teurs réseaux, EPCI	Sainte-Marie Moyen	woyen	20262030	60 000 €		
	Description				Prérequis				
Description  Les espaces publics et les voiries de la commune sont peu qualitatifs. La priorité d'intervention réside dans la requalification des voies principales du bourg dans la mesure où leur traitement pourrait avoir un effet moteur sur l'attractivté résidentielle et commerciale du coeur de bourg.  La rue du Pasteur est l'axe principal autour duquel se développe Port-Sainte-Marie.  Il est aujourd'hui primordial que cet axe historique regagne en attractivité. De nombreux sites à enjeux jalonnent en effet son passage et supposent une intervention globale (habitat, patrimoine, espace public, commerce).Dans l'optique d'une réflexion transversale sur la revitalisation du centre-bourg, une intervention sur l'espace public apparaît donc comme un levier intéressant pour changer le regard des habitants sur ce secteur, notamment sur la section comprise entre la mairons dela Reine et le super U.		Etudier les mod pour les travaux Réalisation des de l'opération Anticiper les int Etudier la possi permettant de t Intégration des Sondage auprès connaître leurs	de voirie études de fais erventions sur bilité d'une con raiter un îlot et préconisations s des commerç	abilité, phasage les réseaux cession d'amér l'espace public du PAVE	et chiffrage nagement contigü				



1.2 - Aménagemen	t du parvis de l'éç	glise des Templ	liers			Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Partenaires potentiels  Secteurs d'intervention  Niveau de priorité				Budget
Se doter d'espaces publics appro- priables, en faveur	Commune de	Financeurs	Etat	ORT Port-			
de la qualité du cadre de vie	Port-Sainte- Marie	Techniques	AT47, ABF	Sainte-Marie	Moyen	2030-2035	/

Description Prérequis

La restauration récente de l'église des Templiers permet d'imaginer la création d'un espace public attenant. Celui ci permettrait de conserver une part de stationnement mais offrirait surtout un espace à vivre arboré à proximité directe d'un nouvel équipement majeur.

Selon le programme définitif de l'église, des utilisations variées de cet espaces peuvent être envisagées : terrasse, spectacle vivant, espace de pause aménagé..

Cela questionne quant au niveau de dégradation des biens bordant la place. Les opérations de démolition/reconstruction amorcées par la commune pourraient intégrer certaines parcelles afin de venir proposer de nouveaux logements en lieu et palce d'îlots vetustes.

Au delà de l'aménagement urbain et paysager, le projet de requalification de cette place devra lier recomposition foncière et préservation du patrimoine

Une réflexion est en cours sur le secteur Religieuse/République qui sera à intégrer à la formulation du projet pour le parvis.

Intégration des besoins liés à la programmation qui prendra place dans l'églises

Anticiper les interventions sur les réseaux Intégration des préconisations du PAVE

Action n°2 - Se	doter d'espaces v	erts en centre	ancien				
2.1 Création du	.1 Création du parc des Jacobins et du jardinet rue de la Confrérie						mature
Objectif(s)	jectif(s) Maîtrise d'ouvrage Partenaires potentiels Secteurs d'intervention Priorité					Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre	Commune de Port-Sainte- Marie	Financeurs	Etat, Fon- dation du patrimoine, Région, Département, BDT	ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	2023-2026	250 000 € (parc) 350 000 € (ruine) 15 000 €
de vie		Techniques	Atelier du Rouget				(ruine)
	Descrip	tion			Prére	quis	
Le projet prend pl	ace en bordure de	la rue du Doct	eur Chanteloube.	Sécurisation de	la ruine à finar	ncer	

Le projet prend place en bordure de la rue du Docteur Chanteloube. La démolition par la commune de maisons mitoyennes dégradées a permis de libérer une partie du terrain et donne aujourd'hui à voir les ruines du couvent des Jacobins.

Ce dernier va faire l'objet d'une mise en valeur et d'une sécurisation avant d'être intégré dans un parc urbain.

Le projet, réalisé par l'Atelier du Rouget, joue avec la topographie du site pour proposer des ambiances variées et des déambulations pietonnes sécurisées.

Dans une optique de valorisation du patrimoine, les puits présents sur le terrain seront également rénovés pour garder la trace du passé de ville d'eau de Port-Sainte-Marie.

Le projet permet donc d'aérer une zone autrefois étroite et contrainte de la rue du Docteur Chanteloube, offrant un tout autre cadre de vie aux habitations voisines qui bénéficieront de plus de luminosité et d'une vue privilégiée sur le nouveau parc.

Les aménagements prévoient par ailleurs l'implantation d'un point d'apport volontaire afin de limiter la présence de dechets sur la voie publique.

Le projet sera complété par la création d'un jardinet rue de la Confrérie, permettant ainsi aux habitants du centre ancien de disposer d'un espace ombragé sur ce secteur. Sécurisation de la ruine à financer Acquisition de la parcelle rue de la Confrérie Formulation du projet d'aménagement



Action n°3 : Mér promenade	ager des liaisons	s au fleuve et i	nstaller des esp	paces d'agrément et de Action en réflex			réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre	Commune de	Financeurs	Etat, Région, Département	ORT Port-				
de vie et de l'attrativité tou- ristique (mise en valeur des atouts naturels de la commune)	Port-Sainte- Marie	Techniques	CAUE	Sainte-Marie	Elevé	2030–2035	/	
	Descrip	tion		Prérequis				
	Port-Sainte-marie est une commune enclavée, privée de son envi- ronnement naturel proche, au bâti dégradé et aux espaces publics			1			ville	
Quelle que soit la s	stratégie adoptée, 3	orientations do	ivent apparaitre :					
- Atténuer la coupure créée par la RD813 et la voie ferrée								
- Retrouver le lien d'antan à la Garonne								
- Retrouver de la ve et itinéraires de pr	erticalité en investis omenade	ssant les coteaux	par des circuits					

Action n°4 : Met commune	tre en valeur le p	atrimoine pays	sager, architectu	ıral et urbanisti	que de la	Action en	réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie et de l'attrativité tou- ristique (mise	Commune de Port-Sainte-	Financeurs		ORT Port- Sainte-Marie	Elevé	20302035	/	
en valeur des atouts naturels et patrimoniaux de la commune) Sauvegarder et protéger ce qui fait patrimoine	Marie	Techniques	Office du Tou- risme, EPCI, Plan Garonne					
	Descrip	tion			Prére	equis		
Il s'agirait ici, en li de l'EPCI de :	en avec la stratégi	e de développer	nent toutriqtique	Etude de positionnement touristique de 4CP				
- Candidater à la la	abellisation Pays d'	Art et d'Histoire						
	nune dans les rélge stique de la collecti		elatives au posi-					
- Ouvrir le tissu u Garonne, l'eau)	rbain au patrimoir	ne naturel enviro	onnant (coteaux,					
	itants dans la prés l'échanges, chantie	•	•					
Le nouveau Terra commune	Ventura est un pre	mier pas de mis	e ne valeur de la					



schéma de gest	ion des eaux plu	viales					
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie	Commune de Port-Sainte- Marie	Port-Sainte- CRI Port-Sainte-Marie Elevé		Elevé	2023–2026	100 000 €	
Améliorer et sécuriser l'accessibilité du centre-bourg		Techniques	AT47, EPCI, Opérateurs réseaux				
	Descrip	tion			Prére	equis	
mune. Or Le centr de glissement de «de grande masse de terrain. La commune est ficiels» liés le plu	schéma de gestion re-ville de Port-Sair terrain dit «de trè e profond». Il faut p également sujette as souvent à des s nant principalemen	nte-Marie se situs s grande ample souvoir anticiper à des glisseme sources ou écou	e dans une zone ur» appelé aussi ces glissements ents dits «super- llements d'eau /	Déterminer le p Que le centre bo			la commune
	ce de sources en pl ent dans les tunnel						
	schéma de gestion re-ville permettrait		les, a minima sur				
écoulements exist	premier temps und tants de toute natu et eaux pluviales de nple)	re, de mesurer le	es volumes asso-				
fication d'îlots (coregard du risque des projets d'espa modalités de récu ver les glissemen perméabilisées) chaussée peuvent cas, la récupération rable directement dans la Garonne. I intenses et très lo serait aussi à intér	•	Eaux pluviales à errain) mais aussiénagements de de pluie de façons privatifs, peti- grands bassins of s à quels coûts ile de l'espace prions, puis traite x dans le cas de celui d'Agen de	cette échelle au si et surtout pour e places et rues: n à ne pas aggra- tes cours désim- étanches sous la ?). Dans certains public sera préfé- ment avant rejet très forts orages l'année dernière)				
dans les projets despaces publics, or principe sera probsion du règlement	départ un principe le requalification u équipements publi pablement une des du PPR mouveme	rbaine (îlots hab cs, activités éco s pierres angula nts de terrain (2	oitat et/ou mixte, nomiques). Ce ires dans la révi- 024/2025).				
réseaux existants seaux d'assainiss de réhabilitation,	tout premier temp et en profiter pour ement, électricité, enfouissement. Ce s espaces publics e	élargir cet état gaz : cartograpl ette étape sera (	des lieux aux ré- nie, état, besoins un préalable à la				



Action n°6 : Mis	e en oeuvre d'une	nouvelle opér			Action mature			
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables,		Financeurs	EPCI		Elevé	2023-2027	30 000 €	
en faveur de la qualité du cadre de vie	EPCI, commune	Techniques	EPCI, Opérateur	ORT Damazan				
Description				Prérequis				
La commune souhaite mettre en oeuvre une opération d'amélioration des façades, afin de soutenir les propriétaires dans leur souhait d'entretenir leur patrimoine immobilier, avec pour finalité la contribution à la valorisation patrimoniale et de l'habitat. Le périmètre serait concentré dans un premier temps avant d'envisager ultérieurement un élargissement aux façades visibles depuis la RD 813 ou la voie ferrée :  1/ Les coups partis de la précédente OPAH , à sonder, puis inclure dans le périmètre, pour une durée de 1 année le temps de réaliser les projets, puis on modifie le périmètre pour les écarter par arrêté municipal			Définition du pé Définition des n Formulation du	nodalités de su		t		
2/ Rues Pasteur et Chanteloube 3/ Les façades visibles depuis la RD813 et la voie SNCF pourraient être intégrées au bout de 5 ans - durée de la première opération façad es								



#### 6.4 Commune de Prayssas

#### **Diagnostic**

#### Habitat

La commune de Prayssas dispose d'un parc de logements potentiel limité en coeur de bourg au regard de sa population actuelle, avec une vacance relativement faible et un marché immobilier dynamique.

Cela suppose néanmoins un réinvestissement des emprises vacantes et une réflexion poussée sur le devenir des immeubles les plus dégradés.

Dans tous les cas, ces améliorations du parc de logements devront s'accompagner d'un travail global sur le cadre de vie et les espaces publics en centre ancien pour un effet moteur des interventions.

#### Commerce et économie locale

Le coeur de bourg regroupe une offre relativement complète de commerces essentiels et présente un nombre très faible de cellules commerciales vacantes. Ces dernières seront à mobiliser dans l'optique d'une extension du pôle médical.

La commune offre un nombre d'emplois limité au regard du nombre d'actifs de sa population mais dispose néanmoins de pôles structurants autour de l'administration, du tertiaire et de la culture. Pour autant, le taux de chômage reste élevé particulièrement chez les jeunes avec un taux en hausse ces dernières années.

#### Mobilités

La commune bénéficie d'une bonne accessibilité routière grâce à la présence de la D118 qui permet de rejoindre des pôles importants aisément. De plus, sa situation stratégique positionne Prayssas à quelques kilomètres d'Agen et de l'autoroute pour rejoindre les métropôles voisines. Une vigilance particulière sera à porter sur les entrées de ville pour les sécuriser (avenue Jean Jaurès).

#### Espace public, patrimoine et cadre de vie

La commune de Prayssas dispose d'un patrimoine naturel, historique et bâti indéniable. Outre la préservation de ses monuments historiques et la mise en valeur de leurs abords, révéler le patrimoine plus ordinaire qui est si présent en coeur de bourg constituera un des principaux leviers en vue de la continuité de la valorisation de l'image de la commune.

La commune de Prayssas conserve de nombreuses strates de son passé qui sont aujourd'hui encore persceptibles dans son tissu urbain. L'hétérogénéité des entités urbaines juxtaposées (centre ancien et faubourgs périphériques) suppose des solutions différenciées pour adapter le tissu urbain aux modes de vie et aux besoins actuels.

#### **Equipements et services**

Prayssas conforte son statut de centralité du territoire avec un panel de services essentiels très riche qui touche un large public tant par l'offre médicale que par l'offre en services de proximité. La commune propose par ailleurs une offre éducative attractive avec un accueil des plus petits à la crèche et assure leur scolarité depuis l'école maternelle jusqu'à l'école élémentaire.

La commune dispose d'une offre en équipements culturels qualitative. Cette offre s'appuie et complète un tissu associatif sportif, culturel et social dynamique qu'il sera pertinent de mobiliser en vue de la revitalisation de Praysas.

Les animations qui jalonnent l'année permettent de créer ponctuellement un caractère de destination à l'image du marché aux truffes mais aussi la programmation pointue de l'auditorium.



#### Stratégie - Déclinaison des objectifs locaux

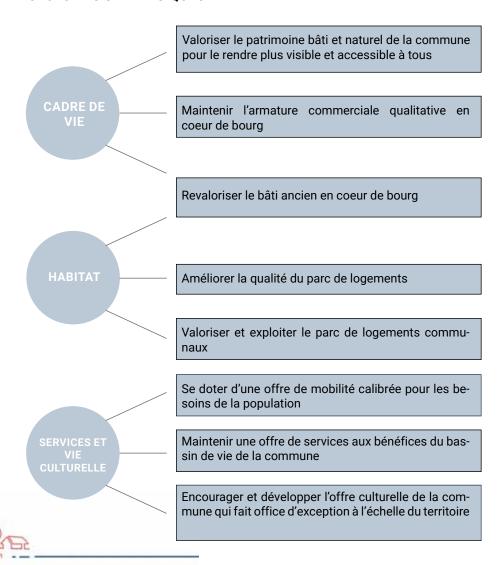
#### **AMBITION**



Un bourg patrimonial à vivre et une exception culturelle sur le territoire

Conforter un statut de bourg «à vivre» avec le maintien voir le renfort de l'offre de services et la valorisation du cadre de vie, tout en encourageant la dynamique culturelle qualitative amorcée.

#### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES**



### Périmètre d'application





#### Plan d'actions

### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 1 - HABITAT

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

#### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques

#### **Actions matures**

- Aider à la rénovation du parc privé (OPAH - OPAH-RU)

#### **Actions engagées**

/

#### Actions en réflexion

- Requalification de l'ilôt Pradelle
- Mobiliser et valoriser les propriétés communales
- Mobiliser le foncier de la dent creuse rue Philippe Pradelle

## Prérequis, outils et conditions de réussite

S'engager à mener des actions incitatives et coercitives d'amélioration de l'habitat sur les îlots très dégradés en lien avec les conclusions de l'étude pré-opérationnelle habitat

Instaurer une stratégie d'intervention globale sur l'habitat :

- Informer les acteurs et les associer dans le cadre d'un groupe de travail : CAF, Police municipale, ARS, ADIL, MSA
- Renforcer le dispositif d'observation des immeubles dégradés : mise en place d'une base de données permettant de localiser et quantifier l'habitat indigne
- Dispositif de veille foncière : visites des immeubles, activation des différents canaux : signalements, DIA, autorisations d'urbanismes, porteurs de projet
- Organiser de la prospection sur les secteurs les plus problématiques, avec les acteurs concernés : la CAF, la ville

Se doter/ recourir à des outils facilitant la maitrise du développement urbain et le passage à l'action : droit de préemption urbain renforcé, permis d'aménager multi-sites, recours à l'EPFNA...



Action n°1 - Lutt	er contre l'habita	at indigne et de	égradé				
1.1 - Requalifica	1.1 - Requalification de l'il^t Pradelle						
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer le cadre de vie en centre-bourg Diversifier l'offre de logements en centre-ancien Réduire la consommation d'espace en mobilisant le	Commune de Prayssas	Financeurs	EPFNA, ANAH, Département, SEM47, Habitalys, Domofrance	ORT Prayssas	Moyen	20262030	/
foncier des centralités	Descrip	otion	EPCI		Prére	auis	
L'îlot Pradelle a été identifié comme prioritaire dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle habitat de la Communauté de communes. Sa situation stratégique et son potentiel de mutation en font une des actions majeures à mener sur le centre-bourg en faveur de l'habitat.  La commune souhaiterait d'une part requalifier une partie de l'îlot afin				pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur l'îlot Acquerir l'îlot stratégique et réaliser les études de faisabili- té Mobiliser les partenaires financiers en mesure de porter			
d'offrir du logeme céder à des démo bourg et proposer	nt de qualité en d lition afin d'aérer	centre-bourg et le tissu dense d	d'autre part pro-	Se saisir des outils financiers fiscaux et règlementaires			

2.1 - Mobiliser et valoriser les propriétés communales							réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer le cadre de vie en centre-bourg Diversifier l'offre le logements en centre-ancien Réduire la de Prayssas	Financeurs	ANAH, Région, Département, Bailleurs sociaux	ORT Prayssas	Moyen	20262030	/		
consommation d'espace en mobilisant le foncier des centralités	,	Techniques	CAUE, EPCI					
	Descrip	tion		Prérequis				
Deux emprises ont été identifiées comme prioritaires dans le cadre de la valorisation des biens communaux vacants : la maison Ferrari et la maison du Boudet. Elles présentent des situations différentes : la première est totalement vacante et la seconde présente un local commercial occupée en RDC et des un étage vacant à aménager.				pour déterminer le public ciblé par l'offre prévue sur les biens communaux				
La commune souha son Ferrari des loca à des logements à travaux sont à prév	aiterait valoriser c aux au RDC (cabir l'étage. En ce qui	e foncier en prop net médical par e concerne la ma	osant sur la mai- exemple) associé ison Boudet, des	HOIT		2		



2.2 - Accompagner	.2 - Accompagner les propriétaires bailleurs dans la réhabilitation				s (OPAH-RU)	Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Lutter contre l'habitat vacant et dégradé en centre-	_	Financeurs	ANAH, Région, EPCI	ORT Prayssas		2023-2027	44 000 € sur 5 ans
bourg Améliorer l'offre et la qualité des logements en centre ancien	rer de Damazan de Damazan	Techniques	ANAH, EPCI		Elevé		
	Descripti	on		Prérequis			
La commune de Dam numents historiques d par les monuments h de compose encore d	classés ou inscrits. istoriques est aujo	Le périmètre de ourd'hui assez co	protection induit	l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU  Déploiement des aides dans le cadre de la stratégie glo			
se compose encore du périmètre des 500 mètres.  Ce périmètre des 500 mètres constitue une servitude d'utilité publique qui s'impose aux documents d'urbanisme. Dans ce périmètre, l'architecte des bâtiments de France (ABF) émet un avis sur les dossiers de travaux afin de préserver les qualités de l'écrin du monument historique. Aujourd'hui il serait judiscieux de réviser ce périmètre des abords au profit d'un périmètre basé sur la covisiblisté qui limiterait ainsi les contraintes architecturales lors des travaux sur les bâtiments dans la bastide.				d d d d d d d d d d d d d d d d d d d			

Action n°3 : Mobilise	er le foncier de l	a dent creuse	rue Philippe Pra	delle		Action en	Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Valoriser le patri- moine bâti en faveur	Duint	Financeurs		ORT Damazan	Mayan	2023-2026	44 000 € sur 5 ans	
de l'amélioration du cadre de vie en centre-bourg	Privée	Techniques	UDAP, DRAC		Moyen			
	Descripti	on		Prérequis				
La rue Philippe Pradelle présente une dent creuse donant sur les rem- parts. La parcelle présente une situation avantageuse surplombant les boulevards et s'ouvrant sur le grand paysage.								
De propriété privée et aujourd'hui inexploitée, cette emprise pourrait être amenée à être aménagée (densification) avec la mutation à venir de l'îlot Pradelle. Cela permettrait d'améliorer considérablement la qualité du cadre de vie sur ce quartier.								



## APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 2 - MOBILITÉS ET NUMÉRIQUE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques
Actions matures	- Création d'une aire de stationnement à l'arrière de l'auditorium
Actions engagées	- Se doter d'une offre de mobilité calibrée - Aménagement des abords du pôle de santé et de la MARPA
Actions en réflexion	- Sécurisation de la D118
Prérequis, outils et conditions de réussite	Lien avec le CRTE et ses objectifs en matière de mobilité durable
	Lien avec les réaménagements des centres-bourgs des centralités et les opportunités fon- cières - repérage des possibilités de redimensionnement de la voirie pour optimiser la sécurité et le confort des déplacements notamment marche et vélo





Action n°1 - Amé	éliorer l'accessib	oilité et la mobi	lité depuis et ve	ers le centre-bo	ırg			
1.1 - Se doter d'u	1.1 - Se doter d'une offre de mobilité calibrée							
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Mettre en place des infrastruc- tures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de trans-	Commune de Prayssas	Financeurs	Europe, Etat, Région, Département, EPCI	ORT Prayssas	Elevé	20262030	/	
port au plus près des besoins, avec efficience et sécurité		Techniques	Associations locales					
	Descrip	otion		Prérequis				
La commune de Prayssas dispose de nombreux services qui bénéficient à un large bassin de population. Par ailleurs, son caractère excentré rend son accès parfois difficile pour les publics ne pouvant pas se déplacer de façon autonome (jeunes, personnes agées).			tions et fréquence de desserte)					
calibrée permettai	nt à tous de se d	La commune souhaite à ce titre mettre en place une offre de mobilité calibrée permettant à tous de se déplacer depuis et vers le centrebourg et ses services.						

Action n°2 : Créatio	Action n°2 : Création d'une aire de stationnement à l'arrière de l'auc					Action mature	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires potentiels		Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Améliorer l'acces- sibilité au centre- bourg Structurer l'offre	Commune de Prayssas	Financeurs	Etat, TE47, Semavergie, Amendes de police	ORT Prayssas	Elevé	2023-2026	310 000 €
de stationnement à l'échelle de la commune		Techniques	Citéa, AT47, Semavergie				
	Description	on		Prérequis			
La commune de Prayssas souhaite se doter d'une aire de stationnement qui prendra place à l'arrière de l'auditorium. Cette dernière permettra d'une part d'accueillir les visiteurs venant profiter des équipemenst et animations de la commune, et d'autre part permettra surtout de désengorger le coeur du bourg de son stationnement en vue de la réviusion du plan de circulation.				Mutation de l'îlo	ot Pradelle		
Le projet comprend un espace de stationnement associé à des ombrières obotovoltaïques, de la signalétique et également une trouée dans l'audicorium permettant un passage aisé depuis l'aire de stationnement vers le centre-bourg.							



Action n°3 - Fav	oriser une pratiqu	ue aisée et séc	urisée des mob	ilités douces			
3.1 - Sécurisation	3.1 - Sécurisation de la D118					Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Mettre en place des infrastruc- tures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de trans-	Commune de Prayssas	Financeurs	Etat, Région, Département, Amendes de police	ORT Prayssas	Moyen	2026–2030	201 500 €
port au plus près des besoins, avec efficience et sécurité		Techniques	AT47				
	Descrip	tion		Prérequis			
	Prayssas est traver ourg à Villeneuve-s		départementale	Projet dépendant du devenir de la coopérative et du maga- sin de vente			
avec la proximité fréquentation de c	enté doit faire l'obje de l'école et de la r cet axe par les plus ncipal à la coopéra						
donc à prévoir, to	d'éléments sécur ut comme des am hicules à l'approch	énagements fav	orisant le ralen-				





Action n°4 : Aména	IARPA		Action engagée				
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Donner envie et favoriser la pratique de la marche, du vélo et du covoiturage dans les déplacements du quotidien sur le territoire et en direction des territoires		Financeurs	Etat, Région, Département	ORT Prayssas		2026-2030	
voisins Mettre en place des infrastructures et une organisation qui permettent d'améliorer l'offre de transport au plus près des besoins, avec effi- cience et sécurité	commune de Prayssas en place des tructures et rganisation ermettent orer l'offre de ansport us près des is, avec effi-	Techniques	AT47, EPCI		Elevé		/
	Description	on			Préreq	uis	
Le pôle de santé répo dédiés au stationnem ment saturés. De plus bout de l'impasse, ent personnes agées. A ce jour, les revêtem piétons rendent dang passe d'autant qu'aucs sur le trajet.	nent à proximité d s, la proximité de la traine une pratique ents discontinus e leureuse la pratiqu	e ce dernier sor a MARPA des Ve régulière de cet t l'absence d'itin ue de la marche	nt très régulière- ergers, située au c'espace par des éraire dédié aux c dans cette im-	Formulation du Autorisations d		agement	
Une hiérarchisation des usages apparaît comme indispensable et une ré- flexion sur la gestion du stationnement aux abords des services de santé sera à prévoir.							
Une attention particulière sera à porter à la désimperméablisation du site en favorisant des revêtements infiltrants pour les espaces dédiés au stationnement.							
ionnement.  Cette requalification de l'espace public est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit sur le tracés du sentier périphérique au bourg qui pernettra, à terme, de relier les différents équipements et éléments remarquables de Prayssas via un itinéraire sécurisé.							



## APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 3 - EQUIPEMENTS ET SERVICES

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques				
Actions matures	1				
Actions engagées	- Rénovation énergétique de l'école - Diversifier l'offre médicale sur la commune				
	- Création d'un city-stade				
Actions en réflexion	- Limiter la consommation énergétique de la salle des sports - Création de jardins partagés				
Prérequis, outils et conditions de réussite	Identifier les besoins des entreprises et des acteurs associatifs locaux				
conditions de reussite	Identifier les partenariats possibles				
	Singulariser l'offre éducative et de formation par rapport aux autres territoires, en lien avec les besoins immédiats des employeurs locaux				





1.1 - Rénovation	1.1 - Rénovation énergétique de l'école							
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage		es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	egagée Budget	
Améliorer la performance énergétique et réduire 'impact écolo-ique du secteur résidentiel et	Financeurs	Etat, Région, Département, EPCI						
tertiaire Développer la production et la consommation des énergies renou- velables avec une exemplarité sur le patrimoine public	-	Techniques	TE47, EPCI	ORT Prayssas	Elevé	20262030	650 000 €	
	Descrip	otion		Prérequis				
La conjoncture actuelle pousse la commune à redéfinir ses priorités d'action.  La rénovation énergétique de l'école devient donc un projet urgent, à l'image de celle des autres bâtiments communaux qui doivent faire l'objet d'une mise en accessibilité et d'une mise aux normes thermiques.				Réalisation des études thermiques				
Le projet prévoit entre autre une isolation par l'extérieur du bâtiment, un abaissement du plafond dans l'extension ou encore la msie en place d'une pompe à chaleur air-air.								
	La réhabilitation thermique du bâtiment pourraît être l'occasion d'in- clure les élèves au projet pour les sensibiliser à l'économie des res-							

1.2 - Limiter la cons	ommation énerg	gétique de la sa	alle des sports			Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique du secteur résidentiel et tertiaire Favoriser la rénovation énergétique et la gestion raisonnée des bâtiments publics	Commune de Prayssas	Financeurs	TE47	ORT Prayssas	Moyen	2026-2030	/	
		Techniques	TE47, EPCI					
	Description	on		Prérequis				
La salle des sport est ment à cause de son s de changer ce systèm qui limiterait la consor	système d'éclairag le  au profit de la r	je. La commune nise en place d'i	prévoit à ce titre					



Action n°2 : Diversi	fier l'offre médic	ale sur la comi	mune			Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Accompagner l'installation sur le territoire de nouveaux praticiens et spécialistes en tenant compte de leur nouveaux modes de	Financeurs	EPFNA, SEM47, Habi- talys	ORT Prayssas	vssas Elevé	2026-2030	554 000 €	
travail Faciliter l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de précarité / vulnéra- bilité.	travail ciliter l'accès aux roits et à la santé des personnes en situation de écarité / vulnéra-	Techniques	EPFNA, EPCI, ARS	- ORI Prayssas	2.010	2020-2030	334 000 €
	Description	on			Préreq	uis	
La commune de Pray attire des populations limitée. Forte de ce succès, Pr plus étoffée au servic demandes d'installati compagnée en ingéni	s des territoires vo rayssas souhaite so ce des habitants a on de nouveaux p	oisins chez qui l' e démarquer par lentour mais au	'offre est parfois une offre encore ssi répondre aux	Préemption ou Relocalisation o Dépollution du s Engager une dis té pour calibrer Réaliser les étu	le l'activité du g site scussion avec le projet à leur	garage les profession s besoins	
A ce titre, la commun cienne pharmacie et c citanie, afin d'étendre services autour de ce	du garage automol : le pôle de santé	oile, situés sur le	e boulevard d'Oc-				
Ce projet nécessite ne mettrait au garage de bourg et supposerait, du site.	e déménager son	activité en deh	ors du coeur de				
Ce projet pourrait être caux, des logements t							

Action n°3 : Créatio	n d'un city-stade					Action engagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	Partenaires potentiels		Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Renforcer l'offre à destination de la	destination de la jeunesse et lui Commune de	Financeurs	Etat, Région, ARS	ORT Prayssas	Elevé	2023-2026	90 000 €
donner plus de		Techniques	TE47, EPCI				
	Description	on		Prérequis			
La salle des sport est aujourd'hui très consommatrice en énergie notamment à cause de son système d'éclairage. La commune prévoit à ce titre de changer ce système au profit de la mise en place d'un éclairage LED qui limiterait la consommation sur ce poste.							

la commune.





Action n°3 : Créatio	n d'un city-stade					Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Favoriser la remise en exploitation de		Financeurs			Moyen	2023-2026	
terres en friches. Préserver les réservoirs de biodiversité, les zones humides en intégrant cet enjeu dans les aménagements notamment sur les centralités	Commune de Prayssas	Techniques		ORT Prayssas			/
	Description	on		Prérequis			
Afin de donner accès fait souvent défaut da jardins partagés à pro celles actuellement e aujourd'hui inexploité.	ns le tissu ancien, ximité du lavoir. Le n friche ce qui pe	la commune sou proje s'implante	uhaite créer des rait sur des par-	Sonder la popul Communiquer a Etudier la poss propriétaires ou Défricher les pa	auprès des pro sibilité d'un co u acquérir les p	priétaires actu nventionneme	els



### APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 4 - ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

#### Etudes à engager

- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios programmatiques

#### **Actions matures**

- Création d'une aire de pique-nique

#### Actions engagées

- Création d'un sentier périphérique au bourg

#### Actions en réflexion

/

## Prérequis, outils et conditions de réussite

L'animation de politiques partenariales avec les représentants du tissu économique, commercial, les structures d'accompagnement, les techniciens et personnes ressources, autour de priorités partagées et territorialisées (par exemple en matière de lutte contre la vacance commerciale)

L'orientation proactive des porteurs de projets vers les périmètres ORT, en lien avec une communication volontariste sur l'animation et les coopérations des acteurs du territoire au sein des différentes centralités

La veille sur les conditions du développement économique et touristique, en particulier vis-àvis des risques de saturation des équipements, des axes de circulation ainsi que vis-à-vis des difficultés de recrutement et des tensions sur le marché du logement



Communauté de communes

ction n°1 - Se doter o			

Action n°1 - Se	doter des aménite	es necessaires	a la mise en to	urisme de la co	mmune			
1.1 - Création d'	un sentier périph	érique au bour	g			Action	egagée	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques Se doter des aménités néces-	Financeurs  Région, Cerema  Financeurs  Région, Cerema  Cerema  Pinanceurs  Région, Cerema  ORT Prayssas  Commune de Prayssas  de Prayssas  CCT, Cerema, EPCI  Techniques  CCT, Cerema, EPCI							
saires à la mise en tourisme des centra- lités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »)		Techniques	1 '	ORT Prayssas	Moyen	2023–2026	/	
	Descript	ion			Prére	quis		
du coeur de bourg grand paysage toi La commune sou Goulet pour propo ventions passées	majeurs de Prayss g et sont situés à la ut proche. haite profiter de la oser un projet globa et à venir sur les é s de randonnée exis	frange entre le t mutation à venir I qui mettrait en equipements mai	du domaine du réseau les inter-	Validation du tracé Acquisition des parcelles nécéssaires Autorisations d'urbanisme				
relierait le pôle de pique-nique, le ci Dans une approch signalétique pour	L'idée est ici de créer un sentier pédestre périphérique au bourg qui relierait le pôle de santé, le domaine du Goulet et sa future aire de pique-nique, le circuit Terra Aventura, le lavoir et ce, jusqu'à l'école. Dans une approche culturelle, le projet prévoit la mise en place d'une signalétique pour mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel spécifique de la commune.							
mise en oeuvre e	e l'aquisition d'une t l'entretien d'un se ement des cadrages	ntier sécurisé et	t accessible qui					

Action n°3 : Création	n d'une aire de p	ique-nique				Action mature		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Favoriser le tourisme d'itinérance en intégrant les centralités dans les boucles touristiques Se doter des aménités nécessaires à la mise en tourisme des centralités et plus largement du territoire (restauration, hébergement, commerce, label « accueil vélo »)	Commune de Prayssas	Financeurs		ORT Prayssas	Moyen	2023-2026	2 800 €	
		Techniques						
	Description	on		Prérequis				
En parallèle du projet d'une aire de pique-nic cette aire permettra a sage mais également	jue à l'arrère de la ux touristes de pa de parcourir le ser	gendarmerie. L'ar assage de profite ntier périphérique	ménagement de er du grand pay- e au bourg.	Anticipation de Autorisations d'		PMR		
Le projet prévoit égale d'une aire de stationne								

## APERÇU DU PLAN D'ACTION DE L'AXE 5 - FORMES URBAINES, ESPACES PUBLICS ET PATRIMOINE

Le tableau qui suit retranscrit le plan d'actions selon leur état d'avancement et synthétise les actions qui vont être développées par la commune au cours de la durée du conventionnement.

Etudes à engager	- Selon avancement des projets : études d'opportunité et de faisabilité avec scénarios pro- grammatiques				
Actions matures	- Mise en oeuvre d'une nouvelle opération façades				
Actions engagées	/				
Actions en réflexion	<ul> <li>Requalification de la place de l'hôtel de ville</li> <li>Requalification des rues principales et du tour de l'église</li> <li>Encadrer le frontage</li> </ul>				
Prérequis, outils et	S'assurer de la cohérence territoriale des outils de l'aménagement				
conditions de réussite	Repérer et cartographier les emprises foncières stratégiques (friches, dents creuses, îlots à reconfigurer)				
	S'appuyer sur les conclusions de l'étude Plan Paysage				
	Porter à connaissance et s'assurer du suivi des projets bâtis sur le territoire				





1.1 - Requalifica	tion de la place d	de l'hôtel de vi	lle			Action en réflexion		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en faveur de la qualité du cadre de vie		Financeurs	Etat, Amende de police, Région, Département, SMAVLOT	ORT Prayssas	Elevé	20232026	252 000 €	
	Techniques	AT47, EPCI, Opérateurs réseaux	CKITIQUOGO		20232026	202 000 0		
	Descrip	tion			Prére	quis		
Au coeur du bour de Prayssas et des commerces. De pl tions culturelles et importante tout au Aujourd'hui, la plac ne sont pas hiérar avec des équipem sibilité	ssert des équipem us, elle est réguliè t d'animations qui I long de l'année. ce est engorgée pa chisés. De plus, la	nents publics co rement le suppo lui confèrente u ur le stationneme proximité direc	mmunaux et des ort de manifesta- ine fréquentation ent et ses usages te de cet espace	Etudes de faisa Sondage auprès besoins Intégration des	s des commerç	cants afin de co	nnaître leurs	
à tous.								
Une requalification la place de la voit appropriable par t mation ponctuelle,	ture en coeur de l ous quel que soit	oourg tout en o	ffrant un espace					
traversée pietonne	, terrasse de café.	).						
Une attention part arborée sur cet es tique d'un usage e tants ne disposant	pace en coeur de l estival afin d'offrir	oourg, particuliè une zone de fra	rement dans l'op-					

1.2 - Requalification	n des rues princi	pales et du tou	r de l'église			Action en réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget
Se doter d'espaces publics appro- priables, en faveur de la qualité du	Commune de Prayssas	Financeurs	Etat, Amende de police, Région, Département, SMAVLOT	ORT Prayssas	Moyen	2030-2035	/
cadre de vie		Techniques	AT47, EPCI, Opérateurs réseaux				
	Descripti	on		Prérequis			
En complément de la requalification de la place de l'hotel de ville, la com- mune souhaite travailler sur les rues principales du centre-bourg (rue de la Porte de la grande coutume, rue de la Porte du Cornier et rue de la porte Saint Anne) ainsi que sur le pourtour de l'église.			Etudes de faisabilité et chiffrage du projet				



Action n°2 : Encadr	er le frontage			Action en r			réflexion	
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	s potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'espaces publics appro- priables, en faveur	ır Commune de	Financeurs				2023-2026		
de la qualité du cadre de vie		Techniques	CAUE, Cerema, EPCI	ORT Prayssas	Faible		/	
	Description			Prérequis				
La commune de Pray (jardin de pots notar cadre de vie en cœur	nment) qui partici <sub>l</sub> de bourg par la véç	oent néanmoins gétalisation qu'el	à la qualité du les apportent. Il	, ,				
est proposé d'encoura par les habitants en v			du pas de porte	Cadrer les app d'occupation te stationnement lage, jardin de p ancrage au sol en pleine terre,	mporaire du do (pour les cas s pots, etc.), ou p : panneau, mob	omaine public sans ancrage a permission de	: permis de au sol : éta- voirie (avec	
				Sécurisation de la rue / statut le plus adéquat : zones 30 et zone de rencontre (20) du code de la route.				
				Intégrer l'acces	sibilité des PM	R dans le proje	et.	

Action n°3 : Mis	e en oeuvre d'une	nouvelle opé	ration façades			Action mature		
Objectif(s)	Maîtrise d'ouvrage	Partenaire	es potentiels	Secteurs d'intervention	Niveau de priorité	Calendrier	Budget	
Se doter d'es- paces publics appropriables, en fayeur de la		Financeurs	EPCI		Elevé	2023-2027	20 000 €	
qualité du cadre de vie	EPCI, commune	Techniques	EPCI, Opérateur	ORT Damazan				
	Descript	ion		Prérequis				
La commune souhaite s'inscrire dans l'opération d'amélioration des façades portée par l'EPCI, afin de soutenir les propriétaires dans leur souhait d'entretenir leur patrimoine immobilier.  Le périmètre serait plus restreint que pour la précédente opération, intégrant néanmoins une majeure partie du coeur de bourg.			Définition des modalités de subventionnement Formulation du règlement d'intervention					





## ARTICLE 7: SUIVI ET ÉVALUATION

Un tableau de bord du programme est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financements, indicateurs...). Il est tenu à jour par les communes signataires. Il est examiné par les services de l'Etat et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins et mis à disposition auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du programme, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intègrera au dispositif national d'évaluation du programme PVD. Le bilan de l'ORT mesurera l'incidence de la mise en œuvre des droits créés par l'ORT sur la réalisation des objectifs.

## **ARTICLE 8: RÉSULTATS ATTENDUS**

Les indicateurs à l'aune desquels les résultats du programme de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et des communes signataires sont évalués ont été choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

### ARTICLE 9: UTILISATION DES LOGOS

Chacune des Parties autorise à titre non exclusif l'autre Partie à utiliser son nom et son logo en respectant la charte graphique afférente, pour toute la durée du Contrat afin de mettre en avant le partenariat entre les Parties et à le faire figurer de façon parfaitement visible et lisible sur les supports de communication faisant référence aux actions réalisées dans le cadre de cette convention.

Chacune des Parties reconnaît qu'elle n'acquiert aucun droit sur la charte graphique de l'autre Partie autre que celui de l'utiliser conformément aux dispositions de la présente clause et qu'elle n'est pas autorisée à utiliser ou exploiter les marques, dénominations sociales, logo et plus généralement tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux signes distinctifs, à l'autre Partie, de quelque façon que ce soit (y compris à titre de référence commerciale ou pour sa propre publicité). Le droit d'utiliser les éléments verbaux et graphiques de chacune des Parties est accordé uniquement pour la durée du Contrat et prendra automatiquement fin, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire, à son terme, quelle qu'en soit la raison. Les communes signataires sont invitées à faire figurer le panneau signalétique Petites villes de demain à son entrée de ville.



# ARTICLE 10: ÉVOLUTION ET FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA CONVENTION

Au terme de la convention, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts, notamment sur les fonctions de centralité des communes signataires. La durée de la présente convention pourra être prorogée avec accord des parties. Toute évolution de la convention, à l'exception des fiches-actions, sera soumise à l'examen du comité de pilotage et fera l'objet d'un avenant à signer par l'ensemble des signataires de la convention. Les fiches-actions sont validées et révisées uniquement par le maître d'ouvrage et les éventuels partenaires financiers. La présente convention est publiée au recueil des actes administratifs de l'EPCI signataire. Elle est transmise pour information à la DDFIP ainsi qu'à l'ANCT.

Elle pourra faire l'objet d'une mise en ligne au niveau local et par l'ANCT.

### **ARTICLE 11: MODIFICATION DE LA CONVENTION**

La présente convention peut être révisée par avenant, après accord des parties notamment dans l'objectif d'intégrer une commune du territoire à l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

La modification de la présente convention par avenant devra être validée en amont par le comité de pilotage de l'ORT.

Il est précisé que le contenu de la présente convention pourra être modifié en fonction de la publication des décrets d'application encadrant la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs décrits dans la présente. D'un commun accord entre les parties signataires du programme et après un avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin à la présente convention.

### **ARTICLE 12: TRAITEMENT DES LITIGES**

La présente convention est régie par le droit français.

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable entre elles. A défaut et préalablement à l'engagement de toute action contentieuse et sous réserves des dispositions prises au titre des articles précédents, les parties s'engagent à recourir à la médiation en application des articles L 213-1 du code de la justice administrative du différend qui les oppose et de saisir le président du Tribunal administratif de Bordeaux à l'effet d'organiser la mission de médiation et de désigner la ou les personnes qui en seront chargées.

En cas d'échec d'une solution amiable, tout litige ou contestation auxquels la présente convention pourra donner lieu tant sur sa validité que sur son interprétation, son exécution ou sa réalisation, sera soumis aux tribunaux compétents.





## **SIGNATURES**

A lieu, le date,

<b>L'ÉTAT,</b> Représenté par titre	LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE Représenté par titre
Nom	Nom
LA COMMUNE D'AIGUILLON, Représentée par Monsieur le Maire,	LA COMMUNE DE DAMAZAN, Représentée par Monsieur le Maire,
Mr Christian Girardi	Mr Michel Masset
LA COMMUNE DE PORT-SAINTE-MARIE, Représentée par Monsieur le Maire,	LA COMMUNE DE PRAYSSAS, Représentée par Monsieur le Maire,
Mr Jacques Larroy	Mr Philippe Bousquier
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS Représentée par Monsieur le Président,	
Mr Michel Masset	





